

2023



RAPPORT DE GESTION ET DES COMPTES



La Municipalité d'Ormont-Dessus au Conseil communal

Préavis municipal n° 03-2024, Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2023

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi sur les Communes du 28 février 1956 (art. 93c); (modifiée au 1^{er} janvier 2022)
- du règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979 (art. 34) ; (modifié au 1^{er} juillet 2006) ;
- ❖ du règlement pour le Conseil Communal du 21 février 2014 (art. 93);

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2023 et de soumettre à votre approbation, les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2023.



RAPPORT DE GESTION

Introduction	5
Situation financière	6
Conseil Communal	8
Liste	8
Bureau	8
Commissions	9
Activités	10
Municipalité	13
Composition	13
Délégations municipales	14
Séances	16
Visite préfectorale	16
Vœux	17
Droits politiques	18
Votations et élections	18
Initiatives et référendums	20
Administration générale	21
Personnel communal	21
Gestion administrative	22
Formation continue et initiale	22
Informatique	22
Archives communales	23
Naturalisations	
Contrôle des habitants	24
Domaines et bâtiments	26
Entretien et rénovation	26
Gérance	27
Service des réservations	28
Forêts	30
GFLO	30
Alpages	34
Service technique et police des constructions	35
Aménagement du territoire	36
Révision PAcom	36
PA d'Isenau	36
PA remontée par câble d'Isenau	36
PPA du Droutzay (Accrobranche)	36

Urbanisme	37
Réponse Postulat BORGHI Alexandre	38
Service de la voirie	39
Service des eaux	43
Epuration des eaux	44
Gestion des déchets	45
Tourisme	47
Cartes « Bienvenue » & « Fidélité » Taxe de séjour	47 47
Evénements et culture	48
Manifestations Culture	48 49
Subventions Commission culturelle & sportive	50
Sports et jeunesse	51
Mobilité et développement durable	53
VTT	53
Diablobus	53
Ecoles	54
AISOL	54
Œuvres sociales	56
ARASAPE	56
AAS et CSR	57
AJE	57
Cultes et cimetière	58
Sécurité publique	59
Gendarmerie	59
Police administrative	59
Commission avalanches	60
SDIS Alpin	61
Protection civile	62
Conclusion	63
Comptes 2023	65

INTRODUCTION

2023 – Après 3 années de gestion de crise (COVID – Energie), la Municipalité a pu travailler dans des conditions moins contraignantes que ces dernières années.

L'effort a été porté sur les travaux concernant l'établissement du PACom (Plan d'Affectation Communal) qui s'articule en 2 phases, le centre et le hors-centre.

De très nombreuses séances se sont déroulées, tant pour la planification avec le bureau d'urbanisme, qu'avec les propriétaires touchés par les différentes mesures. Ces séances, pourtant difficiles pour certains propriétaires, se sont bien déroulées.

La Municipalité ayant très peu de marge de manœuvre, elle a été à l'écoute des préoccupations des propriétaires impactés par la révision et a essayé, au mieux, de répondre aux différentes demandes.

La Municipalité a également organisé plusieurs séances publiques en présence de différents représentants de la DGTL (Direction Générale du territoire et du Logement). L'exercice n'est pas simple, car la Commune est en situation de surdimensionnement de sa zone à bâtir, ce qui implique un important dézonage et remaniement.

On constate aussi que les demandes de permis de construire restent nombreuses, une corrélation est à faire avec le prochain remplacement du PACom. De facto s'opère une judiciarisation dans le traitement des demandes, avec quelques dossiers de recourants qui vont jusqu'au Tribunal Fédéral. Ces procédures sont lourdes et prennent beaucoup d'énergie et de temps, elles obligent aussi l'assistance de l'avocat conseil de la Commune.

Dans une note plus positive, il nous apparaît important de relever que la Commune est formatrice d'apprentis. 4 jeunes effectuent leur apprentissage. 2 auprès de la voirie, 1 au service de conciergerie et 1 à l'administration. Tous donnent entière satisfaction.

SITUATION FINANCIÈRE

L'exercice clôture par un excédent de revenus de CHF 345'992.02 contre un excédent de charges de CHF 226'935.31 prévu au budget. La marge d'autofinancement est de CHF 2'096'300.49 contre CHF 1'122'741.00 prévue au budget.

Cet écart est justifié par des recettes fiscales supérieures aux prévisions budgétaires, notamment sur les prélèvements conjoncturels tels que les impôts sur les droits de mutation, successions et gains immobiliers.

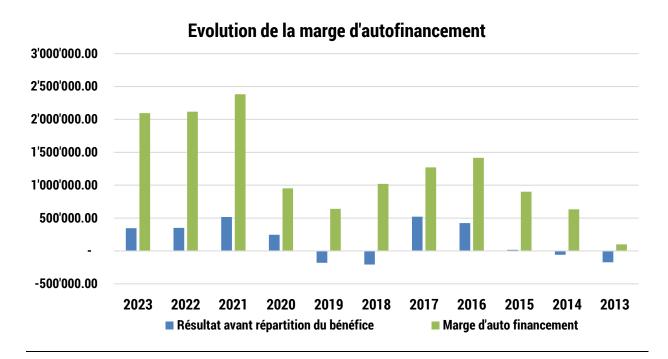
Les charges de péréquation cantonales et régionales sont légèrement supérieures aux prévisions budgétaires, les charges courantes sont maîtrisées.

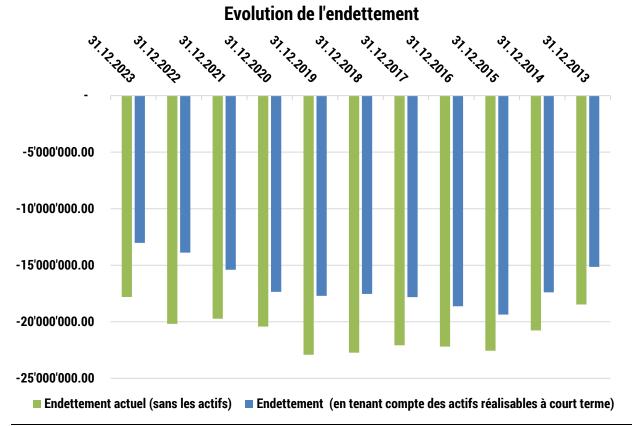
La marge d'autofinancement nous a permis de financer, sans recourir à l'emprunt, les investissements nets de CHF 1'094'986.37. L'endettement, après déduction des actifs réalisables à court terme, est ainsi diminué de CHF 856'662.85 par rapport à l'année précédente.

Nous détaillons ci-après les principaux chiffres clés.

		es 2023 //CHF	Budge <i>en k</i> ,	t 2023 /CHF		es 2022 / <i>CHF</i>
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges et revenus maîtrisables	7'507	13'287	7′103	11'751	7'519	12'848
Amortissements, attributions et dissolutions fonds/financements spéciaux	2′166	416	1′522	172	2'279	511
Participations et subventions collectivités publiques *	4'547	863	4'774	1′249	4'276	1'064
Total charges et revenus	14'220	14'566	13′399	13′172	14'074	14'423
Excédent des revenus	346		227		349	

^{*} Etat de Vaud, AISOL, l'ORPCi, ARASAPE, SDIS, CITAV, FEM.





	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Habitants au 31.12	1427	1425	1451
Engagement courants (Créanciers)	-894'346.46	-586'070.55	-301'428.21
Dettes à court terme	-	-800'000.00	-800'000.00
Dettes à long terme	-16'253'210.00	-17'841'968.82	-18'176'668.82
Passifs transitoires	-652'802.23	-961'606.08	-449'595.10
Endettement actuel (sans les actifs)	-17'800'358.69	-20'189'645.45	-19'727'692.13
Endettement par habitant	-12'473.97	-14′168.17	-13'595.93
Disponible	2'530'705.67	4'337'606.45	2'375'631.67
Débiteurs et comptes courants	2'092'964.78	1'947'956.08	1'922'162.04
Réserve sur débiteurs	-263'000.00	-242'000.00	-200'000.00
Actifs transitoires	417'832.83	267'294.66	232'276.59
Endettement (en tenant compte des actifs réalisables à court terme)	-13'022'125.41	-13'878'788.26	-15'397'621.83
Endettement par habitant (incl. Actifs)	-9'125.53	-9'739.50	-10'611.73

CONSEIL COMMUNAL

LISTE au 31 décembre 2023

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction (législature 2021-2026) :

- 1. **ADER** Arnaud
- 2. **ALBERT** Eliott
- ANDRÉ Martin
- 4. **ANKER** Lionel
- ARENA Nadine
- 6. **BONZON** Frédéric
- BORGHI Alexandre
- 8. **BUSSET** Jonathan
- 9. **CARVALHO** Jean
- 10. CHALUS Anne
- 11. CHASSOT Mathieu
- 12. CROISIER Yann
- 13. CROISIER Bertrand
- 14. **DAVAILLE** Romain
- 15. **DÉTRAZ** Laure
- DOS SANTOS André
- 17. FREI Marino
- 18. GASSER David
- 19. **GENILLARD-ROULIN** Philippe
- 20. **GENILLARD** Marc
- 21. **GENILLARD** Nicolas
- 22. **GROBÉTY** Patrick
- 23. HÄHNI Bernard
- 24. HEFTI Jean-Claude
- 25. ISOZ Lohan
- 26. JATON Michel
- 27. JATON Vincent
- 28. KOHLER Mary-Laure
- 29. LACROIX Christelle
- 30. **LHUISSIER** Julie
- 31. LOUP Isabelle

- 32. LUMINATI Jan
- 33. MANZONI Laurent
- 34. MOREROD Julien
- 35. MOREROD Loyse
- 36. **MOREX** Jérémy
- 37. NAUER Mathieu
- 38. **NEUKOMM** Raphaël
- 39. OBERHÖLLER Luca
- 40. **PENEVEYRE** Luc
- 41. **PICHARD** Florian
- 42. **PICHARD** Francine
- 43. PICHARD Marc
- 44. PITTET Nicolas
- 45. **RAPIN** Nathalie
- 46. **RAYNAUD** Cédric
- 47. **SCHLAUBITZ** Anatole
- 48. SCHMIDT Yvan
- 49. VILLEMIN Lionel
- 50. XIAO Eric

Démission

23.03.2023 M. **GALLAIRE** Stéphane

Assermentation

23.03.2023

M. MANZONI Laurent

Huissier(e)

Jusqu'au 22.06.2023

M. FRUTIG Patrick

Dès le 22.06.2023

Mme COSSY Anne-Marie

BUREAU

Suppléants :

du 1er janvier au 22 juin 2023

Président : BONZON Frédéric
Secrétaire : DÉTRAZ Laure

1ère Vice-Présidente : LOUP Isabelle
2ème Vice-Président : BUSSET Jonathan
Scrutateurs : PICHARD Francine
KOHLER Mary-Laure

ISOZ Lohan

GASSER David

du 22 juin au 31 décembre 2023

Président : BONZON Frédéric

Secrétaire : DÉTRAZ Laure

1ère Vice-Présidente : LOUP Isabelle

2ème Vice-Président : BUSSET Jonathan

Scrutateurs : KOHLER Mary-Laure

ISOZ Lohan

Suppléants: GASSER David

ARENA Nadine

En 2023, le bureau du Conseil a siégé à 4 reprises pour organiser les séances du Conseil Communal, soit le 28 février, le 30 mai, le 29 août et le 15 novembre.

Le 14 juillet 2023, le bureau du Conseil a siégé pour l'assermentation de M. Jean-Marie SCHLAUBITZ, élu tacitement à la Municipalité lors de l'élection complémentaire du 9 juillet 2023.

COMMISSIONS

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission de Gestion

du 1er janvier au 22 juin 2023

Membres

CROISIER Bertrand HEFTI Jean-Claude LACROIX Christelle PICHARD Marc PITTET Nicolas

Suppléants

DOS SANTOS André **NAUER** Mathieu

Commission des Finances

au 31 décembre 2023

Membres

ANDRÉ Martin MOREROD Julien NEUKOMM Raphaël RAPIN Nathalie RAYNAUD Cédric

Suppléants

CROISIER Yann VILLEMIN Lionel

Commission recours impôts et taxes

au 31 décembre 2023

Membres

FREI Marino

GENILLARD-ROULIN Philippe

NAUER Mathieu PENEVEYRE Luc XIAO Eric

Commission Pâturages et Alpages

au 31 décembre 2023

Membres

CARVALHO Jean NEUKOMM Raphaël OBERHÖLLER Luca du 22 juin au 31 décembre 2023

Membres

CHALUS Anne
CROISIER Bertrand
HEFTI Jean-Claude
LACROIX Christelle
JATON Vincent

Suppléants

LHUISSIER Julie **PITTET** Nicolas

COMMISSIONS LÉGISLATURE 2021 - 2026

Commission Touristique

au 31 décembre 2023

Membres

CHASSOT Mathieu GROBÉTY Patrick LHUISSIER Julie MOREROD Loyse SCHLAUBITZ Anatole

Commission Prolongation ligne ASD

au 31 décembre 2023

Membres

CROISIER Bertrand FREI Marino LHUISSIER Julie NAUER Mathieu XIAO Eric

Commission Energie

au 31 décembre 2023

Membres

CROISIER Bertrand
HÄHNI Bernard
LUMINATI Jan
MOREROD Julien
PICHARD Florian

ACTIVITÉS

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil Communal a tenu quatre séances ordinaires et a pris les décisions suivantes :

Séance du 23 mars 2023

Préavis municipal n°01-2023, relatif aux Règlements communaux de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires

- D'approuver le préavis municipal n°01-2023, relatif à la modification du Règlement communal de la taxe de séjour et à la modification du Règlement communal sur la perception d'une taxe sur les résidences secondaires.
- D'approuver les dispositions d'application du règlement communal relatif à la perception d'une taxe de séjour et les dispositions d'application du règlement sur la taxe sur les résidences secondaires.
- De fixer l'entrée en vigueur de ces règlements et dispositions au 1^{er} juin 2023.
- De charger la Municipalité de les soumettre à l'approbation de la Cheffe du département des institutions, du territoire et du sport.

Préavis municipal n°02-2023, relatif à la demande d'un crédit de CHF 600'000.00 pour le remplacement de différentes conduites du réseau d'eau potable pour les années 2023 à 2026

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 600'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale.
- D'amortir comptablement cet investissement par le compte n° 92813 « Fonds de réserve pour Service des Eaux ».

Préavis municipal n°03-2023, relatif à l'acceptation de la succession de Monsieur Sergio Duroni, décédé le 18 novembre 2020, sans laisser d'héritiers légaux ni de dispositions testamentaires

- D'autoriser la Municipalité à accepter la succession de feu Monsieur Sergio Duroni selon l'inventaire établi par la Justice de Paix du district d'Aigle, après déduction des frais qui lui incombent.
- D'inviter la Municipalité à porter la somme qui lui revient, après déduction des frais, en recettes extraordinaires.

Séance du 22 juin 2023

Préavis municipal n°04-2023, Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2022

 D'accepter la gestion sous réserve des réponses de la Municipalité et les comptes 2022 en tenant compte des remarques relevées dans les rapports de la commission de gestion sur les comptes 2022, avec : Total de charges CHF 14'073'806.18

> Total des produits CHF 14'423'238.22 Bénéfice/perte avant répartition CHF 349'432.04

D'en donner décharge à la Municipalité.

Préavis municipal n°05-2023, relatif à la demande d'un crédit de CHF 280'000.00 pour la réfection du revêtement et la remise en état de routes communales

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 280'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.
- De l'autoriser à amortir comptablement ce montant au maximum sur 30 ans.

Préavis municipal n°06-2023, relatif à l'acquisition d'un véhicule à 4 roues motrices « Aebi Vario 470 Multi lift » pour le service communal des travaux

- D'autoriser la Municipalité à procéder à l'acquisition d'un véhicule à 4 roues motrices « Aebi Vario 470 Multi lift », modèle 2023, pour le service communal des travaux.
- De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 221'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, de contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat
- De l'autoriser à amortir comptablement ce montant au maximum sur 10 ans.

Préavis municipal n° 07-2023, relatif à la demande d'un crédit de CHF 200'000.00 pour des travaux d'aménagement de la déchetterie et des écopoints, ainsi que pour l'achat d'une benne compacteur

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 200'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.
- De l'autoriser à amortir comptablement ce montant au maximum sur 10 ans.

Séance du 21 septembre 2023

Préavis municipal n°08-2023, relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2024

- D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2024, selon le projet présenté par la Municipalité, avec un taux d'impôt communal de 76% par rapport à l'impôt cantonal de base sur, soit :
 - A. L'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune des personnes physiques, l'impôt spécial dû par les étrangers ;
 - B. L'impôt sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales ;
- D'autoriser cette dernière à le soumettre à la ratification par le Conseil d'Etat, en vue de son entrée en vigueur le 1er janvier 2024.

Préavis municipal n°09-2023, relatif à la contribution communale pour l'acquisition de nouvelles cibles pour le stand de tir de Vers-l'Eglise

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 90'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.
- De l'autoriser à amortir comptablement ce montant au maximum sur 10 ans.

Séance du 7 décembre 2023

Préavis municipal n°10-2023, relatif à la demande d'un crédit de CHF 1'300'000.00 pour la réfection de la route des Voëttes

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'300'000.00, à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat, tenant compte que 70% de ce montant sera remboursé par le biais des aides fédérales et cantonales.
- De l'autoriser à amortir comptablement ce montant au maximum sur 30 ans.

Préavis municipal n°11-2023, relatif à la demande d'un crédit de CHF 160'000.00 pour la régularisation de divers travaux indispensables

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 160'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.
- De l'autoriser à amortir comptablement ce montant au maximum sur 30 ans.

Préavis municipal n°12-2023, relatif à l'assainissement de la chaufferie au Collège de Vers-l'Eglise

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 61'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.
- De l'autoriser à amortir comptablement ce montant au maximum sur 30 ans.

Préavis municipal n°13-2023, relatif au projet de budget de la Commune pour 2024

 D'approuver le projet de budget de la Commune pour 2024, prévoyant un excédent de charges de CHF 294'467.00.

Préavis municipal n°14-2023, relatif à la mise en conformité des bâtiments des alpages communaux, crédit cadre de CHF 500'000.00

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 500'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.
- De l'autoriser à amortir comptablement ce montant au maximum sur 30 ans.

Droits d'initiative

Aucun dépôt de motion, de postulat ou d'interpellation pour l'exercice 2023.

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

Suite à la **démission** de l'Exécutif, au 31 mars 2023, **de M. Lucien MOREROD**, **M. Jean-Marie SCHLAUBITZ a été élu tacitement** au deuxième tour de l'élection complémentaire à la Municipalité d'Ormont-Dessus du **9 juillet 2023**.

M. SCHLAUBITZ a été assermenté en présence du Bureau du Conseil Communal et de la Municipalité in corpore le 14 juillet 2023 en salle de Municipalité.

La Municipalité profite de ce rapport pour remercier M. Lucien MOREROD, membre de l'Exécutif du 1^{er} juillet 2021 au 31 mars 2023, pour tout le travail effectué durant son mandat.

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023

M. Christian REBER,

Syndic

- Administration générale / Communication / Relations publiques
- Ressources humaines
- Economie & Finances
- Urbanisme
- Police des constructions

Mme Nicole TOUGNE-GENILLARD,

Municipale et 1ère Vice-syndic

- Instruction publique
- Cultes et cimetières
- Œuvres sociales
- Ressources humaines

M. François **GENILLARD**,

Municipal et 2ème Vice-syndic

- Sécurité
- Gestion des déchets
- Aménagement du territoire
- Alpages
- Police des constructions

M. Dario PERNET,

Municipal

- Domaines & Bâtiments
- Service de la Voirie, des travaux et des eaux
- Forêts

M. Jean-Marie SCHLAUBITZ,

Municipal

- Tourisme
- Développement durable
- Mobilité
- Culture & Evénements
- Sports et Jeunesse

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

liste au 31 décembre 2023

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter :

Vice-présidente

Commission intercommunale et consultative du feu (SDIS Alpin)

François **GENILLARD** *Président*

Laurence HABEGGER Pierre-Alain BORLOZ Louis Philippe OGUEY

Alain **GREMINGER** Commandant SDIS Alpin

Philippe **GENILLARD**

Malik BERKACEM Secrétaire
Mme Joëlle MONNEY Caissière

Commission de police

François **GENILLARD**

Commission de naturalisation

François **GENILLARD** Pre

Président

Mary-Laure **KOHLER** Yvan **SCHMIDT**

Association de l'ORPCi d'Aigle

Comité Directeur (représentant pour les communes d'Ormont-Dessus, Ormont-Dessous, Leysin et Gryon)

François **GENILLARD**

Association de l'ORPCi d'Aigle Conseil intercommunal

Jean-Marie **SCHLAUBITZ**

Lionel ANKER

Commission de sécurité avalanches

Christian REBER

Remplaçant : François GENILLARD

Commission de salubrité

Nicole **TOUGNE-GENILLARD** *Présidente*Dr Benoît **BARD** *Médecin*Patrick **FRUTIG** *ASP*

Commission de surveillance Hôpital du Chablais

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Fédération de soins du Chablais

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Fondation des Maisons de retraite

Comité de direction

Dario **PERNET**

Fondation des Maisons de retraite

Conseil de surveillance

Nicole TOUGNE-GENILLARD

ARASAPE

Nicole TOUGNE-GENILLARD

EIAP

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Aigle Région

Christian REBER

ARCAD

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Groupement Forestier Leysin – Les Ormonts

Christian **REBER** Président de l'AG
Dario **PERNET** Membre du Comité

Société de développement de Vers-l'Eglise

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Syndicat AF Chersaulaz

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Philippe **GROBETY**

Syndicat d'entretien de la route de Perche

Dario **PERNET**

Commission d'estimation fiscale

Dario **PERNET**

Commission des eaux

Dario **PERNET**Didier **DUPERTUIS**

Commission nature

Dario **PERNET** Président

Christian **REBER**

Commission culturelle et sportive

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Président

Christian REBER

Caisse intercommunale de pension

Nicole TOUGNE-GENILLARD

François **GENILLARD**

Salon des Alpages

François **GENILLARD**

Fourniture de chevaux

François **GENILLARD**

Préposé à l'approvisionnement économique du pays

Patrick FRUTIG

Didier **DUPERTUIS** suppléant

Préposé agricole (nommé par le canton)

Jean-Michel MARCHON

Diablerets Tourisme

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Commission taxe séjour et taxe résidences secondaires

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Président

Aurissia IRONDELLE

Secrétaire

Cécile **DUBOEUF**

location - agences immo.

François MOILLEN

Diablerets Tourisme

Gabriel **GRANGER**

APCADO

Jean-Marc **KUMMER**

logements de groupe

Stéphane **WARTNER**

hôtels

CITAV

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Fondation Isenau 360°

Christian REBER

Festival International du Film Alpin des Diablerets (FIFAD)

François **GENILLARD**

Moving Mountains

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Parc des Sports

Conseil d'administration

Christian REBER

Dario **PERNET**

Eric **LIECHTI** *élu par l'Assemblée générale*

Télé Villars Gryon Diablerets SA

Conseil d'administration

Christian REBER

Commission scolaire AISOL

Comité Direction

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Laure **DÉTRAZ**

Commission scolaire AISOL

Conseil intercommunal

Christian REBER

Nadine **ARENA**

Isabelle LOUP

Arnaud ADER

Ecole de Musique Leysin – Les Ormonts

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Fondation Avenir

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Journal LE COTTERG

François **GENILLARD**

délégué municipal

Commission éthique

Musée des Ormonts

Christian REBER

Jean-Marie **SCHLAUBITZ**

Association Ailyos Culture

Dario **PERNET**

Association du Jardin Alpin des Diablerets (Les Tussilages)

Christian REBER

SÉANCES DE MUNICIPALITÉS

SÉANCES ORDINAIRES

En 2023, la Municipalité s'est réunie à 47 reprises dans le cadre des séances hebdomadaires

organisées le mardi matin, en salle de Municipalité de la Maison de Commune.

SÉANCES INTERMUNICIPALES

L'Exécutif a participé à 3 séances intermunicipalités







Les Municipalités d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessous et de Leysin se sont réunies en séances plénières le 31 mai et le 1^{er} novembre 2023.

Lors de ces rencontres, divers sujets ont été abordés, dont notamment :

- AISOL
- SDIS Alpin
- Organiste de la paroisse protestante
- Service de ramonage

- GFLO
- Réception des jeunes citoyens
- Plan énergie et climat communal (PECC)







Les Municipalités d'Ormont-Dessus, de Ollon et de Gryon se sont réunies en séance plénière le 7 novembre 2023.

A cette occasion, divers sujets ont été abordés, dont notamment :

- Carte « Bienvenue »
- Transports publics
- Tourisme

- Gestion des camping-cars
- Sentiers pédestres

VISITE PRÉFECTORALE

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les communes (LC), Monsieur Régis JOLY, Préfet du district d'Aigle, a procédé à l'examen annuel de l'administration communale le vendredi 1^{er} décembre 2023.

Il est à noter qu'il s'agissait là de la première visite préfectorale annuelle de Monsieur le Préfet JOLY, lequel a succédé à Madame Patricia-Dominique LACHAT au 1^{er} mars 2023. La Municipalité profite de ce rapport pour remercier Madame LACHAT pour toutes ces années d'aimable collaboration et pour souhaiter pleins succès à Monsieur JOLY dans ses nouvelles fonctions.

Ainsi, Monsieur le Préfet a débuté son contrôle par s'entretenir avec le **Président et la Secrétaire du**

Conseil Communal. Puis, les différents registres de procès-verbaux et autres registres communaux ont été passés en revue. Après avoir visité les différents services de l'administration communale, Monsieur le Préfet s'est entretenu avec la Municipalité in corpore au sujet de la situation générale de la Commune et des difficultés du moment, des relations au sein de la Municipalité ainsi qu'entre l'Exécutif et le Conseil communal et les différents départements de l'administration cantonale.

Au terme de sa visite, Monsieur le Préfet, représentant du Conseil d'Etat, s'est déclaré entièrement satisfait de son contrôle et n'a formulé aucune remarque particulière.

BONS VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ont fait l'objet de la traditionnelle attention de la Municipalité :

- 10 jeunes gens à l'occasion de leur 18ème anniversaire
- 18 personnes à l'occasion de leur 80ème anniversaire
- 21 personnes à l'occasion de leur 90 ème anniversaire ou plus

A l'instar des années précédentes, la Municipalité a offert aux ainés de plus de 85 ans qui résident chez eux, ainsi qu'aux parents des nouveaux nés, respectivement 5 et 8 rouleaux de sacs poubelles de 35 litres.

RÉCEPTIONS

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Suite à une interruption de quatre ans, en raison des conditions sanitaires (COVID), la Municipalité a eu le plaisir d'inviter à un apéritif de « bienvenue » les quelques 178 nouveaux résidents venus s'installer sur le territoire communal entre juin 2019 et juin 2023.

Cette rencontre s'est tenue le 9 novembre 2023 à la Maison des Congrès.

A cette occasion, le message de bienvenue a été délivré par les Autorités aux nouveaux administrés.

RÉCEPTION DES JEUNES CITOYENS

Traditionnellement, les Municipalités de Leysin, Ormont-Dessous et Ormont-Dessus invitent, selon un tournus établi entre les communes, les jeunes atteignant leur majorité civique pour une journée récréative, occasion par-là de faire connaissance avec les Autorités. Malheureusement, faute de participation, **l'édition 2023 a été annulée.**

DROITS POLITIQUES

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2023

Les membres du corps électoral ont été convoqués à 3 reprises pour se prononcer sur les objets suivants :

18 Juin 2023

Votations fédérales



Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	89.43%	10.57%	49.23%
Vaud	85.68%	14.32%	41.11%
Suisse	78.50%	21.50%	42.40%

Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	54.85%	45.15%	49.34%
Vaud	69.51%	30.49%	41.14%
Suisse	59.10%	40.90%	42.50%

Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19)

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	62.44%	37.56%	49.56%
Vaud	68.15%	31.85%	41.14%
Suisse	61.90%	38.10%	42.50%

Votation cantonale



Initiative populaire « Pour la protection du climat »

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	46.62%	50.12%	47.14%
Vaud	62.72%	34.98%	41.77%

Élection communale



*Élection complémentaire à la Municipalité (1er tour)*Aucune liste déposée. Aucune majorité absolue atteinte.

9 Juillet 2023

Élection communale



Élection complémentaire à la Municipalité (2ème tour)

Annulation du scrutin par le Bureau électoral, tenant compte que :

- Seule la liste « Entente Communale », comprenant le nom d'un seul candidat, a été déposée dans les délais légaux;
- La liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP);
- Un seul siège est à repourvoir.

Ainsi, le Bureau électoral proclame l'élection de

M. SCHLAUBITZ Jean-Marie élu tacitement Municipal pour la fin de la législature 2021-2026.

22 Octobre 2023

Élections Fédérales



Élection des 19 membres vaudois du Conseil National (1er tour)

Sont é	ilu(e)s :	suffrages
1.	MAILLARD Pierre-Yves	73'626
2.	NORDMANN Roger	<i>55′530</i>
3.	BENDAHAN Samuel	<i>55′404</i>
4.	DE QUATTRO Jacqueline	<i>51′513</i>
5.	CROTTAZ Brigitte	51′241
6.	BROULIS Pascal	49'806
7.	FELLER Olivier	46′717
8.	TSCHOPP Jean	42′363
9.	JACCOUD Jessica	41′475
10.	WEHRLI Laurent	41′340
11.	MICHAUD GIGON Sophie	<i>35′694</i>
12.	NICOLET Jacques	<i>34′453</i>
13.	MAHAIM Raphaël	32'608
14.	PORCHET Léonore	31′516
15.	BUFFAT Michaël	30'883
16.	PAHUD Yvan	30'615
17.	FREYMOND Sylvain	<i>28′505</i>
18.	WEBER Céline	13′754
19.	CHAPPUIS Isabelle	7′616

Élection des 2 membres vaudois du Conseil des États (1er tour)

Est élu :	suffrages
MAILLARD Pierre-Yves	52.30%
Obtiennent des voix :	
BROULIS Pascal	43.72%
BUFFAT Michaël	29.96%
MAHAIM Raphaël	24.68%
WEBER Céline	13.47%

12 Novembre 2023

Élection Fédérale



Élection des 2 membres vaudois du Conseil des États (2ème tour)

Est élu :	suffrages
BROULIS Pascal	53.60%
Obtient des voix :	
MAHAIM Raphaël	44.90%

Initiatives et Référendums 2023

Le bureau du Greffe municipal a procédé au contrôle des signatures pour les objets suivants :

Initiatives fédérales

Initiative populaire fédérale « l'argent liquide, c'est la liberté » Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets

6 signatures contrôlées

Pour une économie responsable respectant les limites planétaires. Initiative populaire fédérale « pour la responsabilité environnementale »

1 signature contrôlée

Pour un jour de réflexion avant tout avortement. Initiative populaire fédérale « la nuit porte conseil »

4 signatures

Initiative populaire fédérale « Le peuple et les cantons décident des lois fédérales déclarées urgentes ! »

2 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « sur les crèches ». Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous.

4 signatures contrôlées

Pour une Suisse qui s'engage. Initiative populaire fédérale « service citoyen »

20 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Pour une limitation des feux d'artifice »

10 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Fourrure ». Oui à l'interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux avant subi de mauvais traitements

23 signatures contrôlées

Oui à l'interdiction d'importer du foie gras. Initiative populaire fédérale « foie gras ».

17 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « SSR" ». SSR : 200 francs ça suffit

4 signatures contrôlées

Référendums fédéraux

NON à la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables.

1 signature contrôlée

NON à la loi sur le gaspillage de l'électricité. Référendum contre la loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)

1 signature contrôlée

Non aux baisses des rentes LPP. Référendum contre la modification du 17 mars 2023 de la loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivant et invalidité (LPP)

24 signatures contrôlées

Initiatives cantonales

Initiative populaire cantonales « Baisse d'impôts pour tous -Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne »

43 signatures contrôlées

Initiative populaire cantonales « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »

1 signature contrôlée

Initiative constitutionnelle cantonales « pour le droit à vivre dignement de son travail pour un salaire minimum cantonal »

4 signatures contrôlées

Initiative législative cantonale « pour le droit à vivre dignement de son travail pour un salaire minimum cantonal »

3 signatures contrôlées

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PERSONNEL COMMUNAL		état au 31 décembre 2023
Greffe municipal	Jelena MARKOTIC Michka ROCH	Secrétaire municipale Secrétaire municipal e.r.
Bourse communale	Pierre-André CENTLIVRES Pierre MOILLEN	Boursier communal Employé d'administration
Service technique	Didier DUPERTUIS Romain BONJOUR	Technicien communal Secrétaire technique
Contrôle des habitants / Taxe séjour	Aurissia IRONDELLE Carole ANSERMOZ	Préposée au Ctrl des habitants / Préposée TS Secrétaire polyvalente / Préposée aux réservations
Sécurité publique	Patrick FRUTIG Carole ANSERMOZ	Assistant de sécurité publique Secrétaire polyvalente
Apprenti(s) employé de commerce	Jules PERNET	Apprenti employé de commerce (dès le 01.08.2023)
Service de la Voirie	Fernand SCHÄFER Christophe NAUER Daniel CURCHOD Alex ANDRE Ernest FONJALLAZ Stéphane MOILLEN Guillaume GALLAZ René SCHLATTER Frédéric OGUEY Pedro DA SILVA MENDES Nils BROCARD	Chef du service de la Voirie Remplaçant du Chef de la Voirie Employé de voirie, remplaçant du concierge Employé de voirie (dès le 15.04.2023) Employé de voirie (dès le 01.05.2023)
Service de la Voirie - Temporaire	Frédéric BUSSET Michel PERRET	Employé de voirie Employé de voirie
Service de Conciergerie	Vincent BINDITH	Concierge communal
Apprenti(s) AGEX - Voirie	Nathanaël LIARDET Dagane CAGLI	Apprenti agent d'exploitation -Voirie Apprenti agent d'exploitation - Voirie
Apprenti(s) AGEX - Conciergerie	Matthis GALLAIRE	Apprenti agent d'exploitation - Conciergerie (dès le 01.08.2023)
Archives communales	Mary-Claude BUSSET	Archiviste communale
Conciergerie diverse	Evelyne GENILLARD	Concierge
Organiste Paroisse protestante	Anastasia DUKHAREVA	Organiste
Cérémonie Temple VE	Anne-Marie COSSY	Responsable organisation cérémonie Temple VE
Huissier(e) du Conseil Communal	Anne-Marie COSSY	Huissière

- ❖ L'âge moyen des collaborateurs est de 44 ans (43.81)
- L'ancienneté moyenne s'élève à 6 ans (5.89)
- L'administration compte 8 collaborateurs employés à plein temps et 2 collaborateurs à temps partiel

MUTATIONS 2023 DU PERSONNEL COMMUNAL

Nomination:

• 01.11.2023 Michka ROCH, Secrétaire municipal adjoint depuis le 15 mars 2022, est nommé Secrétaire municipal en remplacement (e.r.)

Départs:

• 31.01.2023 Bernard **REYMOND**, employé de voirie, retraite

• 30.06.2023 Mathieu **DELMENICO**, employé de voirie

• 31.07.2023 Daniel MENDES ALMEIDA, fin d'apprentissage avec obtention du CFC d'employé de commerce

Arrivées :

15.04.2023 Pedro DA SILVA MENDES, employé de voirie
 01.05.2023 Nils BROCARD, employé de voirie

01.07.2023 Michel PERRET, employé de voirie temporaire
 01.08.2023 Jules PERNET, apprenti employé de commerce

01.08.2023 Matthis GALLAIRE, apprenti agent d'exploitation – conciergerie

GESTION ADMINISTRATIVE

Durant l'année 2023, la Municipalité a traité **26 objets relatifs aux ressources humaines** (engagements, démissions, fixation de salaire, informations diverses, affaires du personnel, etc).

Elle a répondu à 9 postulations spontanées.

Nous profitons de l'occasion du présent rapport pour saluer le départ en retraite de M. Bernard REYMOND après 15 ans passés au **service de la voirie.** L'Exécutif lui exprime ici sa gratitude et lui souhaite une longue et heureuse retraite.

La Municipalité tient également à féliciter M. Daniel MENDES ALMEIDA pour la réussite de son CFC d'employé de commerce au sein de l'administration communale.

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs est une priorité.

A ce titre, tant le personnel administratif que le personnel de la voirie participent régulièrement à des cours de formation continue utiles à l'obtention de nouvelles compétences.

S'agissant de la formation initiale des apprentis, la commune d'Ormont-Dessus est une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte 1 apprenti employé de commerce, 2 apprentis agent d'exploitation section voirie et 1 apprenti agent d'exploitation section conciergerie.

INFORMATIQUE

L'ensemble de l'infrastructure logicielle (software) de la Commune est gérée par la société de services informatiques T2i.

L'infrastructure matérielle (hardware), quant à elle, est gérée en interne de l'administration communale.

GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

La mise en place de la **G**estion **E**lectronique des **D**ocuments (**GED**) s'est poursuivie sur l'année 2023 avec la configuration du **plan de classement communal** dans l'application YOUDOC de la société T2i.

La mise en production finale de cette application interviendra au cours de l'année 2024 et permettra, entre autres, une dématérialisation et un archivage électronique de tous les documents entrants et sortants de l'administration communale.

GESTIONNAIRE DES SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

La gestion des séances de la Municipalité est effectuée par le biais de l'application XPertMeeting de la société T2i. Or, cette application, développée sur des bases de documents IBM Lotus Notes, devient obsolète et sa maintenance ne sera plus garantie par la société de service courant 2024.

Ainsi, des travaux de migration entre la version actuelle de XPertMeeting et la nouvelle version de Meeting, basée sur les technologies du web, ont été poursuivis durant l'année 2023 pour une mise en production durant le premier semestre 2024.

ARCHIVES COMMUNALES

En avril 2023, la Commune a requis une visite et un état des lieux de ses archives par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) afin d'obtenir des recommandations sur mesure quant à la gestion et au traitement des archives communales.

Ainsi, les ACV ont procédé à la visite et à l'examen des archives communales en date du 19 juin 2023. Tenant compte de leurs recommandations, la Commune a poursuivi la mise en œuvre d'un

nouveau **plan de classement** inspiré du plan vaudois et a établi une **politique de gouvernance documentaire** visant à maîtriser le cycle de vie des informations.

S'agissant des locaux d'archives, certains réglages ont dû être amenés afin de maîtriser les conditions climatiques nécessaires à la bonne conservation et prévenir toutes situations problématiques (sécheresse, moisissures et infestations).

NATURALISATIONS

En 2023, aucune nouvelle demande de naturalisation suisse et vaudoise n'a été déposée auprès du Service cantonal de la Population (SPOP), porte d'entrée de la procédure d'obtention de la nationalité helvétique.

4 procédures de naturalisation ordinaire, composées de 5 personnes (3 individualités et un couple), ont été traitées au niveau communal. La procédure de naturalisation, au niveau communal, se compose d'un rapport d'enquête établit par le Service de sécurité publique, d'un test de connaissance élémentaire et d'une audition par la Commission de naturalisation.

A ce titre, ladite commission s'est réunie à deux reprises en 2023, soit le 10 mars et le 25 août. Ainsi, la Municipalité, conformément aux recommandations de la Commission de naturalisation, a préavisé positivement à l'octroi de la nationalité suisse pour les 4 dossiers qui lui ont été soumis.

Ces derniers ont été transmis au SPOP pour la suite de la procédure cantonale.

Procédures en cours 2023

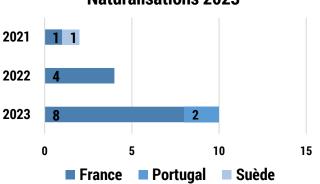
(Origine des requérants)





10 personnes, réparties en 2 familles (3 adultes et 4 enfants) et 3 individualités, ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie d'Ormont-Dessus en 2023 au terme de leur procédure de naturalisation ordinaire (9) ou facilitée (1).

Ces personnes ont été assermentées par le Conseil d'Etat lors des sessions du 23 août et du 13 septembre 2023.

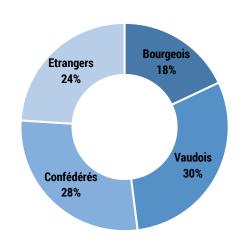


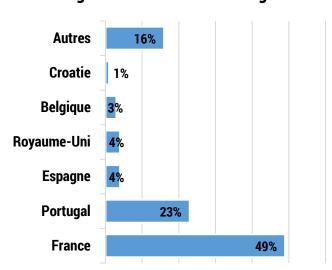
CONTRÔLE DES HABITANTS

Le guichet du contrôle des habitants est ouvert au public, tous les jours ouvrables, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. L'espace dédié à l'accueil du public est accessible à une seule personne, respectivement une seule famille, à la fois, ceci afin de garantir le respect des obligations légales en matière de confidentialité et de protections des données.

Répartition des habitants Origine ressortissants étrangers

2022.





Le recensement de la population, au 31 décembre

2023, a permis de dénombrer 1'427 habitants, soit

une augmentation de 2 personnes par rapport à

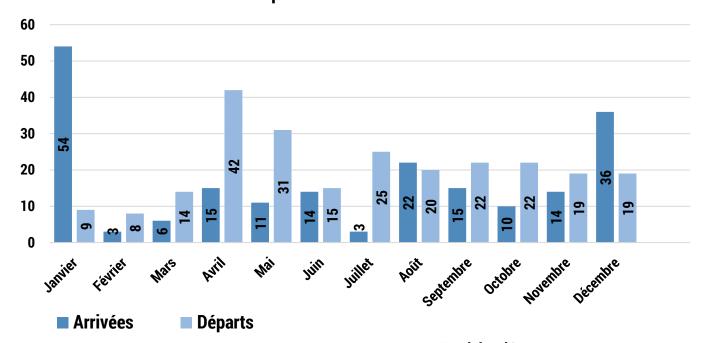
2022. La proportion des ressortissants étrangers a

légèrement augmenté, avec 345 personnes en

2023 contre 341 en 2022, pour une population

suisse de 1082 personnes en 2023 contre 1084 en

Départs et arrivées 2023



Total des départs 2023 : 246

Total des arrivées 2023 : 203

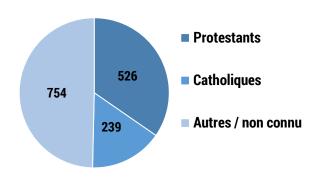
Carnet Rose / Carnet Noir

	2022	2023
Naissances	7	12
Mariages	8	6
Décès	29	14
Divorces	7	4

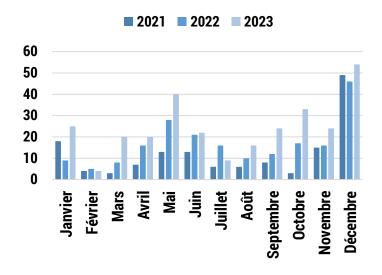
Permis de séjour 2023 (par type de permis de séjour)

Permis G (frontaliers)	gérés par le canton		
Permis L	84		
Permis B	133		
Permis S et F	2		
Permis C	200		
En attente d'autorisation	17		
Total	436		

Répartition des confessions



Demandes de permis de séjour traités



OBJETS PERDUS / TROUVÉS

Le service du contrôle des habitants s'occupe également de gérer les objets perdus et trouvés sur le territoire communal. Pour 2023, on dénombre plus de 90 objets trouvés et 130 annonces d'objets perdus. 13 objets ont été restitués.

DÔMAINES ET BÂTIMENTS

ENTRETIEN / RÉNOVATION

En 2023, le parc immobilier de la Commune a fait l'objet de plusieurs travaux d'entretien et de rénovation, dont notamment :

MAISON DES CONGRÈS

- changement du monobloc de pulsion du chauffage des vestiaires de la salle de gymnastique;
- remplacement de l'éclairage des nez de marche des escaliers de la salle plénière;
- remplacement des projecteurs sur rail de la galerie;
- entretien des vestiaires et douches de la salle de gymnastique;
- entretien usuel du bâtiment.

BÂTIMENT DE LA VOIRIE

- peinture et réfection des façades, lesquelles s'étaient fissurées avec les années;
- remplacement des fenêtres, simple vitrage, du rez-de-chaussée par des verres isolants.

Outre un meilleur aspect visuel du bâtiment, le remplacement des fenêtres a considérablement amélioré l'enveloppe thermique de la bâtisse.

MAISON DE COMMUNE

• remplacement de la moquette usagée du bureau de la Bourse communale par la pose d'un parquet.

BEAU SÉJOUR

réfection du balcon usagé du premier étage, lequel a été refait en bois à l'identique.

BÂTIMENT DU MUSÉE DES ORMONTS

Suite au décès de la locatrice de l'appartement sis au 1^{er} étage du bâtiment du Musée des Ormonts, nous avons effectué les travaux de rénovation suivants :

remplacement du bloc cuisine

peinture des murs.

changement du parquet

Ces travaux, nécessaires, ont permis de relouer cet appartement.

LA GOTTRAUSAZ

• remplacement du bloc cuisine en raison de sa vétusté.

MAISON DU TOURISME

- remplacement de toutes les fenêtres du 1^{er} étage afin d'améliorer le bilan thermique du bâtiment;
- changement de la main courante du balcon du 1^{er} étage pour des raisons de sécurité.

MAISON DU FEU

• changement du carrelage d'une salle de bain suite à des infiltrations d'eau provoquées par différentes fissures du carrelage.

COLLÈGE DE VERS-L'EGLISE

Suite au constat du manque d'infrastructures à disposition pour l'organisation de diverses séances communales, municipales ou des différentes sociétés locales, etc.

- aménagement d'une salle de conférence au rez-de-chaussée du collège
- équipement d'un beamer, d'un écran de projection et tableau d'écriture émaillé, ainsi que de mobilier modulable.

Un assainissement du garage, sis sur la place du Collège de Vers-l'Eglise, a également été entrepris.

AUBERGE COMMUNALE DE L'OURS

Suite au changement d'exploitant, nous avons entrepris les travaux d'entretien usuels ainsi qu'une remise à niveau, afin de répondre aux différentes normes en vigueur pour un établissement public, ainsi :

- changement de toutes les tables froides de la cuisine
- entretien de la ventilation

 entretien de l'installation électrique (alimentation électrique de la cuisine, luminaires, normes de sécurité incendie)

GÉRANCE

Le parc immobilier de la Commune est composé, entres autres, de divers objets en location, soit :

- 22 logements loués à l'année
- 1 auberge communale

- 1 poste de Gendarmerie
- 1 hangar à plaquette loué au GFLO

En 2023, on dénombre 3 changements de locataire pour les logements et 1 changement d'exploitant pour le bail commercial de l'auberge communale.

AUBERGE DE L'OURS

Le bail arrivant à échéance, il a été remis au concours. Le choix de la Municipalité s'est porté sur Monsieur et Madame Alain et Emilie FIGUET.

Le changement d'exploitant n'a pu se faire qu'à la fin du mois de novembre, nos nouveaux gérants ont réussi, malgré des délais très courts, à relever le défi d'ouvrir l'établissement pour les fêtes de fin d'année.

Grâce à eux, nous disposons d'une cuisine raffinée et très appréciée dans notre auberge communale.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès.



Alain FIGUET et son épouse Emilie (photo : Chantal Dervey / 24Heures)



SERVICE DES RÉSERVATIONS

La Commune dispose d'infrastructures qu'elle met en location pour divers congrès, manifestations, événements publics ou privés.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le service des réservations est rattaché au bureau du Contrôle des habitants.

En plus de la Maison des Congrès (MdC), du Domaine des Sources (DDS) et du terrain de football, le service des réservations gère, depuis 2023, la salle de conférence nouvellement créée au rez-de-chaussée du Collège de Vers-l'Église.

Cette infrastructure. totalement équipée (wifi / beamer / tableau projection et d'écriture / mobilier modulable / etc.), permet d'accueillir diverses séances, assemblées ou conférences. Elle est gratuitement mise à disposition des sociétés locales et semble répondre à un besoin, tenant compte de son taux d'occupation croissant.

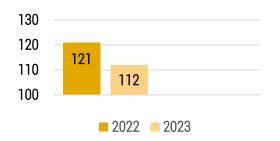


Salle de conférence VE

LE DOMAINE DES SOURCES

Le Domaine des Sources a été utilisé à 112 reprises, surtout les week-ends d'avril à octobre, principalement pour l'organisation d'événements privés (mariage, anniversaire, fête de famille, ...).

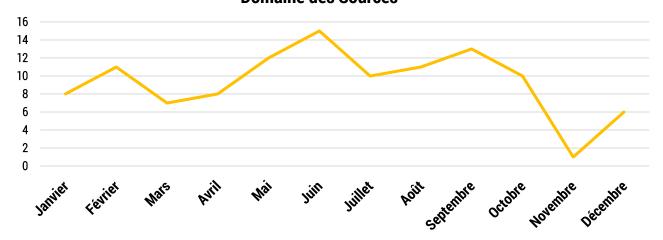
Nb locations Domaine des Sources





Domaine des Sources

Evolultion menuselle des locations 2023 Domaine des Sources



LA MAISON DES CONGRÈS

La Maison des Congrès a enregistré **694 réservations** de ses différentes salles (Bar & Foyer / Grande Salle / Salon Vert / Cuisine / salle de gymnastique).

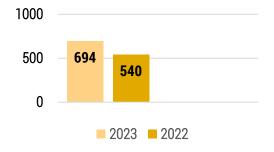
Elle est principalement utilisée pour des séminaires par les différents établissements hôteliers et pour les grands évènements tels que le FIFAD, la Diablerets 3D ou le loto des sociétés locales, etc.

On dénote une augmentation du nombre de locations d'environ 28 % pour l'année 2023 par rapport à 2022

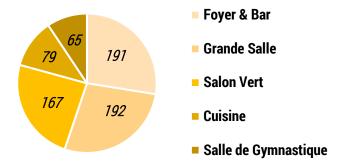


Grande Salle de la Maison des Congrès

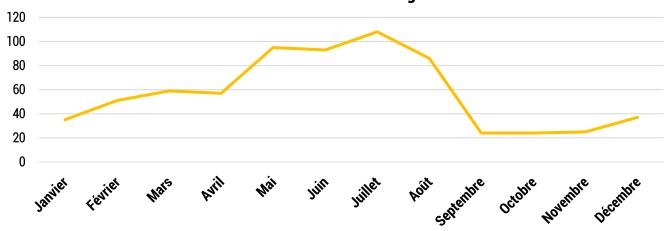
Nb locations Maison des Congrès



Répartition des locations 2023 des salles de la Maison des Congrès



Evolution menuselle des locations 2023 Maison des Congrès



FORÊTS

GROUPEMENT FORESTIER LEYSIN - LES ORMONTS



Erosion des berges de la Grande Eau sous la déchetterie (photo du 01.12.2023)

Malgré un hiver assez doux et un printemps frais et humide, les forêts ont quand même souffert du chaud et du sec pendant la période estivale (2ème année la plus chaude depuis le début des mesures en Suisse).

Ces conditions ont rendu les épicéas vulnérables aux bostryches typographes qui ont été très actifs de juillet à octobre. Il était donc difficile d'intervenir partout au bon moment et la lutte contre le bostryche a occupé le GFLO jusqu'à fin octobre







Bostryche typographe et galeries entre le bois et l'écorce

Des précipitations importantes depuis la fin octobre (avec des pics le 13-14 novembre et le 11-12 décembre) ont causé plusieurs glissements de terrain, principalement sur les

berges des cours d'eau. Les travaux urgents d'enlèvement des embâcles ont été effectués, mais plusieurs projets de renforcement sont prévus pour l'année prochaine.

PLANTATIONS

Ces dernières années, la priorité a été donnée au rajeunissement naturel. Nous créons des ouvertures dans le peuplement pour amener de la lumière et de la chaleur au sol afin de favoriser la germination des graines. Les jeunes arbres issus du peuplement environnant sont mieux adaptés aux conditions locales et plus résistants aux perturbations biotiques et abiotiques.

En parallèle, le bostryche typographe continue son œuvre et agrandi les trouées dans les forêts

constituées majoritairement d'épicéas. Le canton propose depuis cette année des aides financières pour préparer nos forêts aux changements climatiques. Une des interventions préconisée est la plantation d'essences qui ne sont pas présentes actuellement mais qui pourraient le devenir dans 50 ans. Il s'agit de plantations très éparses (par cellules de 5 à 10 arbres) qui permettraient l'installation de porte-graines capables de résister aux étés très chauds et secs qui sont annoncés.

SOINS AUX JEUNES PEUPLEMENTS

Les surfaces de fourrés et perchis jusqu'à un diamètre de 20 cm ne sont pas très nombreuses et déjà traitées les années précédentes.

Il n'y a donc pas eu de soins aux jeunes peuplements cette année.

COUPES DE BOIS

Exploitation des chablis			
Bostrychés Creux de Champ/Léderrey	87 m ³		
Bostrychés Joux Noire	15 m ³		
Bois dans le torrent de Culan (laissé sur place)	70 m ³		
Total	172 m ³		

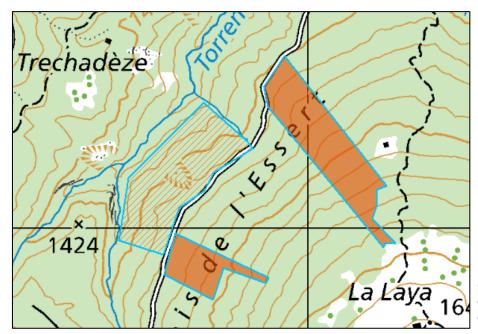
Coupes normales			
Bois de l'Essert débardé au câble-grue (en amont de la route)	508 m ³		
Bois de l'Essert débardé au tracteur (en aval de la route)	50 m ³		
Total	558 m ³		



Coupe de bois à l'Essert en faveur du rajeunissement naturel et particulièrement des feuillus (hêtres, érables, sycomores)

BILAN DE GESTION

Description	Unité	Qté annuelle selon les baux	Qté effectuée en 2023	Résultats
Soins aux plantations	are	0	0	0
Soins aux jeunes peuplements	are	170	0	-170
Coupes (m³-st)	m ³	1'000	558	-442
Chablis débardés	m³	0	102	+102
Chablis laissé sur place	m ³	0	70	+70
Vente des bois	m³	900	660	-240



Les deux lignes de câbles sont couplées à un projet du WSL sur la régénération durable des forêts de montagne. Trois placettes d'environ 1 hectare ont été définies et éclaircies avec une intensité différente.

Ces placettes feront l'objet d'études approfondies pendant 15 ou 20 ans et donneront des informations précieuses pour les interventions futures.

ci-contre : Coupes normales débardées avec des lignes de câbles en amont et au tracteur en aval

Pour plus de détails sur le projet :

https://www.wsl.ch/fr/projets/regeneration-des-forets-de-montagne-2e-phase/

ENTRETIEN DE RUISSEAU

Le torrent de Culan a été entretenu dans toute sa longueur au mois de juillet. Les petits bois ont été retirés à la main et entassés assez loin pour ne pas retomber après un hiver. Les bois plus gros ont été évacués à l'aide d'un hélicoptère et laissés sur place.

Cela représente 70 m³ de bois qui constituaient un risque d'embâcles à moyen terme pour ce torrent.



Tracé Torrent du Culan



Embâcles Torrent du Culan

INFORMATIONS DIVERSES

Le volume de plaquettes vendues en 2023 au DIACAD s'élève à 3'599 m³/plaquettes. Cela représente environ 1'440 m³ de bois brut.

Le volume est assez bas cette année car une panne sur la chaudière a différé son allumage au mois de novembre au lieu de fin septembre. Le marché des bois a subi une forte baisse pour se retrouver presque au niveau d'avant le Covid. Toutes les scieries d'Europe ont leurs parcs à

Toutes les scieries d'Europe ont leurs parcs à grumes pleins et les sciages ont de la peine à se vendre.

Le volume de bois coupé cette année n'est donc pas très important. Les demandes de bois de feu (en bûches) se sont calmées après une année record en 2022 et reviennent à un niveau normal (250-300 stères par an).

A la suite des fortes précipitations des mois de novembre et décembre, on dénombre plusieurs glissements de terrain dans les berges des cours d'eau dont voici les plus importants :

Grande Eau

Erosion générale des berges un peu partout, mais un gros ouvrage de renforcement est prévu sous la déchetterie et un plus modeste proche du hangar à plaquettes (chemin du Vernex). Un contrôle de stabilité des arbres dans les berges est prévu au printemps 2024.

Le Dar :

Erosion importante des berges avant le dépotoir (voir photo ci-après)



Erosion des berges du Dar – avant le dépotoir

Ruisseau des Semillets :

Un glissement en-dessus de la limite forestière a créé une lave torrentielle qui a traversé la route cantonale. Les bois et branches dans le lit du cours d'eau ont été enlevés immédiatement.

Torrent du Culan :

Un glissement s'est produit sous la route de l'Essert et a emporté quelques arbres jusque dans le lit du torrent. Une visite avec le voyer est prévue au printemps en 2024



Glissement de terrain au Bois de l'Essert



Départ du chemin au Droutzay

La réfection du chemin de Creux de Champ a été réalisée en automne comme prévu.

De petits aménagements ont été ajoutés dans le cadre de cette réparation comme une gouille en faveur de la biodiversité et une petite rampe pour la piste de ski de fond.



Gouille en faveur de la biodiversité





Arnaud GIOVANOLA (photo de gauche) de Muraz, notre nouveau Garde forestier, est entré en fonction le 1er octobre 2023, immédiatement après avoir réussi sa formation de garde forestier à Lyss.

ALPAGES

L'exploitation des 19 alpages communaux est assurée par 15 amodiataires différents.

Tous les alpages font l'objet d'un bail à ferme dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2024. Ainsi, fin 2023, les amodiataires se sont vu adresser une lettre de résiliation pour l'échéance prévue en 2024 et une soirée d'information leur a été consacrée afin de préparer la soumission pour les baux à ferme 2025 – 2030, laquelle soumission doit intervenir durant le premier semestre 2024.

Alpage de la Marnèche, Isenau





Chèvres Col Fauve à Arpille

Durant l'année 2023, les différentes visites d'alpages ont permis de constater, pour certaines parcelles, **une amélioration dans la lutte contre les vernes**, tant par des travaux mécaniques que par **le parcage de chèvres**.

La Commission d'inspection des alpages du district d'Aigle a procédé aux visites d'une partie des pâturages du territoire communal les 26 juillet 2023 et 17 août 2023. En plus du représentant des Autorités municipales et de Monsieur le Préfet du district, M. Jean-Michel MARCHON, préposé agricole de la Commune, et M. Claude GOY, contrôleur Prométerre, étaient présents à ces occasions.

Tout au long de l'année, **divers travaux d'entretien** ont été réalisés sur les bâtiments d'alpages, tels que le remplacement de lucarnes, de boiler, de pontons, etc.

Différentes voies d'accès aux alpages ont été remises en état, notamment

- Le Rard;
- La Marnèche Isenau;
- Début 2023, un permis de construire a été délivré par les Autorités pour la construction d'une fumière et d'une fosse à purin à l'alpage du Pillon.

Fin 2023, une demande de permis de construire a été adressée aux Autorités d'Ollon pour la pose d'un nouveau réservoir d'eau à l'alpage de Coufin.

- Le Fond des Joux ;
- Le col des Anderets (remplacement de la barrière de sécurité).

Lors de sa séance ordinaire du 7 décembre 2023, le Conseil communal a décidé d'accorder un crédit cadre de CHF 500'000.00 pour la mise en conformité des bâtiments des alpages communaux.

SERVICE TECHNIQUE & POLICE DES CONSTRUCTIONS

Au cours de l'année écoulée, le service technique a connu une forte sollicitation liée aux différentes procédures en matière de police des constructions.

En effet, ce ne sont pas moins de **48 demandes préalables** qui ont été traitées par le bureau technique et **44 dossiers** qui ont **été soumis à une enquête administrative ou publique**, via la CAMAC.

Au total, **72 permis de construire ont été délivrés**, **44** nécessitant des **autorisations spéciales** cantonales au sens de l'art.120 LATC et **28** autres demeurant **de compétence municipale**.

10 autorisations sans autre forme de procédure ont également été octroyées par l'Exécutif communal.

Nous constatons une certaine constance dans le nombre important des procédures traitées, toutes formes confondues.

Cependant, la lourdeur administrative de ces démarches demeure difficilement compréhensible pour les professionnels, comme pour les propriétaires ou les maîtres d'ouvrage. La bureaucratie est de plus en plus compliquée au regard des différentes législations applicables, qui ne sont pas toujours bien connues et/ou comprises.

Par exemple, hors zone à bâtir, le droit actuellement en vigueur ne permet pas de procéder aux travaux de rénovation ou d'assainissement énergétique voulus par le législateur cantonal comme dans la zone à bâtir; le droit fédéral qui s'y applique n'évolue pas à la même vitesse que le droit vaudois; en outre, le dogmatisme des services cantonaux compétents chargés de l'examen des dossiers ne laisse que très peu de marge de manœuvre aux propriétaires, qui doivent en tenir compte dans l'établissement de leur projet.

Le bureau technique a également procédé aux visites en vue de l'octroi des permis d'utiliser ou d'habiter; c'est ainsi que 26 permis d'utiliser et 21 permis d'habiter ont été délivrés durant l'année 2023.

L'inquiétude grandissante des propriétaires les incite à vouloir assainir leur bâtiment en se tournant vers de nouvelles sources d'énergie, telles que les panneaux solaires, les chaudières à pellets, les sondes géothermiques ou encore les pompes à chaleur air-eau.

Or, ces dernières, lesquelles sont aujourd'hui admises à une altitude supérieure à 1000 mètres pour des bâtiments existants dont le CECB (certificat énergétique des bâtiments) répond à une classe d'efficience énergétique A, B ou C, ont fait l'objet d'une simplification procédurale qui a suscité un recours à la Cour constitutionnelle vaudoise au mois d'août 2023, avec un blocage jusqu'à droit connu. Finalement et heureusement, ladite procédure a ainsi été adoptée récemment par cette instance qui a confirmé sa conformité au droit actuellement en vigueur.

Les installations de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques sont en constante augmentation dans et hors zone à bâtir; 11 autorisations ont été délivrée en 2023, à la faveur de la modification du cadre légal, les installations en toiture ne nécessitant plus d'autorisation de construire, mais simplement une annonce devant être validée par l'Exécutif communal ou les services cantonaux pour le domaine hors zone à bâtir.

Le bureau technique s'est également occupé du traitement de **28 demandes d'abattage d'arbres** sur le territoire communal. Ces demandes ont toutes été préavisées par le garde forestier ou le Municipal en charge avant d'être mise à l'enquête publique par la Municipalité

La collaboration et le partage sur les différents dossiers traités par le service de la voirie contribuent également à la bonne tenue des affaires courantes du service technique.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉVISION DU PACOM

Déjà évoquée dans notre précédent rapport, la révision du plan général d'affectation s'est poursuivie pour le PA "Diablerets centre" et le PA "Hors-centre", en étroite collaboration avec le bureau d'urbanisme Repetti Sàrl.

Suite au retour de l'examen préalable du projet de PACom "Diablerets centre", certains ajustements ont été réalisés par le bureau d'urbanisme en coordination avec la Municipalité; le projet de règlement a aussi été mis à jour en fonction des travaux de la Commission municipale nommée à cet effet et des différentes remarques des services

cantonaux pour une mise à l'enquête publique dans le courant du 1^{er} trimestre 2024.

Les soirées de présentations publiques du projet de périmètre "Hors centre", à la population et aux propriétaires impactés, se sont déroulées durant le mois de décembre 2023. Celle destinée aux personnes subissant un dézonage de leur bienfonds a été effectuée en présence du directeur de l'aménagement pour le canton de Vaud (DGTL) qui a rappelé les différentes étapes du processus et le contexte légal lié à la LAT.

PA d'ISENAU

Comme déjà mentionné dans le rapport de gestion 2022, la Municipalité a poursuivi les travaux avec le concours de la **Fondation d'Isenau, de la Coopérative Isenau 360°**, des différents bureaux d'aménagement mandatés par la Commune et des services du Canton.

L'analyse des aspects environnementaux, biodiversité, paysage, protection des sites d'importance régionale ou fédérale, ainsi que les aspects liés aux dangers naturels ont fait l'objet de mandats d'étude spécifiques avec des bureaux spécialisés; tous ont rendu leur travail pour le dépôt du projet à l'examen préalable qui sera effectué début 2024.

PA DE LA REMONTÉE A CÂBLE D'ISENAU (TÉLÉCABINE)

Le traitement spécifique du tracé de la télécabine d'Isenau était difficilement imaginable dans le cadre des procédures liées aux autres périmètres, PA "Diablerets Centre", "Hors centre" et "Isenau", qui traitent principalement d'autres matières; par conséquent, tant la direction du territoire et du logement (DGTL) que l'Office fédéral du développement territorial (ARE) ont validé la

proposition de réaliser un plan d'affectation spécifique pour la remontée à câble qui sera superposé aux autres plans et coordonné à la procédure fédérale d'approbation des plans (projet de la télécabine).

Celui-ci sera soumis à l'examen préalable en même temps que le PA d'Isenau, soit début 2024.

PPA DU DROUTZAY (ACCROBRANCHE)

Le projet de **PA du Droutzay (accrobranche)**, décrit dans le rapport 2022, a été finalisé et le règlement établi.

Il sera soumis à l'examen préalable des services cantonaux durant le 1^{er} trimestre 2024.

URBANISME

Comme chaque année au printemps, la voirie a procédé à tous les nettoyages qui incombent à cette saison, tels que les bords de route, les parcs et jardins, les chemins piétons. Tout a été râtelé et mis en ordre pour l'été.

La **mise en place du mobilier urbain** a été effectuée, ainsi que les **plantations de fleurs** dans nos plates-bandes, mais aussi sur nos bâtiments



Nouveau bassin au Droutzay

L'équipe de la voirie s'est chargée durant toute la saison de l'arrosage, du nettoyage ainsi que de la tonte dans différents parcs (terrain de foot, bassin de la marmotte, Faverge, etc..). Une nouvelle machine électrique a été acquise pour permettre un débroussaillage silencieux dans un esprit de bienveillance. En raison des conditions météorologiques favorables à une repousse rapide, la voirie a suivi de près l'évolution et a tondu environ toutes les deux semaines.

Nous avons aussi eu de très bons retours sur la pose des toilettes mobiles au Lac Retaud. Les poubelles ont été retirées autour du lac et vers les places de parking, et des panneaux « zéro déchet » ont été installés. L'essai s'est révélé très concluant, puisque les gens repartent avec leurs déchets.

Au cimetière de Vers-L'Eglise, les barrières du côté gare ont été refaites et peintes durant l'hiver. L'entretien du cimetière se fait aussi à un rythme

et dans les divers bacs sur le territoire communal, en collaboration avec des entreprises locales.

Deux bassins en bois ont été installés ce printemps, un au Droutzay et l'autre au Lac Retaud sur le chemin pédestre qui monte à la Marnèche, en remplacement de fontaines qui avaient largement fait leur temps. La création de ces bassins a été confiée à un entrepreneur local.



Nouveau bassin à proximité du Lac Retaud

régulier. Comme chaque année, la voirie se charge aussi de **l'entretien de quelques tombes qui sont à l'abandon**.

L'équipe de voirie a également apporté un soin tout particulier à **l'entretien régulier de la place de jeux** pour les enfants, cet espace est très fréquenté par les familles. **Des améliorations sécuritaires seront apportées pour l'exploitation 2024**.

Le pumptrack, pour les vélos, a également été entretenu par la recharge de matériaux pour améliorer les différentes pistes.

Nous constatons avec satisfaction que le terrain de pétanque est très apprécié. Des demandes ont été faites pour mettre un éclairage qui offrirait la possibilité de jouer un peu plus tard quand les jours baissent. Cette demande a été entendue par la Municipalité, une ou deux lampes de la piste de fond seront posées. Toutefois, à 22h00 au plus tard l'éclairage s'arrêtera.

URBANISME

La Municipalité a décidé durant l'automne de faire installer toutes les décorations de Noël pour les fêtes de fin d'année, ce dès la mi-décembre, ainsi qu'une guirlande lumineuse sur le sapin

devant l'Office du Tourisme. Bien évidemment, toutes ces lumières sont en LED de dernière génération pour une consommation minimum.



Installation des décorations de Noël par le service de la voirie

RÉPONSE AU POSTULAT BORGHI ALEXANDRE

Lors de la séance ordinaire du Conseil Communal du 8 décembre 2022, le Conseiller Alexandre BORGHI déposait un postulat demandant la création d'un passage protégé pour piétons en face de la COOP et la création d'un passage protégé pour piétons à Vers-l'Eglise.

La Municipalité avait, par le passé, déjà déposé deux demandes pour la création de passages protégés pour piétons, lesquelles demandes avaient été refusées par les services cantonaux. Suite au malheureux accident survenu le 3 décembre 2022, lors duquel un choc entre un piéton et un véhicule s'est produit en face de la COOP, les services cantonaux ont revu leur ďune nouvelle demande appréciation lors communale déposée début 2023. Ainsi, 2023 a vu la création du passage protégé pour piétons en face de la COOP.

S'agissant du passage protégé pour piétons à Vers-l'Eglise, à la hauteur du Collège, la Municipalité s'est, jusqu'alors, heurtée à une non-entrée en matière des services cantonaux. L'ouvrage devra, ainsi, être remis sur le métier.



Passage protégé pour piétons de la COOP

SERVICE DE LA VOIRIE

Dépendant de la météo, laquelle devient de plus en plus capricieuse, le service de la voirie travaille selon les saisons. Résilience et adaptabilité sont nécessaires afin de mener les nombreux travaux, prévus et imprévus, parfois urgents, qui jalonnent l'année.

En voici une synthèse:

HIVER

Début 2023, la voirie a effectué les divers travaux propres à la saison hivernale, tels que le salage et le gravillonnage des routes, ainsi que le déneigement.

Les collaborateurs ont participé activement au ramassage des ordures ménagères, ainsi qu'à la collecte des déchets triés (Pet, alu, verre, etc.) et des diverses petites poubelles disséminées sur le territoire communal.

Durant l'hiver, le volume des déchets collectés croît proportionnellement à l'augmentation de la fréquentation de la Commune avec l'arrivée des touristes. Ceci implique un volume de déchets plus conséquent à traiter et des tournées de récolte plus fréquentes à organiser.



M. Bernard REYMOND (à droite) aux commandes de la nouvelle chenillette, accompagné de M. Stéphane MOILLEN (à gauche)

Au gros de l'hiver, le personnel de la voirie a :

- fabriqué des claies en bois pour les parkings skieurs et confectionné des piquets en bois, des jalons à neige, des barrières, des enseilles et des bancs, au dépôt des Aviolats.
- effectué les révisions des machines et des outils du service à l'atelier mécanique des Diablerets, afin que tout le matériel utile à la saison estivale soit opérationnel.

Fin janvier, M. Bernard **REYMOND** a pris une retraite largement méritée.

Merci à lui pour son travail et sa rigueur, il part sur une belle expérience avec la nouvelle chenillette qu'il a pu essayer avant son départ.

Mi-mars, une équipe de la voirie a fabriqué et repeint de nouveaux volets pour la Chapelle Anglaise des Diablerets.



Peinture des volets de la Chapelle Anglaise des Diablerets

Mi-avril, deux cuisines ont été démontées par la voirie, l'une dans l'appartement sis dans le bâtiment du Musée des Ormonts à Vers-l'Eglise et l'autre dans le chalet de la Gottrausaz.

La pose des éléments de cuisine a été effectuée par une entreprise locale et la voirie s'est chargée de la pose du carrelage situé entre les meubles.

PRINTEMPS

Deux collaborateurs nous ont rejoint au printemps ;

Monsieur Pedro **DA SILVA MENDES** pour la maçonnerie et le paysagisme à gauche et

Monsieur Nils **BROCARD** remplaçant à la STEP et en renfort à l'atelier mécanique à droite.



de gauche à droite : M. DA SIVA MENDES et M. BROCARD

Ces deux personnes nous donnent entière satisfaction et nous leur souhaitons une chaleureuse bienvenue.

Au mois de mai, la terrasse, du côté « patinoire couverte » du Parc des Sports, a été complètement détruite, puis refaite avec de nouvelles barrières, ainsi que de nouvelles dalles de jardin.

ÉTÉ

Divers chantiers ont été réalisés pendant l'été :

- creuse et fabrication du socle de la statue Blyanoveï, au cimetière de Vers-l'Eglise;
- travaux de flashage et de goudronnage des routes;
- fixation d'une nouvelle glissière au col des Andérets pour remplacer l'ancienne qui, au fur et à mesure des hivers, a cédé;

Avec les beaux jours, les employés de la voirie se sont chargés de râteler et de nettoyer les bords de route, les parcs et jardins, ainsi que de la remise en place du mobilier urbain.

Au lieu-dit « les Clous », sur la route de Métreille, un glissement de terrain a nécessité l'intervention d'une pelle araignée afin de pouvoir ouvrir le chemin qui était complètement obstrué par 1 mètre de terre.

Les gazons ont été effectués régulièrement et les fauchages sont allés bon train. Une nouvelle entreprise, la société Choulon SA, a été mandatée pour passer l'épareuse, celle-ci nous a donné entière satisfaction.



Remise en état de la terrasse du Parc des Sports



Nouvelle glissière au col des Andérets

- sur la route de Brison, un drainage d'une quarantaine de mètres a été réalisé afin de prévenir la formation d' une énorme flaque d'eau sur la route et de toute inondation du chalet sis en dessous :
- le chemin du Rard a subi de gros travaux avec une remise en état des nids de poule, la pose de renvois d'eau et la réfection des banquettes;
- une partie du mur aux Bovets a été réalisé;



Réfection du mur des Bovets

- sur les chemins pédestres, les fauchages et divers entretiens ont été réalisés;
- Le chemin de la cascade d'Ayerne a bénéficié d'une attention particulière, car le ruisseau capricieux a créé plusieurs coulées le long du chemin ce qui a nécessité de refaire une passerelle complète pour le bonheur des randonneurs;



Nouvelle passerelle au chemin de la cascade du torrent d'Ayerne

- au Domaine des Sources, plusieurs passerelles ont été refaites et une dizaine d'arbres ont été plantés, tels que des saules qui se plaisent dans des environnements humides;
- le bâtiment de la voirie a subi un grand lifting. Les collaborateurs de la voirie ont piqué les fentes et les ont remaçonnées. Ils ont aussi changé toutes les fenêtres et remonté un mur à la place de la vielle porte en fer. Les finitions (crépi et peinture) ont été faites par une entreprise locale.



Travaux sur le bâtiment de la voirie

 le petit garage sis sur le parking du Collège de Vers-l'Eglise a aussi subi quelques changements. Le tour du garage a été creusé, les sous-œuvre ont été bétonnés, deux couches d'étanchéité ainsi qu'un drainage ont été posés pour drainer les eaux souterraines et les eaux pluviales.

Le chantier se terminera en 2024.

Travaux sur le garage de la place du Collège de Vers-l'Eglise



Plusieurs routes et chemins ont été rénovés par des entreprises extérieures :

- le **chemin des Fornaches**, jusqu'à la hauteur du numéro 55 de la route du Pillon;
- le chemin des Planches en entier ;
- cent mètres du chemin des Jeans, jusqu'au-dessus du Collège de Versl'Eglise;
- le début de la route Royale, jusqu'à l'écopoint;
- le chemin de la Loyettaz.

Des surprises nous ont contraints à faire intervenir des entreprises, en urgence, au **Col de la Croix**, sous le restaurant des Mazots, car **une doline** s'était formée sous la route ce qui a provoqué un immense trou sur la voie de circulation montante.

Sur le chemin des Fornaches, au numéro 5, un mur en pierre a dû être refait avant l'hiver pour ne pas céder sous le poids des véhicules et, surtout, ne pas s'effondrer sur le chalet qui est juste en contrebas



Mur au chemin des Fornaches

AUTOMNE

L'automne arrivant, la voirie s'est chargée de la pose des perches à neige, de retirer tout le mobilier urbain, de préparer les machines et de poser les mâts lumineux pour la piste de ski de fond.

Mi-novembre, la météo catastrophique nous a mis à rude épreuve avec des pluies diluviennes qui se sont acharnées sur la vallée.

Plusieurs ruisseaux sont sortis de leur lit, la Grande Eau est sortie à Vers-l'Eglise et le ruisseau des Semillets qui est même allé jusqu'à sortir sur la route cantonale, nous obligeant à fermer cette dernière afin de permettre sa remise en état.

La voirie, au nom de la Municipalité, a dû engager les gros moyens, avec plusieurs véhicules lourds et deux pelles-araignée pour nettoyer et remettre en état les cours d'eau et les routes. Ce travail a pris plusieurs jours.



Véhicules lourds lors des intempéries de mi-novembre

Pour terminer, l'ensemble des collaborateurs de la voirie effectue chaque année diverses tâches et prestations pour différentes manifestations, telles que le FIFAD, le Salon des Alpages, Diablerets 3D et Trail Blanc, Diables en Fête, etc.

SERVICE DES EAUX

En 2023, le service des eaux a effectué beaucoup de tâches variées, telles que l'auto-contrôle, le changement des compteurs, les différentes analyses pour l'eau potable, ainsi que pour les piscines, les fuites, le remplacement de conduites, le nettoyage des infrastructures et diverses révisions.



Changement de conduite au chemin de Chambaboz

Deux conduites ont été partiellement changées en 2023 :

- la première à la fin avril, entre le chemin de la Solitude et celui du Plan Fromentin. Les travaux de génie civil ont été effectués par la maison Atra SA et la pose du réseau par la maison Piguet SA;
- la deuxième sur le chemin de Chambaboz. Le génie civil a été effectué par la maison Echenard SA et la pose du réseau par le service des eaux, aidé par la voirie. La vétusté de l'ancienne conduite, laquelle a énormément coulé pendant le changement, provoquant ainsi des effondrements dans la fouille, a passablement compliqué le chantier. Ainsi, des travaux d'étayage supplémentaires ont été nécessaires afin d'assurer la sécurité de la place de travail. Le passage sous le mur de soutènement du chemin des Rochers fut une difficulté supplémentaire, tenant compte de la quantité de béton qui a dû être brisée à une très grande profondeur.

Durant l'été, le réseau d'eau a nécessité l'intervention du service des eaux pour des fuites à 4 reprises en 2023 contre 20 interventions de cette nature en 2022. Cette diminution du nombre annuel de fuites est le résultat de la stratégie d'entretien de nos infrastructures qui a consisté à prioriser la réfection des portions de réseaux qui étaient problématiques et en mauvais état.

Les travaux nécessaires à ces changements de conduite ont été réalisés en période hors affluence touristique, au printemps et en automne, afin de ne pas nuire à la tranquillité des hôtes de la Commune.

Le service des eaux a également beaucoup travaillé dans les réservoirs pour mettre aux normes certains points critiques qui ont été relevés lors du dernier contrôle de l'Office de la COnsommation (OFCO).



Nettoyage des réservoirs

Les nettoyages de ces ouvrages ont aussi pris du temps, par l'installation d'échafaudages à l'intérieur des réservoirs pour pouvoir accéder et nettoyer en hauteur.

Le service des eaux a acquis aussi du matériel pour la **révision des bornes hydrantes**, ce qui nous a permis de faire une révision en interne tout au long de l'année et de mieux communiquer avec l'ECA sur leur entretien et leur état.

Il est à relever que le service des eaux a travaillé avec professionnalisme et une disponibilité sans faille afin de gérer des situations urgentes nécessitant une intervention sans délai.

ÉPURATION DES EAUX

En 2023, la station d'épuration a continué de traiter un volume important, soit plus de 110,26 tonnes de boues déshydratées. Celles-ci ont été évacuées en partie à Lausanne et en partie sur le canton de Fribourg.

En effet, afin de procéder à une révision sur les installations de la SATOM, les livraisons de boues ont été temporairement délocalisées. Il convient de préciser que la différence de coût induite par le rallongement des transports nous a été remboursée par la SATOM.

Durant l'été, nous avons sorti **trois des six pompes de relevage** que nous possédons dans nos stations de pompage.



Pompes de relevage des eaux usées

Après le nettoyage de celles-ci nous avons remarqué une grande usure. Ainsi, la décision a été prise de les réviser sur deux ans tenant compte des coûts importants que des réparations engendreraient.

En 2022, avec la survenance de la crise énergétique et l'annonce d'éventuelles coupures d'électricité, nous avions acquis deux génératrices pour pallier, le cas échéant, à notre besoin d'énergie pour les eaux usées.

Ces deux groupes ont été installés de façon à être mobiles, l'un sur une berce qui peut être déplacée avec notre multilift et l'autre, plus petite, sur un châssis métallique, sur une remorque.



Grande génératrice sur berce

Ces deux génératrices sont prêtes à partir pour n'importe quel chantier et peuvent être mise à disposition pour d'éventuelles catastrophes.

Les branchements pour permettre l'inversion de source électrique sur nos différentes infrastructures ont été effectués suite aux recommandations de l'État.

Tout au long de l'année, notre exploitant et son second ont entretenu la STEP à intervalles réguliers :

- nettoyage;
- sortie des boues ;
- diverses inspections avec la caméra;
- déshydratation des boues ;
- analyses,...

GESTION DES DÉCHETS

Les infrastructures de gestion et de traitement des déchets se composent de la déchetterie communale de Vers-l'Eglise et des éco-points répartis sur le territoire communal, sans compter le réseau de petites poubelles « corbeilles » disséminées sur l'ensemble de la Commune.

La collecte des déchets dans les éco-points est assuré par :

- Genillard Transports & Fils Snc, pour les ordures ménagères;
- Busset Transports et Gravière SA, pour le papier et le verre;
- Valtex, pour le textile ;
- le service de la voirie, pour le Pet et l'alu.

	VALTEX
2023	10.5 t.
2022	14 t.
2021	12.9 t.

Le textile est collecté et transporté dans les centres de traitement par l'entreprise Valtex, société spécialisée dans l'économie circulaire et la valorisation du textile.

En 2023, Valtex a récolté 1'437 tonnes de textiles usagés dans le Valais romand et l'Est vaudois.



Le transport des déchets de la déchetterie aux centres de tri et de traitement est assuré par :

- Busset Transports et Gravière SA, pour le papier, le verre, les encombrants, le bois usagé et les compostables;
- Genillard Transports & Fils Snc, pour les ordures ménagères
- Meca-Transports Sàrl, pour le Pet
- Bader Fers Recycling SA, pour la ferraille

Tonnage des déchets récoltés et traités

	2023	2022	2021	2020
Ordures	428.90 t.	422.98 t.	435.82 t.	466.66 t.
Encombrants	151.20 t.	128.86 t.	130.70 t.	146.76 t.
Déchets compostables	111.10 t.	89.70 t.	98.64 t.	110.82 t.
Bois usagés	131.80 t.	126.06 t.	142.50 t.	144.42 t.
Papiers – cartons	136.10 t.	138.21 t.	148.88 t.	152.23 t.
Ferraille	35.50 t.	43.09 t.	77.07 t.	78.47 t.
Verres	193.50 t.	214.58 t.	208.34 t.	231.41 t.
Autres	144.35 t.	127.53 t.	153.81 t.	144.09 t.
Total	1'332.45 t.	1'291.01 t.	1'395.76 t.	1'474.86 t.

SACS POUBELLES TAXÉS

Fin 2023, la Municipalité a décidé de supporter l'adaptation de la TVA au 1^{er} janvier 2024 et de maintenir le prix de vente final des sacs poubelles au prix actuel.

Ainsi l'augmentation de la TVA n'aura pas d'incidence sur le porte-monnaie du consommateur.

ÉCO-POINTS

Tout au long de l'année, et particulièrement durant les périodes d'affluence touristique, le personnel de la voirie a régulièrement **nettoyé et entretenu** les différents éco-points, ainsi que procédé à la vidange des corbeilles à déchets jalonnant les routes de la commune

DÉCHETTERIE COMMUNALE DE VERS-L'EGLISE

En 2023, ont été réalisés :

- les travaux pour la pose d'une antenne 5G
- suite à l'acceptation du préavis 2023-07, le goudronnage des quais et de la place en contrebas de la déchetterie.

Les travaux se sont déroulés à l'automne et le goudron a été posé le jour avant la neige, nous obligeant ainsi à reposer les barrières, que nous avions enlevé pour faciliter les travaux, dans le courant de l'hiver.



Goudronnage de la place en contrebas de la déchetterie communale

TOURISME

CARTES BIENVENUE ET FIDELITE

En 2023 la carte « Free Access » a été abandonnée et remplacée par la carte « Bienvenue » et la carte « Fidélité ».

Contrairement à la carte « Free Access », valable uniquement lors de la saison estivale, **les nouvelles cartes sont annualisées**. Ainsi, ces nouvelles cartes ont pu être utilisées du 1^{er} juin, date de lancement du nouveau concept, au 31 décembre 2023.

Ainsi, depuis le 1^{er} juin 2023, les personnes s'acquittant de la taxe de séjour ou de la taxe sur les résidences secondaires bénéficient de la carte « Bienvenue ».

Afin de permettre aux habitants et aux pendulaires de bénéficier également de certaines prestations gratuites ou à prix réduit, les Autorités des communes partenaires (Ormont-Dessus / Ollon / Gryon) ont décidé de créer une seconde carte, la carte « Fidélité ».

La nécessité de différencier les cartes « Bienvenue » et « Fidélité » provient du fait que les détenteurs de la deuxième nommée n'ont pas accès aux transports publics affiliés à la tarification Mobilis.



Comme chaque année, les partenaires ont offert des prestations de qualité qui ont permis à nos résidents, habitants et vacanciers de profiter des activités de la région.

DIGITALISATION DES CARTES « BIENVENUE » ET « FIDELITE »

Soucieuses du confort des détenteurs de carte, les Communes d'Ormont-Dessus, d'Ollon et de Gryon ont décidé de leur **digitalisation**. Les travaux préparatoires ont été effectués en 2023 et permettront, dès janvier 2024, une lecture des statistiques de fréquentation optimisée et,

une fois les changements induits par l'informatisation des manipulations nécessaires maîtrisés, ces cartes offriront à l'utilisateur un confort comparable à celui des cartes d'embarquement numériques dans les aéroports.

Taxe de sejour

Le préavis municipal n°01-2023, relatifs aux modifications des règlements communaux de la perception de la Taxe de séjour et de la Taxe sur les résidences secondaires, a été accepté par les membres du Conseil Communal le 23 mars 2023.

Ces nouveaux règlements sont entrés en vigueur le 1^{er} juin 2023, introduisant ainsi la modification et l'uniformisation du montant de la Taxe de séjour, à savoir CHF 3.80 par nuit et par adulte dès 16 ans et CHF 1.90 par nuit et par enfant dès 6 ans.

	Taxe Séjour encaissée	Diff. An / An-1
2023	397'701.95 CHF	+ 158'323.45 CHF (+ 66%)
2022	239'375.50 CHF	+ 56'063.05 CHF (+30%)
2021	183'312.45 CHF	

	Nuitées
2023	111′733
2022	97'037
2021	65'075

Répartition des nuitées

2023	55.84%	44.16%	- 1101
2022	64.20%	35.80%	■ Hôtels
2021	66.15%	33.85%	■ Para-hôtellerie

Les comptes de la taxe de séjour figurent en fin de ce rapport, après les comptes communaux.

ÉVÉNEMENTS ET CULTURE

MANIFESTATIONS

En 2023, ce n'est pas moins de 40 demandes de manifestation, déposées via le POrtail CAntonal des MAnifestations (POCAMA), qui ont été traitées par les services communaux. Outre le travail administratif que cela représente, la Commune soutient, dans la plupart des cas, les différents organisateurs par la mise à disposition de différentes prestations tant matérielles que sécuritaires.

Durant cette année, le staff de l'Office du Tourisme a changé, puisque deux nouveaux collaborateurs ont été engagés pour pallier aux départs des précédents. Ainsi, le personnel de cet office se compose de 6 équivalents plein temps. Un grand merci à eux pour leur engagement tout au long de l'année.

RAIFFEISEN ERIKA HESS OPEN - 12 MARS 2023

Cette **course populaire de ski alpin**, ouverte aux enfants dès 3 ans, a connu, une fois encore, un franc succès.



Merci aux membres du comité et aux bénévoles pour leur implication.



FLUO FLASH FUN (FFF) - 08 AVRIL 2023

Une manifestation phare de l'hiver, cet **événement, qui célèbre d'année en année** la période des années huitante, a connu sa **19**ème **édition**. En plus des traditionnels DJs, un concert « live » faisait partie du programme des festivités.

C'est toujours un grand moment que de voir jeunes et moins jeunes revêtir les habits d'époque et se déhancher sur les tubes musicaux eighties. **Un succès qui ne se dément pas, vivement le volume 20 de la FFF!**

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ALPIN DES DIABLERETS (FIFAD) – 05 AU 12 AOÛT 2023

Cette édition du FIFAD a été marquée par la projection des films « **Mémoire des Ormonts** » sortis des archives de la RTS. Le très nombreux public a pu ainsi voir ou découvrir les personnes qu'ils ont connus ou côtoient quotidiennement sous un nouveau jour.

Le programme toujours riche et varié a généré une forte affluence et nous nous réjouissons par avance de l'édition 2024.

Merci au comité et aux bénévoles!



MOVING MOUTAINS - 23 ET 24 AOÛT 2023

En 2023, ce forum annuel, consacré à l'évolution des perspectives économico-sociales des régions de montagnes, avait pour thème : « Energie et communautés montagnardes : l'heure des grands choix ».

Une présentation remarquée du Syndic de la Commune de Rossinière, lequel a osé faire le pari

d'investir massivement afin d'optimiser la valorisation de ses forêts, n'est pas passée inaperçue.

Notons que Madame la Conseillère d'état Isabelle MORET et Monsieur le Conseiller d'État Vassilis VENIZELOS étaient présents lors de cette édition.



La Municipalité tient à remercier sincèrement tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche à la bonne marche de tous les évènements.

En effet, sans cet engagement et cette motivation, rien ne serait possible, alors : MERCI!

CULTURE

AILYOS ART ET NATURE - EXPOSITION

De juillet à octobre, le territoire communal a, à nouveau, accueilli l'exposition « AILYOS Art et Nature ». Les sculptures ont toujours autant de succès, les animaux le long de la Grande Eau ont attiré les regards des petits et grands.



"Hermès - Daim persan" - Emilie MUZY



"Callisto - Ourse Pizzly" - Emilie MUZY

SUBVENTIONS COMMISSION CULTURELLE ET SPORTIVE

Comme chaque année, **la Municipalité soutient financièrement** un grand nombre de manifestations, d'événements culturels et sportifs organisés dans notre Commune, ainsi que divers organismes ou sociétés locales.

Subventions 2023 (en CHF)

Musée des Ormonts	20'000.00
Festival du Film des Diablerets	9'500.00
Musique et Neige	5'000.00
Radio Chablais	4'400.00
Diablerets 3D & Trail Blanc	5'000.00
Société de gymnastique	2'000.00
Tennis Club	1'000.00
Passeport Vacances	1'000.00
Musique et Montagne	3'500.00
Care Vevey Orientation (courses nationales)	1'000.00
CAS Chaussy	500.00
Suisse Bouge	1'500.00
Chœur Mixte	4'000.00
Moving Mountains	5'000.00
Total	63'400.00

En complément de ces soutiens, la Commune offre également de nombreuses **prestations complémentaires en nature**, telles que des heures effectuées par la voirie, du matériel mis gracieusement à disposition ou encore des tarifs de location des infrastructures communales préférentiels.

SPORTS ET JEUNESSE

SENTIERS PÉDESTRES

L'ouverture du sentier de la cascade du Torrent d'Ayerne et du sentier d'Orgevaux a été retardée, d'une part par la survenance d'éboulements à ces endroits, mais d'autre part par le manque de ressources à disposition. En effet, suite à une blessure, le préposé aux sentiers a dû s'arrêter quelques temps et un remplaçant a dû être engagé pour palier au plus pressé.

Finalement, pour le sentier de la cascade du Torrent d'Ayerne, une nouvelle passerelle a pu être réalisée par le service de la voirie. Quant au sentier d'Orgevaux, il a pu être ouvert suite à l'installation de chaînes pour sécuriser le parcours, notamment entre le Chalet Vieux et Orgevaux.

Ainsi, chaque automne, le préposé aux sentiers pédestre se charge de la fermeture de nos **35 itinéraires pédestres (300 km)** et du démontage des 4 passerelles situées dans notre Commune. Cette période marque également la mise à l'abri des nombreux panneaux de randonnées en altitude qui ne supporteraient pas la pression d'une grande quantité de neige.

Le balisage des 36 km de sentiers raquettes est également effectué à la même période.

Le sentier des lanternes, situé le long de la Grande Eau, a également rencontré un joli succès été comme hiver, rendant la promenade très agréable à la lueur des lanternes.

Décompte d'heures du préposé à l'entretien des sentiers

	2021	2022	2023
Hiver (Janvier - Avril)	88 heures	74 heures	78 heures
Eté (Mai – Décembre)	807 heures	937 heures	567 heures
TOTAL	892 heures	1'011 heures	645 heures

ZURICH VITAPARCOURS

Le parcours-vita est très fréquenté et nécessite un entretien constant. Ainsi, outre l'intervention du service de la voirie, des journées de travail de collaborateurs de la Zurich, les « Community-Days », sont organisées chaque année par la Fondation du Parcours VITA. A ce titre, en 2023, des volontaires de la Zurich ont participé à une journée de travail dévolue à l'entretien du parcours des Diablerets. Merci à eux.

PISTE DE SKI DE FOND

L'acquisition de la nouvelle chenillette Prinoth Husky a permis d'optimiser le damage et, ainsi, de maintenir la piste praticable plus longtemps, et ceci à la grande satisfaction des usagers. L'éclairage de la piste de ski de fond donne satisfaction. Toutefois, certains ajustements relatifs à la position des lampes ont été réalisés, ainsi nous verrons à l'usage si tout est à la convenance de chacun.

DIABLERETS ALPINE CENTRE



Piste olympique Willy Favre - vue virage du Rachy

Cette magnifique piste a accueilli, entre autres, la finale du Grand Prix Migros, réunissant des participants venus de la Suisse entière. La météo capricieuse a quelque peu contrarié la bonne tenue

Depuis quelques années, les compétiteurs de ski alpin, suisses ou internationaux, disposent d'une plateforme d'entraînement et de compétition performante, homologuée par la Fédération International de Ski (FIS) et gérée par le DAC (Diablerets Alpine Center).

Ainsi, la piste Willy Favre permet d'accueillir des entraînements d'athlètes professionnels et l'organisation de compétitions techniques, tels que le slalom et le slalom géant, voir des épreuves de vitesse avec le Super-G.

de la manifestation, néanmoins le travail acharné du comité d'organisation et des bénévoles a permis de faire de cet événement une belle réussite.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2020

Pour mémoire, la Commune a eu l'honneur d'accueillir les épreuves de ski alpin des JOJ Lausanne 2020 avec le succès que l'on connaît.

Des évènements en souvenir de cette période riche en émotions sportives sont organisés année après année dans les différents lieux hôtes de cette manifestation.



Ainsi, en 2023, la Commune d'Ollon, a transmis, lors d'une journée festive et à l'issue d'une cérémonie officielle, la coupe olympique JOJ 2020 à la Commune d'Ormont-Dessus qui la remettra, à son tour, à la Commune de Leysin lors d'une manifestation officielle en janvier 2024.

ci-contre : Photo de groupe de la journée organisée par les Autorités d'Ollon pour la remise de la coupe JOJ 2020 aux Autorités d'Ormont-Dessus.

MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

VTT

Les parcours VTT sont à l'étude et le VTT club des Diablerets a été sollicité afin de donner un avis éclairé aux nouveaux tracés des différents parcours qui sillonnent le territoire communal avec, notamment, les liaisons sur les communes limitrophes.

A ce titre, la Commission intercommunale des parcours vélo de l'axe touristique 1 (Ormont-Dessus, Bex, Lavey, Ollon, Gryon) se charge de centraliser les informations. Des synergies sont également développées avec les autres axes touristiques.



DIABLOBUS



La commune d'Ormont-Dessus a décidé de ne pas entrer dans la communauté tarifaire MobilAlpes, provoquant, ainsi, une perte de réciprocité d'une partie des prestations de transport sur la Commune d'Ollon.

Cette décision des Autorités a été motivée par le souhait de pouvoir faire bénéficier de la gratuité du Diablobus à l'ensemble des habitants et des porteurs des cartes « Bienvenue » et « Fidélité ».

En effet, une entrée dans MobiAlpes aurait contraint les habitants à payer pour emprunter le Diablobus.

La ligne de bus TPC Diablerets-Col de la Croix-Villars-Gryon-Solalex est incluse dans la carte « Bienvenue », ainsi que la ligne ASD, entre Les Diablerets et l'arrêt Sur-le-Buis, et le bus PostAuto jusqu'au Pillon.





Télé-Villars-Gryon-Diablerets





ÉCOLES

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)

L'Association Intercommunale Scolaire Les Ormonts-Leysin (AISOL) est une association de communes, au sens de l'art. 12 de la Loi sur les Communes, dont les compétences relèvent du domaine scolaire et parascolaire des Communes d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessus et de Leysin. Cette entité, dotée de la personnalité morale de droit publique, est composée de :

Un Comité de Direction (autorité exécutive), dont les membres sont :

- **O.-Dessus** : Mme Laure **DETRAZ**, responsable écolage et devoirs surveillés
- O.-Dessus : Mme Nicole TOUGNE-GENILLARD, responsable médicale
- O.-Dessous : Mme Raphaële BRUGGER, responsable transports
- O.-Dessous : Mme Stéphanie CHABLAIX, responsable activités extra- et parascolaires
- **Leysin**: M. Pierre-Alain **DUBOIS**, responsable repas
- Leysin: M. Philippe TAUXE, Président, responsable finances et communications

Un Conseil Intercommunal (autorité délibérante), dont les membres pour Ormont-Dessus sont :

- Mme Nadine ARENA;
- Mme Isabelle LOUP;
- M. Arnaud **ADER**;
- M. Christian REBER.

Conformément à la Loi Scolaire, l'AISOL a mis en place un Conseil d'Etablissement qui œuvre à l'insertion de l'établissement scolaire dans la vie locale en privilégiant l'échange d'informations entre tous les acteurs (école, autorités locales, population, parents et élèves).

En 2023, le Conseil Intercommunal a traité les préavis suivants :

Séance du 23 mai 2023

Préavis n°1/2023, relatif au rapport de gestion 2022

Le Conseil intercommunal a décidé :

- d'approuver les comptes de l'AISOL pour l'exercice 2022 tels que présentés;
- de donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2022.

Séance du 6 juin 2023

Préavis n°2/2023, relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de salles de classe pour la rentrée d'août 2023 et d'un complément budgétaire lié à l'ouverture de celles-ci.

Le Conseil intercommunal a décidé :

 d'accorder au CODIR de l'AISOL un crédit d'investissement de CHF 130'000.00 pour l'aménagement de salles de classe supplémentaires à l'ancien collège de Leysin;

- d'autoriser le CODIR de l'AISOL à procéder à la dépense d'investissement avec les liquidités du bilan de l'Association ou à procéder à un emprunt auprès d'un établissement bancaire reconnu par l'Etat;
- d'amortir ces investissements sur 7 ans, dès le budget 2024;
- d'accorder au CODIR de l'AISOL un crédit budgétaire supplémentaire pour l'année 2023 de CHF 150'000.00.

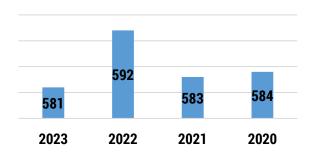
Séance du 22 novembre 2023

Préavis n°3/2023, relatif au budget 2024.

Le Conseil intercommunal a décidé :

 d'adopter le budget 2024 de l'AISOL tel que présenté. Le nombre d'élèves fréquentant l'établissement est stable. Au 1^{er} octobre 2023, nous comptons 581 élèves, dont 133 habitant Ormont-Dessus, soit 37 en secondaire (35 en 2022) et 96 en primaire (102 en 2022).



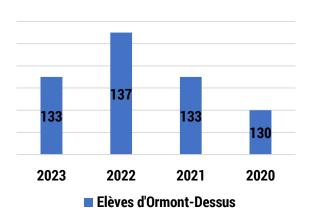


A l'instar des années précédentes, l'établissement scolaire accueille des jeunes athlètes encadrés par le Centre régional de performance Alpes Vaudoises de Ski Romand pour les disciplines de ski alpin, de ski de fond et de ski freestyle.

La rentrée scolaire d'août 2023 a nécessité l'ouverture de classes supplémentaires. Malgré une population d'élèves relativement stable, l'organisation pédagogique des cours dispensés requiert davantage de locaux. L'arrivée d'enfants réfugiés d'Ukraine a également été un facteur déterminant.

Ainsi, suite à différentes réflexions, deux alternatives ont émergé, soit : La pose de « Portakabin » au Sépey ou la réouverture de salles de classe dans l'ancien collège de Leysin. Finalement, après étude et consultation du Conseil intercommunal, le Comité directeur a décidé de la réouverture de 4 salles de classe, équipées de tableaux interactifs, et 1 salle des maîtres dans l'ancien collège de Leysin.

Elèves d'Ormont-Dessus



Ces nouveaux locaux ont fait l'objet d'une visite de la Division de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée ainsi que de l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA), lesquelles entités ont procédé à la vérification du respect des normes en vigueur. Après quelques légers travaux et le feu vert obtenu des différentes Autorités, l'ancien collège de Leysin a pu accueillir à nouveau des écoliers.

Pour la seconde fois, les tarifs des devoirs surveillés ont été revus à la baisse au début 2023. Il en coûtera CHF 150.00 par enfant, pour une période de devoirs surveillés par semaine, contre CHF 250.00 par le passé.

L'AISOL collabore dans un esprit constructif pour le bien-être des enfants et relève l'engagement de chacune et de chacun pour mener à bien la mission qui leur a été confiée, en veillant à la bonne gestion et au développement scolaire dans notre vallée.



ŒUVRES SOCIALES

ARASAPE (Association Régionale de l'Action Sociale du district d'Aigle et Pays-d'Enhaut)



L'ARASAPE est une association ARASAPE de 18 Communes, au sens de l'art. 12 de la Loi sur les Communes,

regroupant les Communes du District d'Aigle et du Pays-d'Enhaut.

Cette entité veille à l'application de :

- La Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV). qui traite notamment du Revenu d'Insertion (RI) et de l'appui social.
- Le Règlement sur les agences d'assurances sociales.

Pour ce faire. l'Association s'est dotée d'un Centre Social Régional (CSR) à Bex, depuis le 1er juin 1990, qui dispose d'une antenne dans le Paysd'Enhaut et d'un réseau d'Agences d'Assurances Sociales (AAS) depuis le 1^{er} juillet 2005.

Conformément à la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), l'ARASAPE est chargée de la création et de la gestion du réseau d'Accueil de Jour des Enfants (AJE - Enfants Chablais) et de la structure de coordination de l'accueil familial de jour, soit les mamans de jour.

En 2023, les membres du Conseil Intercommunal ont traité les préavis suivants :

AG ordinaire du 1er juin 2023

Préavis n°1-2023, relatif à la gestion et au compte 2022

Le Conseil Intercommunal a décidé :

- d'accepter de prélever le montant de CHF 7'128.00 (mandat d'étude UAPE Rennaz) sur le fonds de réserve n° 9282.009 « Projets parascolaires »;
- d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2022 tels que présentés;
- de donner décharge au Comité de direction pour sa gestion.

Préavis n°2-2023, relatif à la grille tarifaire et la modification du règlement du réseau « Enfants Chablais »

Le Conseil Intercommunal a décidé :

- d'accepter la modification de la grille tarifaire pour l'accueil de jour des enfants valable dès le 1er janvier 2024 :
- de modifier les articles du règlement tarifaire du réseau « Enfants Chablais » tels que détaillés au chapitre 5 du préavis ;
- d'autoriser les dépenses extrabudgétaires nécessaires à la mise en place d'un calculateur en ligne et l'adaptation du programme de gestion Kibe pour environ CHF 25'000.00.

AG ordinaire du 5 octobre 2023

Préavis n°4-2023, relatif à la modification du règlement du réseau d'accueil de jour « Enfants Chablais »

• Le Conseil Intercommunal a décidé d'en accepter les conclusions

Préavis n°5-2023, relatif aux loyers des structures d'accueil sises à Villeneuve

Le Conseil Intercommunal a décidé d'en accepter les conclusions amendées

Préavis n°7-2023, relatif au budget de fonctionnement du réseau d'accueil de jour « Enfants Chablais » pour l'année 2024

Le Conseil Intercommunal a décidé d'en accepter les conclusions

Préavis n°8-2023, relatif à la location de surfaces supplémentaires pour le service d'accueil de jour des enfants.

• Le Conseil Intercommunal a décidé d'en accepter les conclusions

Parallèlement, le Conseil a élu au Comité de direction M. Pascal BERRUEX, nouveau Municipal à Château-d'Oex, en remplacement de M. Eric FATIO, démissionnaire. M. BERRUEX représente les trois communes du Pays-d'Enhaut.

AG extraordinaire du 2 novembre 2023

Préavis n°9-2023, relatif aux indemnités et défraiement des organes de l'ARASAPE

 Le Conseil Intercommunal a décidé d'en accepter les conclusions amendées

Préavis n°10-2023, relatif à l'aménagement de la future antenne sociale d'Aigle

 Le Conseil Intercommunal a décidé d'en accepter les conclusions amendées

Préavis n°6-2023, relatif au budget 2024 CSR/AAS/RAS

• Le Conseil Intercommunal a décidé d'en accepter les conclusions amendées

AAS (AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES) ET CSR (CENTRE SOCIAL REGIONAL)

AAS

L'activité des Agences d'Assurances Sociales (AAS) est régie par un arrêté cantonal depuis 2005. Les Agences d'assurances sociales sont au service de la population dans le domaine des assurances sociales et de l'aide aux personnes de condition économique modeste.

La nouvelle organisation/structure opérée en 2013 et le maintien de l'antenne du Sépey (agence sur rendez-vous) répondent et fonctionnent à l'entière satisfaction des personnes et bénéficiaires des Communes desservies.

CSR

Le Centre Social Régional (CSR) est un service à vocation « généraliste » et a pour mission de recevoir toute personne désirant une aide, une information ou un conseil et l'orienter, le cas échéant, vers les services compétents. Il évalue le droit au Revenu d'Insertion (RI) et verse les prestations financières correspondantes. Il propose un appui social et soutient les personnes en difficultés vers une réinsertion sociale et/ou professionnelle.

AJE (ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DES ENFANTS)

La Loi vaudoise sur l'Accueil familial de Jour des Enfants (LAJE) est entrée en vigueur le 1er septembre 2006. Le réseau « Enfants Chablais » regroupe et coordonne les activités des différentes structures publiques du district d'Aigle offrant un accueil de jour pour les enfants (accueil familial de jour, crèches et nurseries, unités d'accueil pour écoliers (UAPE)).

S'agissant d'Ormont-Dessus, l'accueil familial de jour est assuré par des mamans de jour au bénéfice d'une autorisation, délivrée par l'ARASAPE, qui répond aux règles strictes édictées par l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE), notamment en regard du contrôle des casiers judiciaires qui est obligatoire.

CULTES ET CIMETIÈRE

CULTES

La constitution cantonale prévoit que l'État et les communes sont tenus d'offrir des prestations aux Églises reconnues comme institutions de droit public.

Dans le canton de Vaud, et notamment à Ormont-Dessus, ces Églises sont :

- l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), soit la Paroisse Protestante Ormonts-Leysin;
- l'Église catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD), soit la Paroisse Catholique Leysin-Les Ormonts.

Les articles 21 à 24 de la Loi sur les Relations entre l'État et les Églises reconnues de Droit Public (LREEDP) fixent les prestations minimales que les communes doivent offrir, dont notamment :

- La prise en charge des frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courants et de l'entretien lourd des lieux de culte (réfection, restauration, etc.). A ce titre, les communes d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessous et de Leysin ont validé leur participation au financement des travaux d'assainissement du mur extérieur de la façade nord de l'Église catholique Leysin Feydey.
- La prise en charge des salaires des musicien·ne·s d'église. A ce titre, la Municipalité félicite Mme Anastasia DUKHAREVA, organiste de la Paroisse Protestante Ormonts-Leysin, laquelle a obtenu son Bachelor of Arts HES-SO en Musique avec, en discipline principale, l'orgue.

CIMETIÈRE

En collaboration avec le Musée des Ormonts, un petit groupe d'intéressés, emmené par Monsieur Michel NICOLLIER, a acquis l'oeuvre « Blyanoveï » de Sara.H qui était installée l'hiver 2021-2022 à Vers-l'Eglise, durant l'exposition Résonances Ailyos.

Cette statue, inaugurée le 21 juin 2023 et dont le socle a été réalisé par le service de la voirie, orne dorénavant le cimetière de Vers-l'Eglise.

La Municipalité salue ici cette belle initiative.



Statue "Blyanovei" de Sara H. au cimetière de Vers-l'Eglise

SÉCURITÉ PUBLIQUE

GENDARMERIE

POSTE DE GENDARMERIE DES DIABLERETS

Le nombre de gendarmes en poste aux Diablerets est de 2.6 sur un total régional de 12,6. La collaboration avec les gendarmes du poste des Diablerets est très positive. Nous remercions la Gendarmerie et plus particulièrement l'Adjudant Didier GOUMAZ, le Sergent-Major Michel GANDILLON, la Sergente Brigitte PANCHAUD et le Gendarme Nicolas MARTIN pour leur collaboration.

POSTE MOBILE DE PROXIMITÉ

Le détachement de proximité de la Police cantonale vaudoise a effectué 3 passages sur le territoire communal durant les mois de février, août et décembre 2023. Lors de ces visites d'une demi-journée, l'accent est mis sur le contact avec la population et les commerçants dans un but de prévention.

BUREAU DU RADAR

En 2023, le Bureau du radar de la Police cantonale vaudoise a procédé à 8 contrôles radar sur la route cantonale qui sillonne le territoire communal. A ce titre, 2'704 véhicules ont été contrôlés pour 80 conducteurs dénoncés, relevant un taux d'infractions de 2.96% pour une moyenne cantonale de 3.29%.

POLICE ADMINISTRATIVE

Les heures effectuées par l'Assistant de Sécurité Public (ASP) sont détaillées ci-dessous :

Administration & bureau	588.67
Cimetière	3.00
Collaboration Gendarmerie	0.75
Contrôle licences LADB	9.25
Contrôle parcages	16.50
Dangers avalanches	7.00
Divers	131.50
Entretien matériel & véhicule	33.50
Formation	13.00
Garde-parcs	77.75
Manifestations	210.75
Marchés	4.25
Police de proximité	320.92
Police sanitaire	5.00
Régulation du trafic	15.25
Santé publique	19.17
Séances & réunions	34.25
Signalisation	121.50

AUTRES ACTIVITÉS

- Relevé pour l'entretien du marquage au sol;
- Entretien de la signalisation verticale;
- Contrôle des haies et des prés non-fauchés;
- Gestion des licences des cafés-restaurants, des hôtels, de vente d'alcool et de tabac;
- Contrôle du respect de l'affichage publicitaire sur le cannabis légal et les appareils automatiques à prépaiement;
- Contrôle de l'application du règlement de police et du code rural;
- Notifications diverses:
- Dénonciations diverses ;
- Affichage au pilier public;
- Préposé aux inhumations ;
- Contrôle des chiens non-inscrits, recherche et vérification des chiens errants, éventuellement mis en fourrière;
- Récupération des animaux morts sur et hors la voie publique;
- Suivi des contrôles électriques ;
- Gestion complète des accès aux bâtiments communaux;

- Suivi des contrôles des extincteurs et des défibrillateurs dans divers bâtiments communaux:
- Contrôle accru du territoire communal en fin hivernale et saison en période d'augmentation de la criminalité itinérante ;
- Un accent particulier a été entrepris sur le contrôle de l'acquittement de la taxe de séjour par les camping-cars.



ci-contre : Toyota Hilux de l'ASP

VÉHICULE DE L'ASP

effectuées.

Arrivé en bout de course après une décennie de bons et loyaux services, le véhicule Mazda de l'ASP a été remplacé par un pick-up Toyota Hilux. Acquis à la fin 2022, ce véhicule a été équipé d'un feu orange et de la signalétique adéquate pour être totalement opérationnel début 2023.

En 2023, 11 garde-parcs ont œuvré pour les diverses manifestations et les parcages hivernaux et estivaux, soit un total de 1'128 heures

GESTION DES GARDES-PARCS

Nouveau véhicule

COMMISSION AVALANCHES

Sur les recommandations du Chargé de la sécurité, Monsieur Olivier ROCH, et des différents conseillers techniques. plusieurs déclenchements préventifs ont été effectués durant l'hiver 2023 du côté du Pillon. Tenant compte du niveau de danger, plusieurs fermetures de tracés de raquettes et de ski de randonnée ont été ordonnées afin de garantir la sécurité des amateurs de ces activités.



Sous Pierre Meule le 2 mai 2023 (Photo, L.Guillaume)

Nous profitons de ce rapport pour remercier les membres de la Commission avalanches, Monsieur Vover l'arrondissement Est, collaborateurs de la DGMR, la Gendarmerie, la colonne de secours, les pompiers, l'ASP, ainsi que les différents guides de montagne, lesquels, ensemble, œuvrent, avec succès, à la maîtrise de la problématique des avalanches et à l'évaluation des dangers.

ACTIVITÉS DU CHARGÉ DE SÉCURITÉ

- Prise de mesure entre 06h00 et 07h00, suivi d'une analyse de la météo et de la neige;
- En fin de journée, analyse du bulletin avalanches et de la météo pour le lendemain;
- Selon le risque, avis à la Commission avalanches selon le cahier des charges et les divers protocoles en vigueur;
- Régulièrement, sorties en peaux de phoques pour réaliser des analyses du manteau neigeux, souvent à l'aide d'un ECT (Extended Column Test);
- Observations régulières des pentes depuis la vallée.

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) ALPIN

compte Tenant de l'évolution de la Prévenir Secourir Assurer situation économique, l'Etablissement Cantonal d'Assurances (ECA), a modifié, au 1er janvier 2023, ses directives à l'intention des SDIS, notamment afin d'ajuster les montants des différentes participations financières à l'organisation et au financement des SDIS, lesquelles n'avaient pas été adaptées depuis 2017, voire 2004 pour les plus anciennes.

Ces ajustements sont totalement pris en charge par l'ECA, ainsi la Commission du feu a décidé de reporter ces augmentations sur les indemnités versées aux sapeurs :

	Tarif 2023	Anc. tarif
Exercice	25.00 CHF/h	22.00 CHF/h
Intervention	35.00 CHF/h	30.00 CHF/h
Permanence (w-end)	75.00 CHF/j	70.00 CHF/j
Journées cours ECA	270.00 CHF/j	250.00 CHF/j



Suite au départ du Commandant du SDIS Alpin, le Major Alain GREMINGER, au 31 décembre 2023, les Municipalités d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessous et de Leysin ont validé

la nomination, sur proposition de la Commission du feu, du Major Cédric MERMOD pour lui succéder au 1^{er} janvier 2024.

La Municipalité remercie le Major GREMINGER pour son dévouement et le travail accompli sous son commandement.

Les Municipalités ont également approuvé, sur proposition de la Commission du feu les nominations des officiers suivants :

- Plt Cédric MERMOD au grade de Major
- Lt Laure CHAMPAGNAC au grade de Capitaine
- Sgt Christian MOTTIER au grade de Lieutenant

L'effectif du SDIS Alpin se compose de 114 sapeurs. Le site d'Ormont-Dessus compte 33 membres, dont 30 hommes et 3 femmes.

Aucune démission n'a été enregistrée en 2023.

En 2023, le SDIS Alpin est intervenu à 113 reprises pour un total de 2'025 heures d'intervention.

Nombre d'intervention 2023

Intervention ABC	10
INTALF / Interventions alarmes automatiques justifiées	22
INTALI / Interventions alarmes automatiques intempestives	11
INTASS / Interventions assistance	14
INTEN / Interventions éléments naturels	26
INTFEU / Interventions feux	16
INTPIO / Interventions accident	4
INTTEC / Interventions techniques	10

Le SDIS Alpin a dû notamment intervenir à de nombreuses reprises lors des intempéries de fin d'année.







Lieu-dit Fornaches - La Murée lors des inondations du 14 novembre 2023

Nous remercions tout le personnel du DPS (Détachement de Premier Secours) et du DAP (Détachement d'APpui) d'Ormont-Dessus pour le travail effectué cette année, ainsi que pour leur dévouement et leur engagement sans faille au service de la population.

PROTECTION CIVILE

ÉTAT-MAJOR CANTONAL DE CONDUITE



Dans le courant de l'automne 2022, l'Etat-Major Cantonal de Conduite communiquait sur les risques de pénurie énergétique et la mise en place du concept, baptisé INOPIA, de gestion de la probable crise à venir.

Afin de sécuriser les prestations essentielles, la Commune a établi le Plan de Continuité des Activités (PCA), dès fin 2022, et a entrepris la mise en place du Point de Rencontre d'Urgence (PRU), lequel est devenu pleinement opérationnel le 30 octobre 2023 par la livraison, par l'ORPC du district d'Aigle, du matériel nécessaire à son bon fonctionnement.

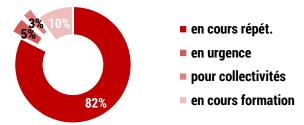
Ainsi, en cas de rupture de l'approvisionnement électrique ou en cas de défaillance des systèmes de télécommunication, la Commune sera en mesure de proposer, au rez-de-chaussée de la Maison de Commune, un point de rencontre d'urgence capable de fournir un premier refuge à la population, un endroit permettant l'échange d'information entre les autorités et les résidents. Il s'agit également de garantir l'accès aux services

d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ordinaires ne fonctionnent plus et de permettre, le cas échéant, la distribution de biens de première nécessité.

OFFICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC) DU DISTRICT D'AIGLE



Répartition jours de service



Suite à la levée des mesures COVID-19, les activités de la protection civile ont pu reprendre leur cours, en particulier la formation.

CONCLUSION

L'année 2023 boucle avec des résultats positifs, notamment et principalement en raison des recettes aléatoires comme les gains immobiliers et les droits de mutation qui sont supérieurs à nos estimations. Ceux-ci restent toutefois difficilement prévisibles.

L'endettement diminue d'année en année, même s'il reste important. L'amélioration du cash-flow est constante et c'est un bon signe pour entrevoir les projets envisagés.

Comme l'année dernière la Municipalité confirme que la gestion, la facturation et le suivi de celle-ci sont toujours totalement maîtrisés.

L'augmentation des taux d'intérêts a eu pour effet une augmentation des charges y relatives. L'augmentation de l'énergie a aussi des répercussions dans différents postes. Des équilibres s'opèrent avec des baisses de charges comme dans le poste déneigement en raison des faibles chutes de neige durant les saisons de l'exercice comptable. La révision du règlement sur la taxe de séjour a généré une augmentation des recettes, ce qui permet de soutenir le tourisme. La révision du règlement sur la taxe des résidences secondaires et l'introduction de la carte « Bienvenue » en remplacement de la « Free Acces Card » génère, elle aussi, une augmentation des recettes et a permis un meilleur contrôle des déclarations de séjour, dont certaines échappaient à la taxe malgré des locations effectuées.

L'Exécutif continue d'avoir une gestion financière prudente et stricte, l'objectif étant de réellement diminuer la dette avant de consentir à de nouveaux emprunts pour les projets envisagés.

Nos remerciements vont aussi aux membres du bureau, aux membres du Conseil Communal, aux membres des commissions permanentes et ad hoc, ainsi qu'à tous les collaborateurs de la Commune pour leur engagement sans faille et leur dévouement pour le bon déroulement des affaires communales. La Municipalité est fière d'être assistée par des collaborateurs dynamiques et compétents au service de la population.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal d'Ormont-Dessus

Vu le préavis municipal no 03-2024, Rapport de la Municipalité sur la gestion et

les comptes 2023;

Ouï les rapports des commissions chargées de l'étudier ; Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de cette séance.

DECIDE

- 1. D'approuver les comptes communaux 2023 tels que présentés ;
- 2. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2023.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Ch. Reber

Le \$yndic:

Le Secrétaire municipal e.r.

M. Roch

2023



RAPPORT DE GESTION ET DES COMPTES



Commune d'Ormont-Dessus

Comptes 2023

SOMMAIRE des COMPTES 2023

Page	1	Sommaire
Page	2	Marge d'auto-financement
Page	3	Récapitulation par service
Page	4	Détail de l' ADMINISTRATION GENERALE
Page	12	Détail des FINANCES
Page	16	Détail des DOMAINES & BATIMENTS
Page	30	Détail des TRAVAUX
Page	46	Détail de l'INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES
Page	48	Détail de la POLICE
Page	52	Détail de la SECURITE SOCIALE
Page	54	Détail des SERVICES INDUSTRIELS
Page	59	Détail de l' ACTIF
Page	64	Détail du PASSIF
Page	67	Comptes de la TAXE de SEJOUR 2023
Page	72	Rapport de l'organe de révision pour l'année 202

DETERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	
	CHF	CHF	CHF	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14'566'135.34	13'315'911.00	14'423'238.22	
A déduire :				
- prélèvement sur fonds de réserve	-271'506.90	-172'053.00	-379'319.76	
gains comptables	0.00	0.00	0.00	
- imputations internes	-144'555.00	-144'555.00	-131'555.00	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT NETTES	14'150'073.44	12'999'303.00	13'912'363.46	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14'220'143.32	13'426'562.00	14'073'806.18	
A déduire :				
- amortissements comptables	-1'231'000.93	-858'450.00	-1'453'781.04	
- attributions aux fonds de réserve	-790'814.44	-546'995.00	-693'225.22	
- imputations internes	-144'555.00	-144'555.00	-131'555.00	
<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT NETTES</u>	12'053'772.95	11'876'562.00	11'795'244.92	
EXCEDENT DE RECETTES /DEPENSES				
<u>DE FONCTIONNEMENT</u> (marge d'autofinancement brute)	2'096'300.49	1'122'741.00	2'117'118.54	
MARGE D'AUTOFINANCEMENT NETTE	2'096'300.49	1'122'741.00	2'117'118.54	
Capacité d'autofinancement :				
marge d'autofinancement X 100	<u>14.81%</u>	<u>8.64%</u>	<u>15.22%</u>	
recettes de fonctionnement nettes				

RÉCAPITULATION PAR SERVICE DES COMPTES 2023

		COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
		CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
1	ADMINISTRATION	3'550'092.62	2'113'568.52	3'197'144.00	1'669'305.00	3'733'472.37	2'260'819.16
2	FINANCES	2'020'941.22	8'849'229.01	1'867'357.00	8'550'954.00	1'716'650.16	8'852'742.89
3	BÂTIMENTS	1'868'782.74	1'286'613.00	1'397'512.00	1'121'799.00	1'521'087.78	1'181'301.65
4	TRAVAUX	3'134'371.68	1'512'364.11	3'030'180.30	1'141'800.00	3'398'519.23	1'427'370.87
5	ÉCOLES	739'049.00	8'382.60	804'388.00	0.00	752'498.95	3'335.00
6	POLICE	582'682.54	159'295.45	597'611.00	28'500.00	545'269.56	43'327.40
7	SOCIAL	1'696'962.52	0.00	1'859'601.01	0.00	1'782'527.63	0.00
8	SERV. INDUSTRIELS	627'261.00	636'682.65	644'898.00	659'398.00	623'780.50	654'341.25
	Total	14'220'143.32	14'566'135.34	13'398'691.31	13'171'756.00	14'073'806.18	14'423'238.22
	Résultat (bén./ perte)	345'992.02			226'935.31	349'432.04	
	TOTAL	14'566'135.34	14'566'135.34	13'398'691.31	13'398'691.31	14'423'238.22	14'423'238.22

RAPPORT DES COMPTES 2023

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

110.304 CIP hausse des cotisations employeur : 1.00%

CIP hausse des cotisations employé : 1.50%

110.3185 Honoraires pour étude d'un règlement du personnel non prévu au budget pour 12 kchf

Honoraires pour révision des comptes omis au budget pour 16 kchf

RAPPORT DES COMPTES 2023

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	ésignation Comptes 2023 Budget 2023		2023	Comptes 2022			
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	3'550'092.62	2'113'568.52	3'197'144.00	1'669'305.00	3'733'472.37	2'260'819.16
10	AUTORITES	325'766.75	6'297.00	358'765.00	8'875.00	340'416.00	5'750.00
101	CONSEIL COMMUNAL	21'986.35	-	29'000.00	-	22'885.90	
101.300	Fixes, séances et vacations	21'986.35		25'000.00		22'885.90	
101.310	Frais d'administration			4'000.00			
102	MUNICIPALITE	303'780.40	6'297.00	329'765.00	8'875.00	317'530.10	5'750.00
102.300	Vacations	231'707.80		248'940.00		238'581.65	
102.303	Cotisations AVS/AC/AF	17'759.35		23'625.00		21'385.10	
102.304	Caisses de pensions	37'740.00		39'050.00		39'328.80	
102.305	Assurances accidents	1'582.40		1'700.00		1'629.25	
102.3055	Assurances perte de gain maladie	4'122.25		4'450.00		4'243.60	
102.306	Indemnités et débours	10'868.60		12'000.00		12'361.70	
102.436	Indemnités, jetons de présence		6'297.00		8'875.00		5'750.00
11	ADMINISTRATION	742'262.62	41'039.10	600'500.00	5'100.00	647'623.24	30'839.10
110	ADMINISTRATION	742'262.62	41'039.10	600'500.00	5'100.00	647'623.24	30'839.10
110.3010	Traitement du personnel	342'286.00		331'545.00		342'366.60	
110.3015	Apprentis	8'841.65		10'700.00		12'016.50	
110.303	Cotisations AVS/AC/AF	32'305.60		32'136.00		33'667.35	
110.304	Caisses de pensions	55'536.45		51'103.00		49'666.65	
110.305	Assurances accidents	2'650.80		2'337.00		2'573.50	
110.3055	Assurances perte de gain maladie	7'282.65		7'156.00		6'151.35	
110.306	Indemnités et débours	1'055.25		1'360.00		962.10	
110.309	Frais de formation	9'312.60		8'500.00		7'127.10	
110.3101	Frais d'administration	1'547.10		1'200.00		2'766.85	
110.3102.1	Publications, communication	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
110.3103	Insertions	11'501.35		4'000.00		6'886.60	
110.3110	Matériel de bureau	21'428.22		18'000.00		17'956.45	
110.317	Réceptions et manifestations	45'633.20		50'000.00		68'091.34	
110.3180	Télécommunications et affranchissements	28'907.25		27'500.00		31'930.55	
110.3185	Honoraires et frais d'études	29'066.95		5'000.00		15'717.60	

RAPPORT DES COMPTES 2023

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

110.380	Création d'un fonds pour le préfinancement du 750ème anniversaire de la commune (en 2027)
110.4362	Participation aux excédents d'assurance maladie collective perte de gain pour les années 2020 à 2022
150.3653	Subvention supplémentaire de kchf 5 pour la finale Grand Prix Migros

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	t 2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3186	Assurance de choses	25'312.75		23'263.00		23'384.00	
110.319	Cotisations (comme membre)	6'890.75		7'500.00		7'158.70	
110.331.17.13	Amortissement logiciels communaux	52'704.05		9'200.00		9'200.00	
110.380	Attribution aux fonds de réserve pour anniversaire 750ème	50'000.00	-				
110.4311	Emoluments administratifs						1'355.00
110.4351	Ventes de lois et photocopies		3.40		100.00		77.00
110.4360	Remboursements des tiers		5'458.90		4'000.00		7'119.75
110.4362	Participation aux excédents d'assurances		35'576.80				
110.4365	Remboursements APG						20'437.35
110.439	Finances de naturalisation				1'000.00		1'850.00
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	137'665.50	1'200.00	127'000.00	600.00	123'643.00	600.00
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	137'665.50	1'200.00	127'000.00	600.00	123'643.00	600.00
150.3652	Dons, subventions, participations	72'267.50		65'000.00		72'993.00	
150.3653	Animations culturelles et sportives	30'000.00		25'000.00		15'000.00	
150.3654	Chablais Région	35'398.00		37'000.00		35'650.00	
150.451	Emoluments administratifs divers		1'200.00		600.00		600.00
16	TOURISME	2'053'565.80	2'065'032.42	1'803'285.00	1'654'730.00	2'332'764.88	2'223'630.06
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	1'646'477.40	1'678'512.85	1'492'055.00	1'343'500.00	2'000'849.58	1'823'325.76
160.3010	Traitement du personnel	73'690.35		57'641.00		87'834.30	
160.303	Cotisations AVS/AC/AF	6'849.15		5'412.00		8'337.20	
160.304	Caisses de pensions	10'780.70	-	8'455.00		11'108.40	
160.305	Assurances accidents	873.35		394.00		740.65	
160.3055	Assurances perte de gain maladie	1'416.50		1'233.00		1'859.35	
160.306	Indemnités et débours	101.10		300.00		19.85	
160.308	Gardes-Parcs	46'790.40		41'000.00		46'127.35	
160.3101	Frais d'administration	1'361.00		1'000.00			
160.3181	Frais CCP T.S.	306.00		500.00		339.00	
160.331.16.02	Amort. Etude PPA du Meilleret (JOJ2020)	5'600.00		5'600.00		5'600.00	
160.331.18.06	Amort. Coupe Europe Dame			4'400.00		31'860.45	
160.331.22.00	Amort. Subvention surfaceuse Parc des Sports					62'466.00	
160.331.22.04	Amort. Chenillette de démonstration					232'590.00	
160.331.22.11	Amort. Eclairage boucle ski de fond					79'345.26	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

160.3655	Subvention animations non prévue au budget pour l'année 2023
160.3656.1	Etude préliminaire, module 1 pour l'étude de la rénovation du Parc des Sports
160.4060 160.4061 160.4062	Hausse suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la taxe de séjour dès le 01.06.2023 Hausse suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la taxe de séjour dès le 01.06.2023 Hausse suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la taxe de séjour dès le 01.06.2023
160.480	Reprise du fonds de réserve pour le financement partiel de l'étude préliminaire de la rénovation du Parc des Sports
163.xxx	Hausses en raison de la mise en place du nouveau concept de la carte "Bienvenue et Fidélité"

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	2023	Compte	s 2022
•		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
160.3651	Participation CITAV	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
160.3652	Particip. Société de Développement VE	12'000.00		12'000.00		10'910.00	
160.3654	Participation promotion Porte des Alpes	44'930.55		45'000.00		44'930.55	
160.3655	Subventions Diablerets Tourisme	539'000.00		514'000.00		514'000.00	
160.3656	Subventions "Parc des Sports"	250'000.20		250'000.00		220'000.00	
160.3656.1	Participation frais d'étude "Parc des Sports"	72'079.45					
160.3657.2	Participation habitants pour achat carte Free Access	2'010.00	······	3'520.00		2'560.00	
160.3658	Part. Taxe de séjour à Free-Access	82'206.40		73'000.00		97'040.00	
160.3659	Part. Taxe résid. second. à Free-Access	290'988.17		279'000.00		285'109.30	
160.366	Développement et entretien infrastructures touristiques	10'000.00	······			15'516.92	
160.380	Parc des Sports - mise en fonds pour étude rénovation					50'000.00	
160.3810	Mise en fonds d'infrastructures touristiques	145'494.08		139'600.00		142'555.00	
160.4060	Taxe de séjour - Hôteliers		233'651.80		120'000.00		160'580.10
160.4061	Taxe de séjour - Chalets		164'050.15		55'000.00		78'795.40
160.4062	Taxe de séjour - Camping		27'609.20		12'000.00		13'352.80
160.4063	Taxe sur les résidences secondaires		1'188'201.70		1'140'000.00		1'164'196.20
160.436	Remboursements de tiers		12'000.00		13'500.00		12'000.00
160.465	Participation aux Gardes-Parcs		3'000.00		3'000.00		20'000.00
160.480	Reprise Fonds de réserve frais d'étude PDS		50'000.00				
160.481	Reprise Fonds de réserve Equipement touristique						374'401.26
163	BIENVENUE	407'088.40	386'519.57	311'230.00	311'230.00	331'915.30	400'304.30
163.310	Bienvenue - Administration et publicité	80'530.60		54'000.00		48'208.90	
163.3650	Bienvenue - Participations prestataires	295'220.35		257'230.00		311'296.00	
163.380	Bienvenue - Attribution au Fonds de réserve	31'337.45				-68'389.00	
163.3810	Bienvenue - Attribution excédent exercice					40'799.40	
163.4064	Bienvenue - Encaissement taxes		383'754.57		299'530.00		382'149.30
163.4065	Bienvenue - Encaissement ventes cartes		2'765.00		11'700.00		18'155.00

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

190.3151

Développement logiciel Citizen pour gestion électronique des documents, plan de classement et adaptation pour le contrôle des habitants

Compte	Désignation	Compte	_	•	tes 2022
		Charges	Revenus Charges	Revenus Charges	Revenus
17	SPORTS	1'850.00	1'500.00	1'650.00	
170	SPORTS	1'850.00	1'500.00	1'650.00	
170.3650	Subv. abonnements ski écoliers	1'850.00	1'500.00	1'650.00	
18	TRANSPORTS PUBLICS	240'897.70	263'594.00	232'629.70)
180	TRANSPORTS PUBLICS	240'897.70	263'594.00	232'629.70	
180.3651	Transp. Chablais - Part. au déficit annuel	160'745.40	171'065.00	147'867.80	
180.3652	T.P.C part. déficit car postal Gstaad		7'500.00		
180.3653	T.P.C part. déficit bus Col de la Croix	15'593.75	19'940.00	19'685.90	
180.3654	Bus navette - Diablobus	64'558.55	65'089.00	65'076.00	
19	SERVICE INFORMATIQUE	48'084.25	42'500.00	54'745.55	
190	SERVICE INFORMATIQUE	48'084.25	42'500.00	54'745.55	j
190.311	Achats de machines et mobilier	683.20	2'500.00	3'428.75	·
190.3151	Maintenance et licences informatique	47'401.05	40'000.00	51'316.80	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

210.ss

Forte progression conjoncturelle pour droits de mutation, impôt sur les successions et donations, ainsi que les gains immobiliers

Compte	Désignation	Compte	Comptes 2023		2023	Comptes 2022	
•	,	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	2'020'941.22	8'849'229.01	1'867'357.00	8'550'954.00	1'716'650.16	8'852'742.89
20	COMPTABILITE GENERALE, CAISSE, CONTENTIEUX	62'842.68	3'096.48	60'000.00	5'000.00	73'796.32	7'168.95
200	COMPTABILITE GENERALE, CAISSE, CONTENTIEUX	62'842.68	3'096.48	60'000.00	5'000.00	73'796.32	7'168.95
200.3181	Taxes bancaires et CCP	3'124.90		5'000.00		4'181.61	
200.3184	Frais de contentieux et poursuites	9'394.41		5'000.00		18'414.55	
200.3187	Emolument à la Recette de l'Etat	50'323.37		50'000.00		51'200.16	
200.436	Frais de rappels débiteurs		3'096.48		5'000.00		7'168.95
21	IMPOTS	292'882.38	7'738'595.33	236'698.00	7'145'388.00	274'845.38	7'624'623.45
210	IMPOTS	292'882.38	7'738'595.33	236'698.00	7'145'388.00	274'845.38	7'624'623.45
210.3191	Impôts	120.00				120.00	
210.330	Défalcations d'impôts	51'967.25		30'000.00		39'361.03	
210.331	Perte sur débiteurs de prestation financière	10'529.63				4'339.20	
210.381	Mise en fonds de réserve énergie renouv.	26'265.50		27'898.00		30'087.15	
210.3810	Mise en fonds d'infrastructures touristiques	204'000.00		178'800.00		200'938.00	
210.4001	Impôts sur le revenu		3'286'338.86		3'280'000.00		3'145'328.99
210.4002	Impôts sur la fortune		1'367'228.74		1'412'000.00		1'368'978.96
210.4003	Impôts à la source		175'167.99		142'000.00		192'715.39
210.4004	Impôts spéciaux des étrangers		229'025.00		118'000.00		97'632.00
210.4011	Impôts sur le bénéfice		125'405.83		80'000.00		119'559.73
210.4012	Impôts sur le capital		20'233.30		21'000.00		22'875.40
210.4013	Impôts compl. sur les immeubles		-5'518.75		14'000.00		6'193.95
210.4020	Impôt foncier		1'314'243.00		1'300'000.00		1'308'316.05
210.4040	Droit de mutation		506'618.35		350'000.00		675'993.50
210.4050	Impôt sur les successions et donations		130'697.50		49'000.00		33'515.60
210.4061	Impôt sur les chiens		13'250.00		12'000.00		12'000.00
210.4090	Impôts récupérés après défalcation						153.08
210.4101	Patentes boissons et tabac		17'390.50		18'450.00		17'772.35
210.411	Redevance Romande Energie		118'194.30		125'400.00		130'357.05
210.436	Rappels et remb. frais OP		4'035.31				
210.441	Gains immobiliers		416'077.05		215'000.00		491'117.80
210.4411	Impôts sur les frontaliers		20'208.35		8'538.00		2'113.60

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

220.ss Les emprunts suivants ont été renouvelés :

BCV ATF kchf 2'000 à 2.40% CPFP ATF kchf 1'000 à 2.29% BCV ATF kchf 1'500 à 2.18%

220.3520- 220.4520-	Le détail de la	a participation à la péréquation directe se prés	sente comme suit :			
220.4521-			Solde	Solde		Acomptes base
220.4522			Provisoire 2023	Définitif 2022	Comptes 2023	Budget 2023
	220.3520	Alimentation péréquation directe	1'529'069	-6'754	1'522'315	1'492'253
	220.4520	Retour, compensation population	-287'979	0	-287'979	-291'956
	220.4521	Retour, compensation routes, transports	-569'145	34'313	-534'832	-930'098
	220.4522	Retour, compensation forêts	-40'035	-573	-40'608	-26'867
			631'910	26'986	658'896	243'332
			Provisoire 2022	Définitif 2021	Comptes 2022	Budget 2022
	220.3520	Alimentation péréquation directe	1'462'846	8'233	1'471'079	1'303'023
	220.4520	Retour, compensation population	-282'563	-3'988	-286'551	-285'781
	220.4521	Retour, compensation routes, transports	-710'860	-74'115	-784'975	-899'985
	220.4522	Retour, compensation forêts	-13'780	21'114	7'334	-38'665
			455'643	-48'756	406'887	78'592
		Ecart comptes 2023-2022			252'009	

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	2023	Compte	s 2022
·		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	SERVICE FINANCIER	1'614'216.16	1'077'537.20	1'570'659.00	1'400'566.00	1'325'310.36	1'220'950.49
220	SERVICE FINANCIER	1'614'216.16	1'077'537.20	1'570'659.00	1'400'566.00	1'325'310.36	1'220'950.49
220.3210	Intérêts des dettes à court terme	813.33		4'800.00		6'940.27	
220.322.1	Int. BCV ATF 5014.04.83, k/chf1000, éch. 28.02.2025, 0.72%	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
220.322.10	Int. Postfinance, k/chf 1000, éch. 28.02.2028, 0.15%	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
220.322.11	Int. Postfinance, k/chf 900, éch. 04.08.2025, 0.21%	1'890.00		1'890.00		1'890.00	
220.322.12	Int. CIP, ATF, k/chf 940, éch. 30.06.2024, 0.60%	5'640.00		5'940.00			
220.322.2	Int. CPFP, k/chf 1000, éch. 29.07.2024, 2.29%	10'565.00		3'792.00		500.00	
220.322.25	Int. BCV, ATF C5381.03.37, éch. 03.03.2028, 0.28%	6'426.39		6'458.00		6'909.57	
220.322.3	Int. BCV, ATF S5279.23.63, k/chf1500, éch. 23.08.2024, 2.19%	14'602.00		6'000.00		4'562.50	
220.322.5	Int. BCV, ATF H5417.38.77, k/chf 2000,éch. 29.07.2024, 2.40%	27'766.66		18'667.00		12'166.67	
220.322.6	Int. CPEV, chf 1'959'810, éch. 30.06.2024, 0.60%	11'758.90		11'759.00		11'268.95	
220.322.8	Postinance, k/chf 1000, éch. 20.04.2023, 1.32%	2'163.33		8'400.00		203.80	
220.322.9	Int. SUVA, k/chf 1'000, éch. 19.12.2025, 0.09%	900.00				900.00	
220.3290	Autres intérêts	675.55		2'000.00		189.60	
220.3520	Etacom, fonds de péréquation (alim.)	1'522'315.00		1'492'253.00		1'471'079.00	
220.380	Dissolution fonds de réserve de péréquation					-200'000.00	
220.4221	Intérêts de retard		26'078.35		31'000.00		36'729.54
220.4222	Revenus capitaux patrimoines financiers		79'585.20		12'440.00		11'157.35
220.4410	Redistribution produit Taxe CO2		1'199.65		950.00		1'616.60
220.4520	Etacom, fonds de péréquation (retour)		287'979.00		291'956.00		286'551.00
220.4521	Etacom, prise en charge dépassement transports		534'832.00		930'098.00		784'975.00
220.4522	Etacom, prise en charge dépassement forêts		40'608.00		26'867.00		-7'334.00
220.4909	Charges financières Egouts/Step		45'320.00		45'320.00		45'320.00
220.4910	Charges financières Déchets		16'620.00		16'620.00		16'620.00
220.4911	Charges financières Serv. des Eaux		30'210.00		30'210.00		30'210.00
220.4912	Charges financières Routes et chemins		15'105.00		15'105.00		15'105.00
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES	51'000.00	30'000.00			42'698.10	
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES	51'000.00	30'000.00			42'698.10	
230.330	Amortissement participations	30'000.00				698.10	
230.380	Attrib. provision pour pertes s/débiteurs	21'000.00				42'000.00	
230.480	Prélèvement fonds de réserve dépréciation participations		30'000.00				

N° de compte

Salaires / Traitements La clé de répartition des salaires du concierge ainsi que ceux des employés de la voirie a été faite sur la base des heures réelles de chaque employé. Ce qui représente la répartition globale suivante dans les différents départements :

xxx.301	Conciergerie	Budget 2023	Comptes 2023
	Maison des Congrès	67.00%	69.00%
	Bâtiments communaux	19.00%	15.00%
	Collège des Diablerets	10.00%	13.00%
	Domaine des Sources	4.00%	3.00%
	Voirie	Budget 2023	Comptes 2023
	Cours d'eau	2.00%	1.00%
	Service des eaux	20.00%	20.00%
	Step/égouts	13.00%	12.00%
	Forêts	2.00%	1.00%
	Déchets/ordures	11.00%	11.00%
	Alpages	3.00%	3.00%
	Bâtiments	7.00%	6.00%
	Travaux	30.00%	30.00%
	Urbanisme	12.00%	16.00%

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	t 2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'868'782.74	1'286'613.00	1'397'512.00	1'121'799.00	1'521'087.78	1'181'301.65
31	TERRAINS		36'805.10		21'477.00		41'464.05
310	TERRAINS		36'805.10		21'477.00		41'464.05
310.423	Location et droits de superficie		19'840.20		7'327.00		23'645.85
310.427	Redevances remontées mécaniques		16'964.90		14'150.00		17'818.20
32	FORETS ET PATURAGES	207'539.02	59'547.50	209'852.00	57'032.00	177'671.17	61'569.00
320	PATURAGES ET ALPAGES	62'222.21	49'031.00	75'343.00	49'070.00	65'123.02	49'070.00
320.3011	Traitement de la Voirie	16'477.05		18'618.00		15'331.60	
320.303	Cotisations AVS/AC/AF	1'591.85		1'748.00		1'604.30	
320.304	Caisses de pensions et de prévoyance	2'761.85		2'804.00		2'482.85	
320.305	Assurances accidents	195.35		249.00		235.25	
320.3055	Assurances perte de gain maladie	285.90		317.00		286.45	
320.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	1'265.45		3'000.00		153.32	
320.314	Entretien pâturage et chalets	27'167.96	-	40'000.00		36'422.15	
320.3186	Assurances de choses	12'476.80		8'607.00		8'607.10	
320.423	Locations des alpages	-	48'100.00		48'100.00		48'100.00
320.427	Droits d'eau		931.00		970.00		970.00
321	FORETS	145'316.81	10'516.50	134'509.00	7'962.00	112'548.15	12'499.00
321.3011	Traitement de la Voirie	1'363.30	-	15'730.00		1'546.85	
321.303	Cotisations AVS/AC/AF		-	1'476.00			
321.304	Caisses de pensions et de prévoyance			2'319.00	-		
321.305	Assurances accidents	13.70		242.00		23.70	
321.3055	Assurances perte de gain maladie			267.00			
321.308	Chargé de sécurité avalanche	13'677.00		13'000.00	-	12'856.80	
321.3141	Entretien des chemins forestiers	13'000.00					
321.3142	Protection avalanches, contrôle annuel et entretien	2'192.75		5'000.00		-954.20	
321.3143	Cartographie des dangers, Groupe de travail	2'688.76		3'000.00			
321.318	Forêt, façonnage et débardage	8'206.30	-	3'000.00			
321.331.18.10	Amort. Paravalanche du Chaussy	8'600.00			-	8'600.00	
321.331.21.00	Forêts Le Mont			2'550.00	-	2'550.00	
321.352	Participation Rte Forclaz-Perche	11'575.00	-	3'925.00		3'925.00	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

3500.331.03.01 Amortissement extraordinaire

3501.314 Peinture, ventilation, plan cuisine appartement voirie suite au changement de locataire

Parquet bureau bourse

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	t 2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
321.3652	Part du fonctionnement GFLO	84'000.00		84'000.00		84'000.00	
321.423	Location et fermage		1'954.00		4'954.00		1'954.00
321.431	Emoluments permis d'abattage		3'600.00				
321.451	Subventions avalanches		4'962.50		3'008.00		10'545.00
35	BATIMENTS	1'661'243.72	1'190'260.40	1'187'660.00	1'043'290.00	1'343'416.61	1'078'268.60
3500	BATIMENTS, SALAIRES ET MATERIEL	249'819.05		222'056.00		166'477.73	
3500.3011	Traitement de la Voirie	55'399.70		62'261.00		58'444.65	
3500.3012	Traitement du concierge	12'974.40		16'790.00		13'413.50	
3500.3013	Traitement Technicien	8'917.80		19'284.00		3'497.85	
3500.303	Cotisations AVS/AC/AF	7'178.30		9'234.00		3'770.60	
3500.304	Caisses de pensions et de prévoyance	12'921.60	•	14'816.00	•••••	5'633.35	
3500.305	Assurances accidents	764.40		1'170.00		1'503.75	
3500.3055	Assurances perte de gain maladie	1'086.10	•	1'701.00		1'743.70	
3500.306	Indemnisation et remboursement de frais	6'228.40		4'800.00		5'766.75	
3500.311	Achats de mobilier, matériel, machines	4'926.50		5'000.00		10'541.70	
3500.313	Produits de nettoyage		•		•	32.00	
3500.314	Rénovation bâtiments / locaux divers	17'421.85		30'000.00		5'129.88	
3500.331.03.01	Amort. déplac. Grange des Isles et Places parc	72'000.00		7'000.00		7'000.00	
3500.331.09.08	Amort. centrale de chauffe	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
3501	BATIMENT ADMINISTRATIF ET SERVICE COMMUNAUX	67'547.01	64'040.00	73'151.00	64'740.00	62'076.93	64'740.00
3501.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	1'715.20		10'000.00		2'993.50	
3501.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	29'483.20		32'941.00		28'489.05	
3501.314	Entretien des immeubles	15'641.35		10'000.00		10'228.10	
3501.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	522.15		550.00		709.95	
3501.3186	Assurances de choses	3'185.11		2'660.00		2'656.33	
3501.331.08.05	Amort. réfection toits Voirie et anc. Poste	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
3501.331.10.07	Amort. réfection bureaux Maison Commune	9'000.00		9'000.00	-	9'000.00	
3501.4271	Maison de Commune, locations		31'140.00		31'140.00		31'140.00
3501.4272	Bâtiment de Voirie, locations		23'900.00		24'600.00		24'600.00
3501.4904	Location au Service des Eaux		9'000.00		9'000.00		9'000.00

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

351.314	Tables froides de cuisine et remise en état de l'installation de ventilation
352.314	Réfection balcon 1er étage
353.314	Remplacement cuisine et parquet
356.314	Remplacement cuisine

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351	AUBERGE COMMUNALE	54'099.07	32'555.85	29'250.00	28'500.00	65'481.25	33'500.20
351.314	Entretien et exploitation Auberge	48'873.75		25'000.00		61'227.78	
351.3186	Assurances de choses	5'225.32		4'250.00		4'253.47	
351.423	Auberge, locations		20'833.50		25'000.00		25'000.20
351.436	Auberge, refacturation de tiers		11'722.35		3'500.00		8'500.00
352	BEAU-SEJOUR	30'920.21	46'560.00	9'157.00	46'560.00	6'510.22	46'560.00
352.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	2'557.30		2'792.00		1'975.05	
352.314	Entretien des immeubles	24'711.30		3'000.00		1'172.40	
352.3186	Assurances de choses	1'651.61		1'365.00		1'362.77	
352.331.15.03	Beau-Séjour, réfection toiture	2'000.00		2'000.00	•	2'000.00	
352.423	Beau-Séjour, locations		46'560.00		46'560.00		46'560.00
353	ANCIENNE POSTE VERS-L'EGLISE	27'373.17	15'208.80	12'204.00	9'100.00	11'015.63	8'733.25
353.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	6'433.55		4'063.00		7'308.10	
353.314	Entretien des immeubles	19'576.80		7'000.00		2'566.70	
353.3186	Assurances de choses	1'362.82		1'141.00		1'140.83	
353.423	Ancienne Poste, locations		10'600.00		6'000.00		3'583.35
353.436	Remboursements de tiers		4'608.80		3'100.00		5'149.90
355	VIEUX LOGIS	1'187.59	11'200.00	4'412.00	13'200.00	1'324.23	13'200.00
355.314	Entretien des immeubles	646.05		4'000.00	•	912.45	
355.3186	Assurances de choses	541.54		412.00		411.78	
355.423	Vieux Logis, locations		11'200.00		13'200.00		13'200.00
356	GOTTRAUSAZ	16'321.65	8'400.00	2'395.00	8'400.00	1'534.04	8'400.00
356.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible					425.10	
356.314	Entretien des immeubles	15'843.35		2'000.00		713.40	
356.3186	Assurances de choses	478.30		395.00		395.54	
356.423	Gottrausaz, locations		8'400.00		8'400.00		8'400.00
357	HANGARS	23'623.17	22'558.00	19'668.00	19'500.00	21'590.73	19'950.00
357.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	5'130.95		5'108.00		4'900.65	
			•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••	••••••	•••••	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

3583.314 Remplacement matériel d'exploitation (monobloc de ventilation, éclairage, douches)

3583.331.11.04 Amortissement extraordinaire

3583.380 Provision pour travaux de rénovation à réaliser

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357.314	Entretien des immeubles	8'877.32		5'000.00		7'131.68	
357.3186	Assurances de choses	2'614.90		2'560.00		2'558.40	
357.331.09.07	Hangar des Aviolats	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
357.423	Hangars, locations		22'558.00		19'500.00		19'950.00
3581	CHALET COMBREMONT	3'095.91	7'692.00	3'425.00	7'692.00	1'358.87	7'692.00
3581.314	Entretien des immeubles	2'582.25		3'000.00		934.80	
3581.3186	Assurances de choses	513.66		425.00		424.07	
3581.423	Combremont, locations		7'692.00		7'692.00		7'692.00
3583	SALLE DES CONGRES "CLAUDE NICOLLIER"	523'308.85	213'427.50	210'024.00	160'260.00	427'861.87	184'238.85
3583.3012	Traitement du concierge	53'750.20		51'136.00		58'437.25	
3583.303	Cotisations AVS/AC	4'803.90		4'802.00		5'545.85	
3583.304	Caisses de pensions et de prévoyance	7'844.95	•••••	7'490.00		7'547.95	
3583.305	Assurances accidents	729.60		786.00		874.30	
3583.3055	Assurances perte de gain maladie	882.70		869.00		1'002.40	
3583.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	72'026.65		79'051.00		58'629.53	
3583.314	Entretien et exploitation	72'026.61		34'000.00		65'561.95	
3583.315	Entretien de machines	1'448.90		4'000.00		2'377.20	
3583.3180	Téléphones et affranchissements	3'815.30		3'850.00		3'847.20	
3583.3186	Assurances de choses	15'380.04		13'040.00		13'038.24	
3583.331.11.04	Amort. Grande Salle - réaménagement	240'600.00		11'000.00		11'000.00	
3583.380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	50'000.00				200'000.00	
3583.423	Locations		203'167.50		150'000.00		173'978.85
3583.4270	Salle de gym, locations AISOL		10'260.00		10'260.00		10'260.00
3584	DOMAINE DES SOURCES	10'691.70	20'645.00	12'610.00	16'000.00	17'161.60	26'170.00
3584.3012	Traitement du concierge	1'526.35		3'053.00		1'577.95	
3584.303	Cotisations AVS/AC	143.00		287.00		149.65	
3584.304	Caisses de pensions et de prévoyance	234.00		447.00		225.35	
3584.305	Assurances accidents	18.85		47.00		24.05	
3584.3055	Assurances perte de gain maladie	26.00		52.00		26.30	
3584.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	2'320.55		2'189.00		2'856.90	
3584.314	Entretien des immeubles	5'756.05		6'000.00		11'768.00	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

•	
3585.314	Remplacement des fenêtres et rénovation du balcon de l'appartement du 1er
3586.314	Rénovation salle de bains et ventilation appartement du 1er
3587 480	Frais d'entretien de l'abri PC pour les années 2018 à 2022 attribués du fonds de contribution de remplacement pour abri PC

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	t 2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3584.3186	Assurances de choses	666.90		535.00		533.40	
3584.423	Domaine Sources, locations		20'645.00		16'000.00		26'170.00
3585	MAISON DU TOURISME	53'954.25	72'180.00	31'158.00	72'180.00	20'692.55	72'180.00
3585.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	14'778.20		16'648.00	-	13'268.80	
3585.314	Entretien des immeubles	37'272.35	•••••	13'000.00		5'916.05	
3585.3186	Assurances de choses	1'903.70		1'510.00		1'507.70	
3585.423	Maison du Tourisme, locations		72'180.00		72'180.00		72'180.00
3586	BATIMENT DU FEU ET DE LA VOIRIE	119'472.16	85'308.00	107'786.00	85'308.00	109'085.08	85'438.80
3586.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	24'800.60		24'836.00		21'885.45	
3586.314	Entretien des immeubles	22'105.91		4'000.00		8'272.75	
3586.3186	Assurances de choses	3'565.65		2'950.00		2'926.88	
3586.331.12.01	Amort. réfec. Maison du Feu et de Commune	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
3586.331.90.07	Amort. bâtiment de la Voirie et du Feu	51'000.00		58'000.00		58'000.00	
3586.423	Maison du feu, locations		57'408.00		57'408.00		57'538.80
3586.452	Local des pompiers, location		27'900.00		27'900.00		27'900.00
3587	ABRI PC	31'900.82	68'809.85	22'888.00	1'000.00	28'469.95	830.50
3587.3012	Traitement du concierge	7'222.25		8'566.00		16'547.65	
3587.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	12'990.80		7'002.00		7'217.60	
3587.314	Entretien des immeubles	8'938.20		5'000.00		2'441.50	
3587.3180	Téléphones et affranchissements	303.00		305.00		252.50	
3587.3186	Assurances de choses	2'446.57		2'015.00		2'010.70	
3587.423	Abri PC, locations				1'000.00		830.50
3587.480	Reprise fonds de réserve pour contribution de remplacement abri PC		68'809.85				
359	COLLEGES	396'237.30	519'600.00	368'985.00	509'200.00	359'830.40	505'200.00
3591	COLLEGE DIABLERETS	71'766.47	172'800.00	75'868.00	162'400.00	68'803.84	158'400.00
3591.3012	Traitement du concierge	4'579.20		7'632.00		5'547.20	
3591.303	Cotisations AVS/AC/AF	1'002.30		717.00		1'996.70	
3591.304	Caisses de pensions et de prévoyance	702.55		1'118.00		781.00	
3591.305	Assurances accidents	56.55		117.00		85.20	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

3592.314

Aménagement d'une nouvelle salle de conférence et rénovation du garage extérieur

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget	t 2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3591.3055	Assurances perte de gain maladie	78.00		130.00		91.35	
3591.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules			1'000.00			
3591.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	14'003.90	-	15'409.00		11'295.60	
3591.314	Entretien des immeubles	6'018.15		5'000.00		4'265.60	
3591.3186	Assurances de choses	3'325.82		2'745.00		2'741.19	
3591.331.02.14	Amort. Création salle de classe suppl.	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
3591.331.17.11	Amort. Collège Diablerets, WIFI et câblage	4'000.00	-	4'000.00		4'000.00	
3591.331.94.05	Amort. Collèges Dbts / VE	33'000.00		33'000.00		33'000.00	
3591.4270	Locations AISOL salles de classe		172'800.00		162'400.00		158'400.00
3592	COLLEGE VERS L'EGLISE	70'737.70	49'860.00	35'428.00	49'860.00	35'249.62	49'860.00
3592.3012	Traitement du concierge	1'974.40		5'167.00		1'815.35	
3592.303	Cotisations AVS/AC/AF			485.00			
3592.304	Caisses de pensions et de prévoyance			931.00			
3592.305	Assurances accidents	15.95		35.00		20.10	
3592.3055	Assurances perte de gain maladie			88.00		30.90	
3592.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	10'343.60		8'157.00	-	12'910.55	
3592.314	Entretien des immeubles	42'295.05		5'000.00		4'908.85	
3592.3186	Assurances de choses	3'108.70		2'565.00		2'563.87	
3592.331.96.06	Amort. Collège VE - appartements	13'000.00	-	13'000.00		13'000.00	
3592.423	Collège VE - locations		49'860.00		49'860.00		49'860.00
3593	COLLEGE D'AIGREMONT	253'733.13	296'940.00	257'689.00	296'940.00	255'776.94	296'940.00
3593.314	Collège d'Aigremont - entretien	16'083.51		17'926.00		10'573.90	
3593.316	Collège d'Aigremont - droit de superficie	4'828.95		4'829.00		4'828.95	
3593.318	Collège d'Aigremont - assurances et taxes	3'197.49		2'786.00		2'901.16	
3593.322	Collège d'Aigremont - intérêts de la dette	41'636.44		45'710.00		43'797.86	
3593.331	Collège d'Aigremont - amortissement	145'000.00		145'000.00		145'000.00	
3593.380	Collège d'Aigremont - mise en fonds de réserve	42'986.74		41'438.00		48'675.07	
3593.4270	Collège d'Aigremont - locations		296'940.00		296'940.00		296'940.00
3595	TEMPLE, CURE, CHAPELLE	36'339.01		39'296.00		28'275.53	
3595.3012	Traitement du concierge	11'025.75		13'529.00		7'789.50	
3595.303	Cotisations AVS/AC/AF	996.75	-	1'270.00		702.40	
		223.70		, 0.00		, 52. 10	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	2023	Comptes 2022	
•		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3595.304	Caisses de pensions et de prévoyance			2'435.00			
3595.305	Assurances accidents	134.05		92.00		75.40	
3595.3055	Assurances perte de gain maladie	227.05		230.00		143.40	
3595.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	9'501.85		10'685.00		11'087.25	
3595.314	Entretien des immeubles	7'837.05		5'000.00		2'423.05	
3595.3186	Assurances de choses	2'616.51		2'055.00		2'054.53	
3595.331.13.13	Amort. Réfection toiture Temple VE	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
3596	EGLISE CATHOLIQUE	11'285.00		15'300.00		11'700.00	
3596.314	Entretien des immeubles			3'150.00			
3596.3522	Participation selon convention	11'285.00		12'150.00		11'700.00	
3597	GARE ASD, VERS-L'EGLISE	4'067.80	2'075.40	3'895.00	1'650.00	2'970.00	1'435.00
3597.3012	Traitement du concierge	1'720.00		1'720.00		1'720.00	
3597.303	Cotisations AVS/AC/AF	160.00		160.00		160.00	
3597.305	Assurances accidents	30.00		30.00		30.00	
3597.3055	Assurances perte de gain maladie	60.00		60.00		60.00	
3597.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'454.45		625.00			
3597.313	Produits de nettoyage	300.00		300.00		300.00	
3597.314	Entretien des immeubles	343.35		1'000.00		700.00	
3597.452	Gare ASD VE - Rmbt particip. ASD		2'075.40		1'650.00		1'435.00

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	t 2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	3'134'371.68	1'512'364.11	3'030'180.30	1'141'800.00	3'398'519.23	1'427'370.87
41	SERVICE TECHNIQUE	237'470.65	57'776.00	261'221.00	65'000.00	296'809.08	79'302.50
410	SERVICE TECHNIQUE	237'470.65	57'776.00	261'221.00	65'000.00	296'809.08	79'302.50
410.3013	Traitement bureau technique	92'709.45		82'480.00		91'250.30	
410.303	Cotisations AVS/AC/AF	8'705.95		7'660.00	_	8'650.95	
410.304	Caisses de pensions et de prévoyance	14'822.40		12'770.00		13'667.35	
410.305	Assurances accidents	557.80		501.00		560.60	
410.3055	Assurances perte de gain maladie	1'575.65		1'510.00		1'542.65	
410.306	Indemnisation et remboursement de frais	2'100.20		2'000.00		2'482.70	
410.310	Frais d'administration	825.90		1'500.00		805.00	
410.3102	Avis d'enquêtes	10'480.65		15'000.00		14'505.45	
410.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	668.85		2'000.00			
410.314	Entretien SIT	4'738.80		4'800.00		4'308.00	
410.3180	Téléphones et affranchissements	275.70		500.00		285.13	
410.3185	Honoraires et frais d'études	46'509.30		60'000.00		51'395.30	
410.331.08.09	Amort. Organisation SIT		•	17'000.00	•	53'855.65	
410.331.15.02	Amort. PPA aux Isles . p. 02-2015	6'500.00		6'500.00		6'500.00	
410.331.15.04	Amort. Extension du Léderrey	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
410.331.15.08	Amort. Plan Général d'affectation	40'000.00		40'000.00	•••••	40'000.00	
410.4363	Recettes émoluments		57'776.00		65'000.00		79'302.50
43	ROUTES	1'252'419.56	125'207.85	1'456'552.30	70'300.00	1'662'349.47	335'911.55
430	RESEAU ROUTIER	1'007'146.76	96'107.85	1'187'764.00	42'000.00	1'354'851.51	310'811.60
430.3011	Traitement des ouvriers	321'078.90		298'875.00		280'925.25	
430.3013	Traitement Technicien	25'845.60		29'665.00		27'641.00	
430.303	Cotisations AVS/AC/AF	31'617.25		30'651.00		29'893.55	
430.304	Caisses de pensions et de prévoyance	51'249.75		50'405.00		43'301.50	
430.305	Assurances accidents	4'462.55		4'129.00		4'521.40	
430.3055	Assurances perte de gain maladie	5'717.20		5'594.00		5'467.20	
430.306	Frais et débours, Service de voirie	26'362.33		20'000.00		23'134.03	
430.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	23'407.00		30'000.00		30'870.90	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

430.4365

Indemnités pour absences en cas d'accident du personnel

Compte	Désignation	Comptes	2023	Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.313	Achat produit déneigement	6'775.59		10'000.00		5'907.78	
430.3141	Entretien de la Route du Col de la Croix			20'000.00		255'308.05	
430.3142	Entretien des routes et chemins	91'244.20		90'000.00		109'763.75	
430.3143	Construction / correction des routes			15'000.00		16'533.80	
430.3144	Goudronnage chemins	33'122.27		50'000.00		49'641.38	
430.3145	Entretien parking	408.30		5'500.00		6'121.50	
430.315	Entretien outillage	41.50		1'100.00		335.10	
430.3186	Assurances de choses	38.02		40.00		30.47	
430.3188	Déblaiement de la neige	120'344.30		270'000.00		176'550.30	
430.3189	Balayage des routes	5'589.65		9'000.00		6'451.25	
430.331.03.04	Amort. Réfection chemin Retaud Ayerne	26'500.00		26'500.00		26'500.00	
430.331.06.08	Amort. Réfection chemin de Nillettaz	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
430.331.06.23	Amort. Sécurité passages à niveaux	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
430.331.07.08	Amort. Mur soutènement Rue des Ormonts	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.331.07.14	Amort. Réfection route Législature 2007-2011	45'000.00		45'000.00		45'000.00	
430.331.08.11	Amort. SAF Chersaulaz	35'000.00		35'000.00		35'000.00	
430.331.12.03	Amort. Réfect. chemins comm. Législ. 12-16	55'000.00		55'000.00		55'000.00	
430.331.17.04	Amort. Réf. Routes comm. et/ou canalisations	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.331.20.02	Réfection routes et réseaux SI	13'300.00				40'000.00	
430.3520	Participation travaux glissement de la Frasse	5'777.95		3'700.00		3'365.35	
430.3521	Attribution à la Commission Nature	3'159.40		6'500.00		1'482.95	
130.390	Charges financières, routes et chemins	15'105.00		15'105.00		15'105.00	
130.4270	Décharge matériel terreux / pierreux		36'333.10		30'000.00		17'053.70
130.431	Emoluments, autorisations		315.00				1'925.40
430.4351	Finances de déneigement		12'000.00		12'000.00		12'000.00
430.4352	Refacturation travaux divers		8'926.90				30'828.45
430.4365	Remboursement APG		38'532.85				147.20
430.451	Subvention cantonale						248'856.85
431	ECLAIRAGE PUBLIC	72'188.63		92'465.00		57'728.07	
431.312	Achats d'énergie	33'465.65		38'165.00		25'932.35	
431.314	Extension et entretien	34'422.98		50'000.00		27'495.72	
431.331.11.01	Amort. Eclairage du Pillon, mise à terre	4'300.00		4'300.00		4'300.00	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Compte	Désignation	Compte	Comptes 2023		Budget 2023		s 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
432	VEHICULES	173'084.17	29'100.00	176'323.30	28'300.00	249'769.89	25'099.95
432.311	Achats de machines et véhicules	27'504.24	25 100.00	25'500.00	20 000.00	15'471.54	20033.30
432.312	Achats de carburant	40'951.92		46'049.00		50'200.63	
432.313	Autres fournitures pour véhicules	24'221.68		20'000.00		32'140.75	
432.315	Entretien de véhicules et machines	23'768.13		20'000.00		59'647.97	
432.316	Location de véhicules			5'600.00			
432.3186	Assurances de véhicules	22'408.20	-	23'400.00		23'399.50	
432.319	Taxes véhicules à moteur	4'230.00		3'545.00		3'680.20	
432.331.11.07	Amort. Véhicule voirie Meili			2'229.30		35'229.30	
432.331.12.09	Amort. Renouvellement Parc Véhicules	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
432.436	Remboursements de tiers		800.00				9'799.95
432.4902	Imputation frais véhicules Serv. des Eaux		28'300.00		28'300.00		15'300.00

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Compte	Désignation	Comptes 2023 Charges Revenus		_	Budget 2023		s 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	218'378.46	1'819.00	226'856.00	2'500.00	249'644.04	1'964.00
440	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	218'378.46	1'819.00	226'856.00	2'500.00	249'644.04	1'964.00
440.3011	Traitement de la Voirie	111'257.45		108'295.00		113'932.20	
440.303	Cotisations AVS/AC/AF	9'501.95		10'169.00		10'811.20	
440.304	Caisses de pensions et de prévoyance	15'669.30		16'088.00		16'479.60	
440.305	Assurances accidents	1'288.20		1'463.00		1'751.80	
440.3055	Assurances perte de gain maladie	1'818.55		1'841.00		1'927.55	
440.311	Achats de matériel			2'000.00		1'024.15	
440.3140	Aménagement et entretien cimetière	1'533.10		10'000.00		16'442.70	
440.3141	Urbanisme, aménagement	14'203.17		15'000.00		30'629.01	
440.3142	Urbanisme, promenade	25'410.30		20'000.00		19'981.10	
440.3143	Piste de fond - exploitation	938.30		2'000.00			
440.3144	Aménagement et entretien massifs, places et mobilier urbain	20'479.40		20'000.00		19'401.35	
440.3145	Exploitation du terrain de football	6'278.74		10'000.00		7'263.38	
440.331.13.10	Amort. Travaux sécurisation Rocher Jaune	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
440.331.14.15	Amort. Pont suspendu Le Derrey	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
440.435	Ventes et prestations de service		775.00				
440.4350	Terrain de football, locations		420.00		1'000.00		700.00
440.4360	Participation Suisse-Rando		624.00		1'500.00		1'264.00

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

450.314 Pose d'enrobé provisionnée par le compte de fonctionnement et réalisée dans le cadre du préavis d'investissement No 2023/07

450.380 Attribution au fonds de réserve de l'excédent de revenus annuels

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	2023	Compte	s 2022
·		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHARGES	537'963.77	537'963.77	572'181.00	557'000.00	672'794.99	544'327.06
450	ORDURES MENAGERES ET DECHARGES	537'963.77	537'963.77	572'181.00	557'000.00	672'794.99	544'327.06
450.3011	Traitement de la Voirie	86'700.15		98'192.00		88'000.75	
450.303	Cotisations AVS/AC/AF	7'968.50		9'220.00		8'350.00	
450.304	Caisses de pensions et de prévoyance	12'610.60		14'551.00		12'695.65	
450.305	Assurances accidents	1'112.45		1'179.00		1'352.45	
450.3055	Assurances perte de gain maladie	1'542.10		1'669.00		1'486.10	
450.306	Frais et débours	227.40		160.00		162.58	
450.311	Achats de conteneurs, sacs, etc	3'276.70		20'000.00		10'311.75	
450.312	Achats d'énergie	4'287.01		2'355.00		2'922.61	
450.314	Entretien et aménagement déchetterie	-9'119.30		25'000.00		14'004.15	
450.315	Entretien du matériel	200.00		10'000.00		8'596.35	
450.3180	Enlèvement des ordures ménagères	173'435.09		170'000.00		173'853.52	
450.3181	Enlèvement déchets organiques (vert)	17'186.18		15'000.00		13'816.75	
450.3182	Enlèvement des verres	48'441.74		35'000.00		48'583.45	
450.3183	Enlèvement du papier	68'717.94		50'000.00		59'102.15	
450.3184	Enlèvement des encombrants	42'592.52		32'000.00		36'999.38	
450.3185	Enlèvement de la ferraille	115.20		6'000.00		455.00	
450.3186	Assurances	638.05		235.00		234.60	
450.3187	Enlèvement divers	17'258.00		20'000.00		16'964.08	
450.3188	Enlèvement bois	32'868.18		30'000.00		25'554.75	
450.331.09.05	Amort. Déchetterie, prolong. Toiture			1'500.00		24'886.05	
450.331.18.03	Amort. Achat parcelle déchetterie	3'500.00		3'500.00		3'500.00	
450.331.96.02	Amort. Déchetterie			10'000.00		59'000.00	
450.380	Mise en fonds de réserve	7'785.26				45'342.87	
450.390	Charges financières déchetterie	16'620.00		16'620.00		16'620.00	
450.423	Location déchetterie		3'000.00		3'000.00		3'000.00
450.4354	Taxes aux sacs et aux plombs		113'026.57		140'000.00		132'620.41
450.4355	Taxes entreprises / commerces	-	30'918.60		25'000.00		29'265.90
450.4356	Finances forfaitaires, enlèvement déchets		341'144.65		350'000.00		344'361.90
450.4357	Taxes déchetterie		13'626.15		15'000.00		12'197.30
450.4362	Remboursement - enlèvement verres		21'028.85		20'000.00		20'209.00

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

450.4368

Prestations communales facturées à des tiers dans le cadre des travaux de pose d'une antenne 5G

Compte	Désignation	Compte	Comptes 2023		t 2023	Compt	es 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.4365	Remboursement - enlèvement ferraille		829.80		3'000.00		2'031.00
450.4367	Remboursement - enlèvement divers		3'373.50		1'000.00		641.55
450.4368	Déchets - refacturation diverses		11'015.65				

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte 460.311 Raccordement d'un groupe électrogène pour stations de pompage pour kchf 29. Dépense consentie dans le cadre d'un éventuel délestage 460.3141 Acquisition d'un groupe électrogène pour Step pour kchf 21. Dépense consentie dans le cadre d'un éventuel délestage 460.381 Attribution au fonds de réserve de l'excédent de revenus annuels

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	2023	Compte	s 2022
•		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	EPURATION	440'687.65	440'687.65	430'000.00	430'000.00	442'249.80	442'249.80
460	EPURATION	433'380.85	440'687.65	398'900.00	430'000.00	435'267.10	442'249.80
460.3011	Traitement de la Voirie	109'426.90		102'736.00		102'065.65	
460.3013	Traitement Technicien	24'684.55		25'216.00		24'823.15	
460.303	Cotisations AVS/AC/AF	12'267.30		12'015.00		12'038.80	
460.304	Caisses de pensions et de prévoyance	18'839.90		18'984.00		18'672.80	
460.305	Assurances accidents	1'476.85		1'197.00		1'720.75	
460.3055	Assurances perte de gain maladie	2'246.75		2'213.00		2'151.50	
460.311	Achats de matériel, équipement	31'721.76		3'000.00		30'624.99	
460.312	Achats d'énergie	30'134.44		31'268.00		17'633.95	
460.313	Traitement des boues et déphosphatation	26'026.20		30'000.00		35'628.94	
460.314	Entretien et déplacement des collecteurs égouts	4'312.05		40'000.00		32'162.85	
460.3141	Entretien Step	48'363.78		20'000.00		12'497.92	
460.3180	Téléphones et affranchissements	302.25		700.00		308.90	
460.3181	Stations de pompage	18'639.50		5'000.00		3'525.30	
460.3185	Honoraires et frais d'études	6'760.00		20'000.00		16'634.15	
460.3186	Assurances de choses	11'686.44		8'785.00		8'940.00	
460.3188	Vidanges des boues	3'555.00		7'000.00		9'588.05	
460.319	Taxe fédérale Micropolluants	8'658.00		8'660.00		8'658.00	
460.381	Attribution fonds de réserve	13'659.18		1'506.00		36'971.40	
460.390	Charges financières Step	45'320.00		45'320.00		45'320.00	
460.3902	Imputations frais de véhicules	15'300.00		15'300.00		15'300.00	
460.433	Taxes de raccordement aux égouts		49'368.00		30'000.00		44'100.10
460.434	Finances d'épuration		390'425.55		400'000.00		398'149.70
460.436	Remboursements de tiers		894.10				
462	EAU CLAIRE	7'306.80		31'100.00		6'982.70	
462.314	Entretien	1'206.80		20'000.00		882.70	
462.3141	Extension			5'000.00			
462.331.18.04	Remplacement collecteur Eaux Claires	6'100.00		6'100.00		6'100.00	

N° de compte

470.314

Remplacement du pont rive gauche sur le Dar pour kchf 170, subventionné à 95% par le canton et la confédération

Volet foncier 2ème étape suite à la sécurisation du torrent du Dar kchf 16, subventionné à 95% par le canton et la confédération

Evacuation d'arbres aux torrents de Culan et d'Arpille pour kchf 22, subventionnée à 60% par le canton

Travaux urgents dans le dépotoir du Dar pour kchf 113, subventionnés à 95% par le canton et la confédération

Travaux urgents sur différents cours d'eau suite aux intempéries du mois de novembre pour kchf 79, subventionnés à 60% par la canton

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
47	COURS D'EAU ET DIGUES	447'451.59	348'909.84	83'370.00	17'000.00	74'671.85	23'615.96
470	COURS D'EAU ET DIGUES	447'451.59	348'909.84	83'370.00	17'000.00	74'671.85	23'615.96
470.3011	Traitement des ouvriers	2'720.90		9'665.00		2'927.45	
470.303	Cotisations AVS/AC/AF	257.50		908.00		278.40	
470.304	Caisses de pensions et de prévoyance	428.10		1'484.00		437.20	
470.305	Assurances accidents	33.80		149.00		44.80	
470.3055	Assurances perte de gain maladie	45.95		164.00		50.50	
470.314	Entretien ponts et cours d'eau	407'494.14		35'000.00		34'933.50	
470.3141	Extraction, dragage matériaux	471.20					
470.331.07.04	Amort. Correction fluviale Grande Eau	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
470.331.08.07	Amort. Stabilisation berges Grande Eau ASD	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
470.331.10.08	Amort. Stabilisation berges Grande Eau VE	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
470.331.12.06	Amort. Travaux Bay Dzoni	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
470.451	Subside pour l'entretien cours d'eau		348'909.84		17'000.00		23'615.96

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

5.ss En 2023 : 96 élèves en primaire, 37 élèves en secondaire. En 2022 : 102 élèves en primaire, 35 élèves en secondaire

Compte	Décimation	Compto	- 2022	Pudgo		Compto	
Compte	Désignation	Compte Charges	Revenus	Budget Charges	Revenus	Compte Charges	Revenus
		Ollarges	Reveilus	Offarges	Reveilus	Onarges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	739'049.00	8'382.60	804'388.00		752'498.95	3'335.00
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	521'228.90		597'210.00		555'024.54	
	ENGLIGHENT FRIMAINE	021220.70		037 210.00		000024.04	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	521'228.90		597'210.00		555'024.54	
510.315	Matériel, mobilier et entretien			500.00		129.85	
510.3651	Participation à la FEM	13'537.50		14'000.00		13'784.50	
510.3652	Subvention communale aux études musicales	760.00		1'000.00		840.00	
510.3653	Participation AISOL, enseignement primaire	506'931.40		581'710.00		540'270.19	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	195'805.90		193'903.00		185'384.76	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	195'805.90		193'903.00		185'384.76	
520.3653	Participation AISOL, enseignement secondaire	195'805.90		193'903.00		185'384.76	
320.3033	r articipation Albot, enseignement secondarie	193003.90		190 900.00		100304.70	
54	OFFICE D'ORIENTATION	1'227.55		1'220.00		1'251.95	
54	OFFICE D ORIENTATION	1 227.55		1 220.00		1 2 3 1 . 9 3	
540	OFFICE D'ORIENTATION	1'227.55		1'220.00		1'251.95	
540.3510	Participation Office d'orientation professionnel	1'227.55		1'220.00		1'251.95	
58	TEMPLES ET CULTES	20'786.65	8'382.60	12'055.00		10'837.70	3'335.00
580	TEMPLES ET CULTES	20'786.65	8'382.60	12'055.00		10'837.70	3'335.00
580.3010	Traitement des organistes	19'884.90	0.302.00	10'755.00		10'008.40	3 333.00
580.313	Fourniture pour cultes	1,7,004,90		300.00		10 000.40	
580.315	Entretien orgues et accessoires	901.75		1'000.00		829.30	
580.436	Remboursements de tiers	501.70	8'382.60	. 000.00		027.00	3'335.00
200.100			0002.00				0 000.00

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

					CHARGES	ET REVENUS PA	AR DIRECTION
Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	2023	Compte	s 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	582'682.54	159'295.45	597'611.00	28'500.00	545'269.56	43'327.40
60	ADMINISTRATION	147'417.20		153'451.00		120'812.26	
600	ADMINISTRATION	147'417.20		153'451.00		120'812.26	
600.3010	Traitements	102'793.00		97'727.00		86'332.00	
600.303	Cotisations AVS/AC/AF	9'492.15		9'545.00		8'193.10	
600.304	Caisses de pensions et de prévoyance	15'172.80		12'597.00		12'778.80	
600.305	Assurances accidents	674.55		694.00		589.85	
600.3055	Assurances perte de gain maladie	1'682.30		1'788.00		1'467.80	
600.3101	Frais d'administration	2'598.75		2'000.00		2'844.92	
600.311	Matériel de sécurité communal	347.60		15'000.00		3'322.49	
600.3110	Equipement et uniformes	1'109.50		1'500.00		178.25	
600.312	Frais de véhicule	13'546.55		12'600.00		4'805.05	
600.315	Intervention chez les tiers					300.00	
61	SERVICE DE POLICE	243'659.50	9'596.00	253'226.00	7'500.00	244'180.85	16'632.40
610	SERVICE DE POLICE	243'659.50	9'596.00	253'226.00	7'500.00	244'180.85	16'632.40
610.3140	Signalisation routière	24'168.50		30'000.00		22'922.85	
610.351	Participation à la Gendarmerie régionale	219'491.00		223'226.00		221'258.00	
610.406	Taxes police diverses (marché, ouvertures, etc)		6'876.00		7'500.00		8'585.00
610.4360	Frais facturés à des tiers		1'700.00				5'047.40
610.437	Amendes municipales		1'020.00				3'000.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	115'107.80	33'328.70	102'708.00	20'500.00	95'455.25	24'535.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	115'107.80	33'328.70	102'708.00	20'500.00	95'455.25	24'535.00
620.3010	Traitement administration	73'690.50		71'396.00		65'512.30	
620.303	Cotisations AVS/AC/AF	6'930.15		6'704.00		6'216.20	
620.304	Caisses de pensions et de prévoyance	12'642.55		10'292.00		7'606.20	
620.305	Assurances accidents	447.80		488.00		447.00	
620.3055	Assurances perte de gain maladie	1'315.05		1'528.00		1'423.85	
620.3101	Frais d'administration	210.95		1'000.00		187.15	
620.3191	Cartes d'identité / attestation de domicile	1'929.90		1'800.00		2'015.05	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

660.480

Participation ORPC pour les années 2013 à 2022 attribuée du fonds de contribution de remplacement pour abri PC

RAPPORT DES COMPTES 2023

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budge	t 2023	Compte	es 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.3192	Permis de séjour et d'établissement	17'940.90		9'500.00		12'047.50	
620.4311	Carte d'identité / attestation de domicile	17 940.90	3'705.70	9 300.00	7'000.00	12 047.50	3'665.00
620.4311	Attestations		8'569.00		2'500.00		5'515.00
620.4312	Permis de séjour et d'établissement		21'054.00		11'000.00		15'355.00
63	POLICE SANITAIRE			500.00			
630	POLICE SANITAIRE			500.00			
630.3520	Denrées alimentaires / équarrissage			500.00			
64	INHUMATIONS	1'291.80	400.00	2'000.00	500.00	2'469.40	2'160.00
640	INHUMATIONS	1'291.80	400.00	2'000.00	500.00	2'469.40	2'160.00
640.318	Pompes funèbres - Constat de décès	1'291.80		2'000.00		2'469.40	
640.435	Refacturation non-domiciliés		400.00		500.00		2'160.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	56'817.24		59'508.00		57'027.55	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	56'817.24		59'508.00		57'027.55	
650.3650	Participation à la Colonne de secours	7'500.00		7'500.00		7'500.00	
650.3651	Participation au SDIS Alpin	49'317.24		52'008.00		49'527.55	
66	PROTECTION CIVILE	18'389.00	115'970.75	26'218.00		25'324.25	
660	PROTECTION CIVILE	18'389.00	115'970.75	26'218.00		25'324.25	
660.352	Régionalisation PCi	18'389.00		26'218.00		25'324.25	
660.480	Reprise fonds de réserve pour contribution de remplacement abri PC		115'970.75				

N° de compte

7	Le détail de la participation à la cohésion sociale se présente comme suit :
7.ss	

		Décompte	Décompte		Acomptes base
		Définitif 2023	Définitif 2022	Comptes 2023	Budget 2023
710.3510	PC à domicile et hébergement	496'180	0	496'180	510'569
710.3511	RI + particip.ass.chômage	417'955	0	417'955	430'075
710.3512	Aides aux personnes handicapées	237'940	0	237'940	244'325
710.3513	Prestations pour la famille	121'629	0	121'629	125'156
720.3510	Participaion LAMAL	237'153	0	237'153	244'030
720.3511	Bourse d'étude et d'apprentissage	61'714	0	61'714	63'469
		1'572'572	0	1'572'572	1'617'624
		D (the fact 0000	D (ti - int 0004	0	D
		Définitif 2022	Définitif 2021	Comptes 2022	Budget 2022
710.3510	PC à domicile et hébergement	473'274	-4'917	468'357	433'228
710.3511	RI + particip.ass.chômage	495'969	-4'878	491'091	454'003
710.3512	Aides aux personnes handicapées	223'762	-2'230	221'532	203'912
710.3513	Prestations pour la famille	119'259	-1'211	118'047	109'167
720.3510	Participaion LAMAL	224'920	-2'050	222'871	205'888
720.3511	Bourse d'étude et d'apprentissage	60'377	-561	59'816	55'265
		1'597'560	-15'847	1'581'713	1'461'463

Ecart comptes 2023-2022 **-9'141**

720.3513

Le décompte de participation pour l'année 2022 représente un montant de kchf 51 en notre faveur Le décompte de participation pour la nnée 2023 représente un montant de kchf 64 en notre faveur

Compte	Désignation	Comptes 2023 Charges Revenus	Budget 2023 Charges Revenus	Comptes 2022 Charges Revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'696'962.52	1'859'601.01	1'782'527.63
70	SERVICE ADMINISTRATIF			385.39
700	SERVICE ADMINISTRATIF			385.39
700.313.1 700.351	Achats accueil réfugiés en provenance d'Ukraine Participation Agence sociale régionale			2'639.70 -2'254.31
71	SERVICE SOCIAL	1'280'829.47	1'317'381.72	1'306'281.54
710	SERVICE SOCIAL	1'280'829.47	1'317'381.72	1'306'281.54
710.3510	PC à domicile et hébergement	496'180.38	510'569.34	468'357.18
710.3511	RI + Particip. cantonale ass. chômage	417'955.22	430'075.70	491'090.68
710.3512	Subv. aides personnes handicapées	237'940.11	244'325.75	221'531.61
710.3513	Prestation pour la famille et autres prestations	121'628.76	125'155.93	118'047.07
710.3522	Loi accueil de jour enfants ARASAPE	7'125.00	7'255.00	7'255.00
72	PREVOYANCE SOCIALE	416'133.05	542'219.29	475'860.70
720	PREVOYANCE SOCIALE	416'133.05	542'219.29	475'860.70
720.3510	Participation LAMAL	237'152.74	244'030.04	222'870.53
720.3511	Bourse d'étude et d'apprentissage	61'714.38	63'467.25	59'816.94
720.3513	Particip. ARASAPE - LAJE	116'188.97	233'645.00	193'151.40
720.3514	Particip. RAS	1'076.96	1'077.00	21.83

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

810.380

Excédent de produit affecté au fonds de réserve

Compte	Désignation	Compte	e 2023	Budget		Compte	
Compte	Designation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
		Onarges	Revenus	Onarges	Revenus	Ollarges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	627'261.00	636'682.65	644'898.00	659'398.00	623'780.50	654'341.25
81	SERVICE DES EAUX	620'534.70	620'534.70	617'000.00	617'000.00	633'862.00	633'862.00
810	SERVICE DES EAUX	620'534.70	620'534.70	617'000.00	617'000.00	633'862.00	633'862.00
810.3011	Traitement de la Voirie	176'969.00		140'485.00		169'440.35	
810.3013	Traitement Technicien	33'261.60		45'991.00		33'182.50	
810.303	Cotisations AVS/AC/AF	19'427.35		17'340.00		19'220.70	
810.304	Caisses de pensions et de prévoyance	30'066.30		27'789.00		29'791.65	
810.305	Assurances accidents	2'363.85		2'245.00		2'806.15	
810.3055	Assurances perte de gain maladie	3'538.00		3'167.00		3'429.40	
810.306	Débours, indemnités	3'021.40		1'500.00		3'082.45	
810.3101	Frais d'administration	4'764.80		5'500.00		6'728.47	
810.311	Achats de matériel	30'966.40		65'000.00		45'474.55	
810.3110	Achats outillage et machines			10'000.00		27'850.00	
810.312	Achats d'énergie	4'806.12		4'000.00		5'015.32	
810.3140	Entretien du réseau	21'480.80		55'000.00		78'591.91	
810.3141	Extension et déplacement conduites			10'000.00		5'725.25	
810.3185	Honoraire et frais études et analyses	6'276.90		9'000.00		13'949.17	
810.3186	Assurances de choses	2'295.95		1'820.00		1'818.80	
810.331.08.08	Amort. Distrib. d'eau "Au Sasset"	8'200.00		8'200.00		8'200.00	
810.331.10.01	Aliment. eau Vers-l'Eglise- Aviolats	16'100.00				16'100.00	
810.331.21.13	Remplacement conduite EP Bourquin	6'500.00					
810.380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	198'286.23		157'753.00		124'245.33	
810.390	Imputations des loyers	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
810.3902	Imputations frais de véhicules	13'000.00		13'000.00			
810.3903	Charges financières Serv. des eaux	30'210.00		30'210.00		30'210.00	
810.411	Taxes d'abonnements		362'452.85		368'000.00		366'824.90
810.427	Taxes de location pour les appareils		44'842.90		47'000.00		45'565.75
810.434	Taxes de raccordement et d'utilisation		74'016.00		60'000.00		55'136.25
810.4351	Adduction / entretien conduites privées		9'444.20				31'905.45
810.4352	Taxes de consommation		129'778.75		142'000.00		134'429.65

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

N° de compte

820.411 Fourniture de l'électricité de la microcentrale des Abériaux, aux Diablerets, reversée par la Romande Energie.

860.311 Subventions vélos électriques pour CHF 6'726.30 financés par un prélèvement sur le fonds de réserve

Compte	Désignation	Compte	s 2023	Budget	Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
82	SERVICE ELECTRIQUE		9'416.65		14'500.00		12'825.80	
820	SERVICE ELECTRIQUE		9'416.65		14'500.00		12'825.80	
820.411	Redevances Centrale du Vernex		9'416.65		14'500.00		12'825.80	
86	ENERGIE RENOUVELABLE, DURABILITE, MOBILITE	6'726.30	6'731.30	27'898.00	27'898.00	-10'081.50	7'653.45	
860	ENERGIE RENOUVELABLE, DURABILITE, MOBILITE	6'726.30	6'731.30	27'898.00	27'898.00	-10'081.50	7'653.45	
860.311	Durabilité, Mobilité	6'726.30		27'898.00		-10'081.50		
860.435	Borne électrique de recharge		5.00				2'734.95	
860.480	Durabilité, prélèvement sur fonds de réserve et renouvellement		6'726.30		27'898.00		4'918.50	

RAPPORT DES COMPTES 2023

Compte	Désignation	Compte	es 2023	Budge	t 2023	Compte	s 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
1	ADMINISTRATION GENERALE	3'550'092.62	2'113'568.52	3'197'144.00	1'669'305.00	3'733'472.37	2'260'819.16	
2	FINANCES	2'020'941.22	8'849'229.01	1'867'357.00	8'550'954.00	1'716'650.16	8'852'742.89	
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'868'782.74	1'286'613.00	1'397'512.00	1'121'799.00	1'521'087.78	1'181'301.65	
4	TRAVAUX	3'134'371.68	1'512'364.11	3'030'180.30	1'141'800.00	3'398'519.23	1'427'370.87	
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	739'049.00	8'382.60	804'388.00		752'498.95	3'335.00	
6	POLICE	582'682.54	159'295.45	597'611.00	28'500.00	545'269.56	43'327.40	
7	SECURITE SOCIALE	1'696'962.52		1'859'601.01		1'782'527.63		
8	SERVICES INDUSTRIELS	627'261.00	636'682.65	644'898.00	659'398.00	623'780.50	654'341.25	
	TOTALISATION	14'220'143.32	14'566'135.34	13'398'691.31	13'171'756.00	14'073'806.18	14'423'238.22	
	Résultat	345'992.02			226'935.31	349'432.04		

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
91	ACTIF	24'951'702.10	26'475'689.29
910	DISPONIBILITES	2'530'705.67	4'337'606.45
91000	Caisse	1'775.10	327.75
91001	Caisse Contrôle des habitants	5'235.55	3'885.40
91003	Caisse Free Access	1'070.00	1'070.00
91010	CCP 18-871-6	124'515.82	1'392'197.97
91013	CCP 18-5660-3 Développement touristique	11'813.88	1'267'578.82
91014	CCP 7-15854 Dépôt développement touristique	1'500'000.00	
91020	UBS, Dons intempéries	22'333.50	22'413.50
91022	Raiffeisen	3'775.25	3'775.85
91024	BCV - A5341.15.07 - c/c Collège d'Aigremont	6'939.38	13.70
91025	BCV - T524.83.59 - Développement touristique	179'950.05	1'099'971.85
91026	BCV - c/c 892.91.10	366'658.46	224'332.99
91027	RAIF - Fonds de rénovation Aigremont	274'642.96	274'710.96
91028	BCV - 568.38.41 - Carte de débit	6'964.97	2'832.91
91029	BCV - Carte de séjour FreeAccess	25'030.75	44'494.75
911	DEBITEURS	2'092'694.78	1'947'956.08
91121	Débiteurs impôts	1'213'150.32	1'229'963.54
91122	Impôt anticipé supputé à récupérer	409'605.68	375'202.35
91125	Débiteur impôt anticipé	5'354.18	2'549.75
91150	Débiteurs	268'503.84	163'576.37
91153	Débiteur avance d'affranchissement	401.30	554.10
91156	Débiteurs taxe de séjour	51'476.89	29'330.92
91159	Débiteurs Impôts foncier	144'202.57	137'239.67
91190	Diablerets Tourisme - prêt		10'000.00
91190.181	TVA à récupérer s/Matériel et prest. services Eaux		-460.62

			IF AU 31 DECEMBRE 2023
Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
91190.246	TVA à récupérer s/Invest et FG - Egout/Epuration		
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER	5'329'683.05	5'329'683.05
91231	Patrimoine financier - Terrain et bâtiments	2'757'183.05	2'757'183.05
91234	Auberge de l'Ours - Transformation	1'822'500.00	1'822'500.00
91235	Maison du Tourisme	750'000.00	750'000.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	417'832.83	267'294.66
91397	Actifs Transitoires	417'832.83	267'597.21
91399	Compte de passage		-302.55
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	13'347'622.82	13'356'140.50
9141	Ouvrage génie civil	6'399'075.12	6'062'079.45
9141.2003.04			
	Réfection chemin Retaud-Ayerne Réfection chemin de Nillettaz	507'676.45	534'176.45
9141.2006.08		71'790.20	80'790.20
9141.2006.23	Sécurité passage à niveaux	202'160.90	214'160.90
9141.2007.04	Correction fluviales Grande Eau	475'000.00	500'000.00
9141.2007.08	Mur de soutènement aux Ormonts	370'269.95	390'269.95
9141.2007.14	Travaux de réfection des chemin communaux	946'000.00	991'000.00
9141.2008.07	Stabilisation Berges Grande Eau à Vers-l'Eglise	41'305.65	43'805.65
9141.2010.08	Stabilisation berges Grande Eau VE - ligne ASD	39'047.65	41'547.65
9141.2012.03	Travaux réfection chemin communaux, législ. 2012-2016	887'259.46	942'259.46
9141.2012.06	Travaux Bay Dzoni - Préavis 06/2012 et 10/2017	131'105.94	137'105.94
9141.2013.10	Travaux sécurisation Rocher Jaune	69'645.60	72'645.60
9141.2014.15	Pont suspendu Le Derrey	14'000.00	21'000.00
9141.2015.01	PPA aux Isles - Préavis 02/2015	33'544.75	40'044.75
9141.2015.04	Extension de Léderrey	43'491.80	50'491.80
9141.2015.08	Etude révision PGA - étape 1 - préavis 08/2015	141'480.45	181'480.45
9141.2016.02	Etude de révision PPA du Meilleret	48'796.50	54'396.50

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
		31.12.2023	31.12.2022
9141.2017.04	Réfection des routes et/ou canalisations communales 2016-202	300'994.49	320'994.49
9141.2018.04	Remplacement collecteur eaux claires, Loyettaz-bay Dzoni	164'114.60	170'214.60
9141.2018.10	Réfection des paravalanches du Chaussy	241'008.86	249'608.86
9141.2020.02	Réfection routes communales et réseaux des SI	343'669.10	356'969.10
9141.2021.13	Remplacement conduite EP Pont Bourquin	188'574.40	195'074.40
9141.2022.01	Remplacement conduite EP Vuargnaz-Plan	178'982.40	157'740.60
9141.2022.02	Réfection et remise en état routes communales	198'913.70	156'804.25
9141.2022.03	ECF Cacairon-Aménagement du torrent	66'473.67	
9141.2022.07	Remplacement conduite EP Plan Fromentin Etoile Cerisier	72'548.50	69'179.75
9141.2022.12	Crédit complémentaire PACom-PAIsenau	273'415.25	90'318.10
9141.2023.05	Réfection revêtement routes communales	279'166.20	
9141.2023.11	Régularisation travaux indispensables	68'638.65	
9143	Bâtiment et Constructions	5'691'417.12	6'279'984.62
9143.1990.07	Construction Voirie et Défense Incendie		51'000.00
9143.1991.06	Construction Abri PC Les Emmenoux	1.00	1.00
9143.1994.05	Réfection Collèges Diablerets et Vers-l'Eglise	101'000.00	134'000.00
9143.1996.06	Collège Vers-l'Eglise - rénovation appartements - p.06/1996	154'000.00	167'000.00
9143.2002.14	Création d'une salle de classe	69'228.15	74'228.15
9143.2003.01	Déplacement Grange - création places de parc		72'000.00
9143.2004.06	Chauffage collectif Vers-l'Eglise	1.00	1.00
9143.2008.05	Réfection toiture bâtiment de la Voirie et Ancienne Poste VE	140'164.25	148'164.25
9143.2009.07	Electrification et création vestiaire Hangar les Aviolats	143'007.85	150'007.85
9143.2009.08	Centrale de Chauffe	1'038'848.00	1'088'848.00
9143.2010.07	Réfection bureaux rez-de chaussée Maison de Commune	162'982.20	171'982.20
9143.2011.04	Salle des Congrès "Claude Nicollier" - Réaménagement		240'600.00
9143.2012.01	Réfection Maison du Feu / Commune / Combremont	401'352.95	419'352.95
9143.2013.13	Réfection toiture temple Vers-l'Eglise - préavis 13/2013	80'000.00	84'000.00

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
9143.2015.03	Réfection toiture Beau-Séjour	53'785.00	55'785.00
9143.2017.11	Collège des Diablerets, WIFI et câblage informatique	20'398.40	24'398.40
9143.2018.03	Achat de la déchetterie	73'058.85	76'558.85
9143.2023.07	Aménagement déchetterie et écopoints	76'532.50	
9144	Installation des Services Industriels	951'773.03	846'799.83
9144.2004.05	Extension eau Les Sources	1.00	1.00
9144.2008.08	Conduite distribution eau "Au Sasset"	154'475.20	162'675.20
9144.2010.01	Aliment. eau Vers-l'Eglise, Aviolats	275'122.03	291'222.03
9144.2011.01	Eclairage du Pillon, mise en terre	39'582.70	43'882.70
9144.2012.11	Eclairage public - renouvellement luminaires	349'018.90	349'018.90
9144.2023.02	Remplac.conduites eau potable 2023 à 2026	133'573.20	
9145	Forêts		
9145.0	Forêts		
9146	Mobilier, Machines	305'357.85	167'276.60
9146.0	Mobilier et matériel	1.00	1.00
84571.55	Parc Véhicules, renouvellement législature 2011-2016	84'571.55	114'571.55
9146.2017.13	Remplacement logiciels communaux		52'704.05
9146.2023.06	Achat véhicule multilift Aebi Vario	220'785.00	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	569'266.80	538'112.40
9152	Prêt et Capitaux de dotation	265'353.80	295'353.80
9152.1	Participation Parc des Sports, étude rénovation - p. 05/2015	85'352.80	85'352.80
9152.2	Participation Parc des Sports, prêt subordonné, p. 08/2002	180'000.00	180'000.00
7102.2			
9152.5	Fondation Défense des intérêts d'Isenau - p. 12/2014	1.00	1.00

RAPPORT DES COMPTES 2023 BILAN COMPARATIF AU 31 DÉCEMBRE 2023

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
9153	Titres et Papiers-valeurs	303'913.00	242'758.60
91530	Titres et Papiers-valeurs	303'913.00	242'758.60
916	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	663'896.15	698'896.15
9162	Associations de communes	663'896.15	698'896.15
91620	SAF Chersaulaz	663'896.15	698'896.15

RAPPORT DES COMPTES 2023 BILAN COMPARATIF AU 31 DÉCEMBRE 2023

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
92	PASSIF	-24'951'702.10	-26'475'689.29
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-894'346.46	-586'070.55
92000	Créanciers	-800'094.05	-500'290.26
92061	c/c Commission nature	-17'864.03	-16'394.33
92062	c/c Commission scolaire	-9'476.70	-9'476.70
92063	c/c Taxe cantonale sur les lotos et tombola	-17.40	-17.40
92065.2	TVA - décompte	-41'919.73	-37'115.56
92071	Salaires à payer	-26'908.55	-23'739.15
92074	Créancier LPP	1'934.00	
92076	Créancier Impôt Source		
92077	Créancier allocation familiales		173.55
921	DETTES A COURT TERME		-800'000.00
92102	BCV, limite de crédit à court terme		-800'000.00
922	EMPRUNT MOYEN & LONG TERME	-16'253'210.00	-17'841'968.82
9221	Emprunt par obligation simple	-11'353'400.00	-11'942'158.82
9221.01	BCV - ATF 5014.04.83 - 02.2025	-1'000'000.00	-1'000'000.00
9221.02	BCV - ATF 5279.23.63 - 08.2023	-1'500'000.00 -1'500'0	
9221.04	BCV - ATF 5381.03.37- 03.2028	-2'136'400.00 -2'306'600	
9221.05	BCV - ATF 5417.38.77 - 07.2023	-2'000'000.00 -2'000'000.0	
9221.31	Postfinance - prêt 08.2020-08.2025	-900'000.00 -900'000.0	
9221.32	Postfinance - prêt 02.2020-02.2028	-1'000'000.00	-1'000'000.00
9221.50	BCV - ATF 5346.40.88 - 08.14-08.24 - Collège d'Aigremont	-642'000.00	-672'000.00

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
9221.51	BCV - ATF 5351.29.19 - 10.14-10.24 - Collège d'Aigremont	-428'000.00	-448'000.00
9221.52	BCV - ATF 5356.30.75 - 01.15-01.25 - Collège d'Aigremont	-642'000.00	-672'000.00
9221.53	BCV - ATF 5365.59.60 - 06.15-05.25 - Collège d'Aigremont	-1'105'000.00	-1'156'700.00
9221.54	BCV - ATF 5374.50.69 - 12.15-12.23 - Collège d'Aigremont		-286'858.82
9223	Emprunts publics	-4'899'810.00	-5'899'810.00
9223.10	Prêt CPEV - 06.2024	-1'959'810.00	-1'959'810.00
9223.11	CIP - ATF - 06.2024	-940'000.00	-940'000.00
9223.12	Caisse de Prévoyance Fonct. Police - 07.2023	-1'000'000.00	-1'000'000.00
9223.13	BCN - ATF - 02.2023		-1'000'000.00
9223.14	SUVA - ATF 12.2025	-1'000'000.00	-1'000'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-652'802.23	-961'606.08
92590	Passifs transitoires	-551'017.23	-863'581.08
92591	PT - Finances de garantie pour permis de construire	-60'968.00	-58'968.00
92592	PT - Garantie de loyer	-13'600.00	-11'950.00
92593	PT - SAF - remb indivision et joux à croître	-20'077.00	-20'077.00
92594	PT - Caution pour Télécommande, Badges et Clés	-7'140.00	-7'030.00
928	FONDS DE RESERVE	-5'774'161.48	-5'254'853.93
9280	Fonds alimentés par des recettes affectées	-2'637'764.01	-2'583'274.74
928001	Réserve - Service des Eaux	-454'723.18	-256'897.57
928005	Réserve - Collecteur égouts et Step	-1'173'158.18	-1'159'499.00
928010	Réserve - Ordures et décharge	-7'785.26	
928015	Fonds énergétique durable	-283'545.94	-264'006.74
928020	Réserve - Abri collectif	-718'551.45	-903'332.05

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
9281	Fonds de renouvellement	-774'185.12	-731'198.37
928101	Réserve - Equipement	-187'962.10	-187'962.10
328110	Réserve - Cimetière réserve plac.	-500.00	-500.00
928115	Réserve - BDC belletriens	-5'000.00	-5'000.00
928125	Réserve - Fonds de rénovation Aigremont	-330'723.02	-287'736.27
928130	Réserve - Fonds de rénovation Maison des Congrès	-250'000.00	-200'000.00
928135	Réserve - Fonds pour étude rénovation Parc des Sports		-50'000.00
9282	Fonds de réserve	-2'362'212.35	-1'940'380.82
928201	Réserve - débiteurs douteux	-263'000.00	-242'000.00
928205	Réserve - Don de M. P. Verrey en faveur du Jardin Alpin	-10'000.00	-10'000.00
928209	Réserve - Anniversaire 750ème	-50'000.00	
928210	Réserve - Tourisme (Bienvenue)	-166'917.50	-135'580.05
928215	Réserve - Fonds de secours	-4'781.90	-4'781.90
928220	Réserve - Achat chien aveugle	-5'247.70	-5'247.70
928225	Réserve - dépréciation titres, participations et prêts	-16'800.00	-16'800.00
928230	Réserve - dons intempéries	-21'870.00	-21'870.00
928235	Réserve - dépréciation prêt et capitaux de dotation	-265'353.80	-295'353.80
928240	Réserve - Fonds d'équipement touristique	-1'558'241.45	-1'208'747.37
929	CAPITAL	-1'377'181.93	-1'031'189.91
92900	Capital	-1'031'189.91	-681'757.87
92901	Bénéfice de l'exercice	-345'992.02	-349'432.04



Commune d'Ormont-Dessus

Taxe de séjour Taxe sur les résidences secondaires Comptes 2023

Comptes de la Taxe de Séjour *

2023	Hôtels et Chalets	Résidences secondaires	Camping	Total
Produits de la Taxe	397'701.95	1'188'201.70	27'609.20	1'613'512.85
Bienvenue-Fidélité	-82'206.40	-290'988.17		-373'194.57
Attribution au FET				-145'494.08
Frais bancaire et CCP				
Total 2023				1'094'824.20

2022	Hôtels	Chalets	Résidences secondaires	Camping	Total
Produits de la Taxe	160'580.10	78'795.40	1'164'196.20	13'352.80	1'416'924.50
Free Access Card	-88'235.00	-8'805.00	-285'109.27		-382'149.27
Attribution au FET					-142'554.63
Frais bancaire et CCP					368.00
Total 2022					892'588.60

2021	Hôtels	Chalets	Résidences secondaires	Camping	Total
Produits de la Taxe	120'339.40	62'973.05	1'162'370.85	26'294.80	1'371'978.10
Free Access Card	-77'232.50	-6'835.00	-284'662.00		-368'729.50
Attribution au FET					-166'702.69
Frais bancaire et CCP					-418.03
Total 2021					836'127.88

^{*} Depuis le 01.01.2019, les écritures taxe de séjour sont directement comptabilisées dans les comptes communaux sous le dicastère 160.

	Récapitulatif par établissement (annuel)				
		2023		2022	
	Nuitées totales	Nuitées exonérées	Nuitées soumises	Nuitées soumises	Diff. 2022 / 2023
Les Bosquets	15'562	4'083	11'479	10'048	1'431
Le Budokan	4'259	264	3'995	3'048	947
Les Capucines	2'276	0	2'276	1'959	317
La Casquette du Culan	2'027	0	2'027	1'906	121
Le Chalet Suisse	2'469	507	1'962	2'811	-849
Le Chamois	10′718	474	10'244	11'619	-1′375
Diablerets-Parc	1′181	7	1′174	1'052	122
Eurotel Victoria	27'715	1'637	26'078	25'464	614
Chalet Gendarmerie Vaud	2'760	209	2'551	1'867	684
Jolimont	2'623	9	2'614	1'328	1'286
Les Lilas	1'976	0	1'976	982	994
Le Madrier	781	103	678	551	127
Maison des Jeunes	3'006	304	2'702	1'619	1'083
Mon Séjour	0	0	0	0	0
Auberge de l'Ours	653	102	551	462	89
Hôtel du Pillon	2'992	0	2'992	3'285	-293
Auberge de la Poste	2'782	169	2'613	2'958	-345
Chalet du Rachy	2'357	0	2'357	1'595	762
Hôtel des Sources	15'554	788	14'766	13'391	1'375
Les Charmilles	227	0	227		227
Taxes via Commune*	3'174	0	3'174		3'174
Taxes via Office Tourisme*	6'641	197	6'444	3'630	2'814
Total	111'733	8'853	102'880	89'575	13'305

			_			
	Récapitu	Récapitulatif mensuel 2023				
	Nuitées totales					
Janvier	10'718	1'831	8'887			
Février	14'080	2'357	11′723			
Mars	10'904	1'750	9'154			
Avril	4'278	571	3'707			
Mai	8'593	775	7'818			
Juin	11'116	322	10'794			
Juillet	17'050	580	16'470			
Août	13'515	399	13'116			
Septembre	7'238	27	7'211			
Octobre	3'073	13	3'060			
Novembre	2'202	7	2'195			
Décembre	8'966	221	8'745			
Total	111'733	8'853	102'880			

Nuitées soumises en 2022	89'575
Différence	13'305

^{*} Depuis juin 2023 -nuitées provenant des locations de particuliers, habitants, camping-cars, ...

Cartes de séjour « Bienvenue » et « Fidélité »

	Budget 2023 Charges Produits	Comptes 2023 Charges Produits	Commentaires		Budget 2024 Charges Produits	Commentaires
Encaissements	onargeo i rouane	onargoo i rouano		Encaissements	onal goo i roualio	0011111101111111100
Taxe sur les résidences secondaires	239'000.00	290'988.0	0 0.6 % de l'estimation fiscale	Résidences secondaires	289'000.00	0.6 % de l'estimation fiscale
Nuitées parahôtellerie	8'800.00			Taxe de séjour (hôtellerie et parahôtellerie)		0.80 par taxe de séjour
Nuitées hôtelières / logement de groupe	51'730.00	82'206.4	0 0.80 par taxe de séjour			
Vente de cartes				Vente de cartes		
Cartes de saison	10'000.00	8'550.0	0	Cartes fidélité	12'000.00	
K-Cards	1'700.00	2'765.0	0			
Réductions aux habitants		2'010.0	0			
Total des Produits	311'230.00	386'519.4	0	Total des Produits	389'000.00	
Prestations				Prestations		
TPC - Diablobus - Gare/Pillon/Retaud - Village	72'000.00	72'712.05		TPC - Diablobus - Gare/Pillon/Retaud - Village	55'360.00	CHF 1'270 jour
TPC - ASD (Diablerets - Sur Le Buis)	11'000.00	15'400.00		TPC - ASD (Diablerets - Sur Le Buis)	26'400.00	CHF 2'200 mois
TPC - Bus Villars	15'000.00	15'000.00		TPC - Bus Villars	15'000.00	
PostAuto - Pillon	13'000.00	13'390.00		PostAuto - Pillon	13'390.00	
Parc des Sports S.A.	85'000.00	87'550.00		Parc des Sports SA	87'550.00	
				Parc des Sports SA - Patinoire	40'000.00	
Hôtel Les Sources - Mini-Golf	8'500.00	8'755.00		Hôtel Les Sources - Mini-Golf	8'755.00	
Musée des Ormonts	5'600.00	5'768.00		Musée des Ormonts (été et hiver)	8'000.00	
Acrobranche	25'000.00	25'750.00		Acrobranche	25'750.00	
Balade nature	3'010.00	3'010.00		Balade nature	3'100.30	•••••
Horizon't'halle	15'000.00	15'450.00		Horizon't'halle été/hiver	25'000.00	•
Spéléo découverte	7'000.00	4'100.00		Spéléo découverte	7'000.00	
Diablerets Express	2'620.00	1'766.30		Diablerets Express	3'000.00	
DPM - trottinettes		6'000.00		DPM - trottinettes	6'000.00	
Coûts d'exploitation	262'730.00	274'651.35		Coûts d'exploitation	324'305.30	
Gestion				Gestion		
Frais de licence	2'000.00	1'879.90		Frais de licence	10'885.90	
Formation, matériel informatique	2'960.00	639.70		Fromation, matériel informatique	592.30	
Frais administratifs	12'000.00	12'000.00		Frais administratifs	12'000.00	
Frais de digitalisation		30'811.80		Publicité et création de brochure	25'000.00	
Cartes (achat keycard)	6'500.00	6'670.65		Frais de gestion	48'478.20	
Péka autocollant		3'528.55		Total des Charges	372'783.50	
Publicité et création de brochure	25'000.00	25'000.00				
Frais bancaires	40.00			Résultat	16'216.50	
Frais de gestion	48'500.00	80'530.60		Total	389'000.00 389'000.00	•••••
Total des Charges	311'230.00	355'181.95				
				Etat du Fond de	e réserve au 31.12.2022 :	135'580.05
Résultat		31'337.45			Résultat 2023 :	+31'377.45
Total	311'230.00 311'230.00	386'519.40 386'519.4	0	Etat du Fond de	e réserve au 31.12.2023 :	166'917.50

	Cartes « Fidélité » - été 2023					
	Commune	Office du Tourisme	Ventes Webshop	Total	Prix unitaire	Montant
Cartes saison – tarif habitant	77			77	95.00 CHF	7'315.00 CHF
Cartes saison – tarif normal	3			3	195.00 CHF	585.00 CHF
Cartes saison – tarif RI	2			2	95.00 CHF	190.00 CHF
Cartes saison – tarif enfant + 9 ans	38			38	65.00 CHF	2'470.00 CHF
Total vente cartes saison	120			120		10'560.00 CHF
Vente Keycards (support physique)				553	5.00 CHF	2'765.00 CHF
Total						13'325.00 CHF

Cartes saison	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Diff. 2022 / 2023
Montant encaissé	8'550.00 CHF	10'000.00 CHF		
Bons cadeaux	2'010.00 CHF			
Total	10'560.00 CHF	10'000.00 CHF	18'155.00 CHF	- 7'595.00 CHF
Keycards (support physique) - Caution	2'765.00 CHF	1'700.00 CHF		
Total	13'325.00 CHF	11'700.00 CHF		



RUE CENTRALE CP 122 1884 VILLARS TEL. +41 (024) 496 31 77 www.orfa.ch

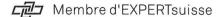
COMMUNE D'ORMONT-DESSUS

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

sur l'examen succinct des comptes communaux

Exercice 2023

Villars, le 1er mai 2024





Rapport sur l'examen succinct des comptes communaux

Au Conseil communal de la

Commune d'Ormont-Dessus

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune d'Ormont-Dessus, comprenant le compte de fonctionnement, le bilan, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct d'états financiers). Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

ORFA Audit SA, Villars/Ollon

Expert-réviseur agréé ASR N°501580

Anne-Laure RUCHET

Réviseur agréé ASR

Réviseur responsable

Villars, le 1er mai 2024

Alexandre FLÜCKIGER

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2023 SELON LA CLASSIFICATION PAR DIRECTION

	<u>2022</u> CHF	<u>2023</u> CHF
REVENUS	14'423'238.22	14'566'135.34
Administration Finances Domaines, forêts, alpages, bâtiments Travaux Instruction publique et cultes Police Sécurité sociale Services industriels	2'260'819.16 8'852'742.89 1'181'301.65 1'427'370.87 3'335.00 43'327.40 - 654'341.25	2'113'568.52 8'849'229.01 1'286'613.00 1'512'364.11 8'382.60 159'295.45 - 636'682.65
CHARGES	14'073'806.18	14'220'143.32
Administration Finances Domaines, forêts, alpages, bâtiments Travaux Instruction publique et cultes Police Sécurité sociale Services industriels	3'733'472.37 1'716'650.16 1'521'087.78 3'398'519.23 752'498.95 545'269.56 1'782'527.63 623'780.50	3'550'092.62 2'020'941.22 1'868'782.74 3'134'371.68 739'049.00 582'682.54 1'696'962.52 627'261.00
EXCEDENT DE REVENUS	349'432.04	345'992.02

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF

	31.12.2022 CHF	31.12.2023 CHF
Disponibilités	4'337'606.45	2'530'705.67
Débiteurs et comptes courants	1'947'956.08	2'092'694.78
Placements du patrimoine financier	5'329'683.05	5'329'683.05
Actifs de régularisation	267'294.66	417'832.83
Investissements du patrimoine administratif	13'356'140.50	13'347'622.82
Prêts et capitaux de dotation	295'353.80	265'353.80
Titres et participations permanentes	242'758.60	303'913.00
Subventions et participations à amortir	698'896.15	663'896.15
TOTAL DE L'ACTIF	26'475'689.29	24'951'702.10

<u>PASSIF</u>

Engagements courants	586'070.55	894'346.46
Emprunts à court terme	800'000.00	
Emprunts à moyen et long termes	17'841'968.82	16'253'210.00
Passifs de régularisation	961'606.08	652'802.23
Financements spéciaux et fonds de réserves	5'254'853.93	5'774'161.48
Capital	1'031'189.91	1'377'181.93
TOTAL DU PASSIF	26'475'689.29	24'951'702.10

RECAPITULATION des INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2023

N° compte Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Coût de la construction au 01.01.2023	Amortissement cumulé au 01.01.2023	Subvention cumulée au 01.01.2023	Solde Comptable au 01.01.2023	Variation	Subvention	Autre	Investissement / Dépenses 2023	Amortissen Obligatoire / su		Solde au 31.12.2023
	04/2003	800'000.00	1'999'826.45	265'000.00	1'200'650.00	534'176.45	-26'500.00			0.00	26'500.00		507'676.45
9141.2003.04 Réfection chemin Retaud-Ayerne	08/2006	472'000.00	323'188.30	160'064.75	82'333.35	80'790.20	-9'000.00			0.00	9'000.00		71'790.20
9141.2006.08 Réfection Ch. Nillettaz		318'200.00	334'160.90	120'000.00	0.00	214'160.90	-12'000.00			0.00	12'000.00		202'160.90
9141.2006.23 Sécurité Passages à niveaux	23/2006	856'000.00	672'713.15	172'713.15	0.00	500'000.00	-25'000.00			0.00	25'000.00		475'000.00
9141.2007.04 Corrections fluviales Grande Eau	05/2005	402'424.00	610'269.95	220'000.00	0.00	390'269.95	-20'000.00			0.00	20'000.00		370'269.95
9141.2007.08 Mur de soutènement	08/2007	2'000'000.00	1'772'865.50	406'747.20	375'118.30	991'000.00	-45'000.00			0,00	45'000.00		946'000.00
9141.2007.14 Travaux réfection chemins com.	14/2007			27'500.00	87'984.90	43'805.65	-2'500.00			0.00	2'500.00		41'305.65
9141.2008.07 Stabilisation berges Grde-Eau	07/2008	150'000.00	159'290.55		246'190.60	41'547.65	-2'500.00			0.00	2'500.00		39'047.65
9141.2010.08 Stabilisation berges-ligne ASD	08/2010	160'000.00	307'738.25	20'000.00	246 190,60	41347.03	-2 500.00				2 300.00		
9141.2012.03 Travaux réfection chemins com. Législature 2012-2016	03/2012	2'000'000.00	1'333'931.91	391'672.45	0.00	942'259.46	-55'000,00			0.00	55'000.00 6'000.00		887'259.46 131'105.94
9141.2012.06 Travaux Bay Ozoni	06/2012 + 10/2014	83'025.00	465'780.79	30'000.00	298'674.85	137'105.94	-6'000.00						69'645.60
9141.2013.10 Travaux Rocher Jaune	10/2013	110'000.00	106'645.60	24'000.00	10'000.00	72'645.60	-3'000.00			0.00	3'000.00		14'000.00
9141.2014.15 Pont suspendu Le Derrey	15/2014	72'954.00	75'276.00	44'276.00	10'000.00	21'000.00	-7'000.00			0.00	7'000.00		33'544.75
9141.2015.01 PPA aux Isles	02/2015	65'000.00	66'044.75	26'000.00	0.00	40'044.75	-6'500.00			0.00	6'500.00		43'491.80
9141.2015.04 Extension du Léderrey	05/2015	73'000.00	92'491.80	42'000.00	0.00	50'491.80	-7'000.00			0.00	7'000.00		
9141.2015.08 Etude révision PGA	08/2015 et 08/2017	360'127.00	358'680.45	160'000.00	17'200.00	181'480.45	-40'000.00			0.00	40'000.00		141'480.45
9141.2016.02 Etude de révision PPA du Meilleret (JOJ2020	02/2016	56'000.00	82'396.50	28'000.00	0.00	54'396.50	-5'600.00			0.00	5'600.00		48'796.50
9141.2017.04 Réfection des routes et/ou canalisations communales 2016-2021	04/2017	400'000.00	420'994.49	100'000.00	0.00	320'994.49	-20'000.00			0.00	20'000.00		300'994.49
9141.2018.04 Remplacement collecteurs eaux claires Loyet	az-8 04/2018	200'000.00	259'387.65	12'200.00	76'973.05	170'214.60	-6'100.00				6'100.00		164'114.60
9141.2018.10 Réfection paravalanches du Chaussy	10/2018	450'000.00	1'493'906.56	8'600.00	1'235'697.70	249'608.86	-8'600.00			0.00	8'600.00		241'008.86
9141.2020.02 Réfection routes et réseaux des SI	02/2020	400'000.00	396'969.10	40'000.00	0,00	356'969.10	-13'300.00			0.00	13'300.00		343'669.10
	13/2021	180'000.00	195'074.40	0.00	0.00	195'074.40	-6'500.00			0.00	6'500.00		188'574.40
9141.2021.13 Remplacement conduites EP Bourquin	01/2022	150'000.00	157*740.60	0.00	0.00	157'740.60	21'241.80	14'432.30		35'674.10	0.00		178'982.40
9141.2022.01 Remplacement conduites EP Vuargnaz	02/2022	200'000.00	156'804.25	0.00	0.00	156'804.25	42'109.45			42'109.45	0.00		198'913.70
9141.2022.02 Réfection revêtements routes communales 9141.2022.03 ECF Cacairon-Aménagement du torrent	03/2022	280'000.00	385'224.40	0.00	385'224.40	0.00	66'473.67	208'011.98		274'485.65	0.00		66'473.67
and the ED Companie	07/2022	100'000,00	69'179.75	0,00	0.00	69'179.75	3'368.75			3'368.75	0.00		72'548.50
9141.2022.07 Remplacement conduites EP Fromentin	11/2022	112'416.30	105'795.26	79'345,26	26'450.00	0.00	0.00			0.00	0.00		0.00
9141.2022.11 Eclairage boucle de ski de fond	12/2022	508'000.00	90'318.10	0.00	0,00	90'318,10	183'097.15			183'097.15	0.00		273'415.25
9141.2022.12 Crédit complémentaire PACom-PAIsenau	05/2023	280'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	279'166.20			279'166.20	0.00		279'166.20
9141.2023.05 Réfection routes communales P 05/2023	11/2023	160'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	68'638.65			68'638.65	0.00		68'638.65
9141.2023.11 Régularisation travaux indispensables		2'034'000.00	2'177'127.70	1'980'627.70	145'500.00	51'000.00	-51'000.00			0.00	51'000.00		0.00
9143.1990.07 Maison du Feu - constr.	07/1990	1'250'000.00	2'602'716.15	579'507.15	2'023'208.00	1.00	0.00			0.00	0.00		1.00
9143.1991.06 Abri P.C.Emmenoux - constr.	06/1991 et 09/1991	1 230 000.00	1'500'156.65	1'086'814.65	279'342.00	134'000.00	-33'000.00		***************************************	0.00	33'000,00		101'000.00
9143.1994.05 Collèges VE - transformation	05/1994 et 07/1995	500000.00	459'994.65	292'994.65	0.00	167'000.00	-13'000.00			0.00	13'000.00	1.00.00	154'000.00
9143.1996.06 Collège VE - transf. appart.	06/1996 et 07/2004	509'000.00	209'666.60	102'132.45	33'306.00	74'228.15	-5'000.00			0.00	5'000.00		69'228.15
9143.2002.14 Création salle classe suppl. collège Dbts	14/2002	245'000.00	209'666.60	150'451.35	0.00	72'000.00	-72'000.00			0.00	7'000.00	65'000.00	0.00
9143.2003.01 Déplac. Grange Isles et Places de parc	10/2003	258'000.00			0.00	1.00	0.00			0.00	0.00		1.00
9143.2004.06 Chauffage Collectif VE			66°352.25	66'351.25	38'132.00	148'164.25	-8'000.00			0.00	8'000.00		140'164.25
9143.2008.05 Réfection toits communaux	05/2009	294'000.00	274'296.25	88'000.00		150'007.85	-7'000.00			0.00	7'000.00		143'007.85
9143.2009.07 Création vestiaire Hangar Aviolats	07/2009	214'000.00	206'007.85	56'000.00	0.00	1'088'848.00	-50'000.00			0.00	50'000.00		1'038'848.00
9143.2009.08 Centrale de chauffe	08/2009	1'535'000.00	1'717'844.85	450'000.00	178'996.85	171'982.20	-9'000.00			0.00	9,000.00		162'982.20
9143.2010.07 Maison de Commune, réf. Rez	07/2010	260'500.00	270'462.20	90'000.00	8'480.00					0.00	11'000.00	229'600.00	-0.00
9143.2011.04 Grande Salle, réaménagement	04/2011	380'000.00	365'101.35	124'501.35	0.00	240'600.00	-240'600.00						
9143.2012.01 Réfection Maison du Feu, Commune et Combremont	01/2012 02/2013	672'650.00	600'412.95	144'000.00	37'060.00	419'352.95	-18'000.00			0.00	18'000.00		401'352.95 80'000.00
9143.2013.13 Réfection toiture Temple Vers-l'Eglise	13/2013	147'000.00	158'354.85	26'280.85	48'074.00	84'000.00	-4'000.00				4'000.00		3'177'056.97
9143.2014.06 Construction bătiment scolaire Sépey	06/2014	5'015'000.00	4'337'056.97	1'015'000.00	0.00	3'322'056.97	-145'000.00			0.00	145'000.00		53'785.00
9143.2015.03 Beau-Séjour, réfection toiture	03/2015	57'000.00	65'785.00	10'000.00	0.00	55'785.00	-2'000.00			0.00	2'000.00		
9143.2017.11 Collège Diablerets, WIFI et câblage information	ue 11/2017	40'000.00	40'398.40	16'000.00	0.00	24'398.40	-4'000.00			0.00	4'000.00		20'398.40

RECAPITULATION des INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2023

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Coût de la construction au 01.01.2023	Amortissement cumulé au 01.01.2023	Subvention cumulée au 01.01.2023	Solde Comptable au 01.01.2023	Variation	Subvention	Autre	investissement / Dépenses 2023	Amortisse Obligatoire / s	********	Solde au 31.12.2023
9143 2018 03	Rachat de la déchetterie	03/2018 + 07/2018	93'000.00	90'558.85	14'000.00	0.00	76'558.85	-3'500.00			0.00	3'500.00		73'058.85
	Aménagement déchetterie et écopoints	07/2023	200'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	76'532.50			76'532.50	0.00		76'532.50
	Extension Eaux des Sources	05/2004	535'000.00	267'424.95	258'433.95	8'990.00	1.00	0.00			0.00	0.00		1.00
	Distrib. Eau Sasset	08/2008	353'000.00	253'165.00	58'065.45	32'424.35	162'675.20	-8'200.00			0.00	8'200.00		154'475.20
	Aliment, Eau Vers-l'Eglise-Aviolats	01/2010	422'400.00	411'778.98	32'193.95	88'363.00	291'222.03	-16'100.00			0.00	16'100.00		275'122.03
	Eclairage du Pillon, mise en terre	01/2011	129'000.00	86'882.70	43'000.00	0.00	43'882.70	-4'300.00			0.00	4'300,00		39'582.70
	Eclairage public renouv. Luminaires	11/2012	455'000.00	349'018.90	0.00	0.00	349'018.90	0.00			0.00	0.00		349'018.90
	Rempl.conduites eau potable 2023-2026	02/2023	600,000.00	2'550.00	2'550.00	0.00	0.00	133'573.20			133'573.20	0.00		133'573.20
	Mobilier et matériel			1.00	0.00	0.00	1.00	0.00			0.00	0.00		1.00
	Parc vhc renouvellement legislature	09/2012	600'000.00	384'571.55	270'000.00	0.00	114'571.55	-30'000.00			0.00	30'000.00		84'571.55
	Remplacement logiciels communaux	13/2017	91'566.55	89'504.05	36'800.00	0.00	52'704.05	-52'704.05			0.00	9'200.00	43'504.05	0.00
	Achat chenillette de démonstration	04/2022	290'790.00	290'790.00	232'590.00	58'200.00	0.00	0,00			0.00	0.00		0.00
	Achat véhicule 4 roues motrices Multilift	06/2023	221'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	220'785.00			220'785.00	0.00		220'785.00
	Totaux:			29'993'127.41	9'604'413.56	7'032'573.35	13'356'140.50	-8'517.68	222'444.28	0.00	1'317'430.65	765'400.00	338'104.05	13'347'622.82

ANNEXE

	31.12.2022 CHF	31.12.2023 CHF
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
Cautionnements et engagements de la Commune		
CAS Section Chaussy Cautionnement prêt LIM Montant initial CHF 27'200	19'300.00	19'300.00
Parc des Diables Cautionnement dette de construction parcours Montant initial CHF 75'700	6'190.00	-
Télé-Villars-Gryon-Diablerets SA Remplacement du télésiège Vioz-Mazots et réaménagement piste de la Jorasse Cautionnement prêt LPR Montant initial CHF 3'105'303.35	3'029'878.00	2'825'159.80
Total des cautionnements	3'055'368.00	2'844'459.80

ANNEXE (suite)

Récapitulation des Associations de commune et Ententes intercommunales

Association de Communes, Ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Forme juridique	Réviseur
ARASAPE - Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et le Pays d'Enhaut	Association de Commune	Nofival SA
AISOL - Association Intercommunale scolaire Les Ormonts-Leysin	Association de Commune	Hervest Fiduciaire SA
GFLO - Groupement Forestier Leysin Les Ormonts	Association de droit privé	Hervest Fiduciaire SA
Protection Civile	Association de Commune	Hervest Fiduciaire SA
SDIS Alpin - Service de défense contre l'incendie et de secours	Entente intercommunale	ORFA Audit SA

ANNEXE (suite)

	31.12.2022 CHF	31.12.2023 CHF
Cédules hypothécaires grevant des parcelles propriété de la Commune	-	
Néant	-	-
Total des cédules libres de gages		
Néant	-	_
Dettes neur engagement de lessing		
Dettes pour engagement de leasing MultiLease	48'908.35	33'628.75
	40000.05	
Total	48'908.35	33'628.75
La moyenne annuelle des emplois à plein temps est inférieure à	50	50

ANNEXE (suite)

	31.12.2022 CHF	31.12.2023 CHF
Renseignements divers		
Estimation fiscale des immeubles	8'072'535.00	8'340'535.00
Valeur d'assurance incendie immobilière, aux 1er janvier 2023/2024 (indice 140)	53'659'272.00	60'098'384.00
Valeur d'assurance incendie mobilière	5'346'285.00	5'478'545.00